

VIE  
OBLATE  
LIFE

TOME QUARANTE-SEPTIÈME  
VOLUME FORTY SEVEN

1988



OTTAWA, CANADA

# Community

SOMMAIRE - Le Fondateur considérait la communauté comme le point de rencontre entre être apôtres et être saints. La dimension communautaire est le centre de toute expérience ecclésiale et religieuse. Tous les nouveaux mouvements dans l'Église ont un aspect communautaire. Ce doit en être ainsi dans la vie religieuse. Notre dernier chapitre général a insisté sur ce thème.

Le présent article étudie ce point de vue de la vie communautaire d'après nos Constitutions et règles: différents niveaux de la communauté oblate, les fondements théologiques de la communauté, les dimensions de la communauté. La communauté est une mission à travers la présence du Christ. Étant consacré à Dieu par Marie il ne peut pas avoir de communauté oblate sans Marie.

## 1. Introduction

- 1.1 The Founder's ideal for himself and for the Oblates may be summed up in two significant words: to be apostles, to be saints. We find these words repeatedly in his writings. For him the community is the meeting-point of these two requirements. Right from the beginning this is evident in his letters to Fr. Tempier at the end of 1815 and in the petition addressed to the Vicars General on January 25, 1816, and in the first Rule of 1818.
- 1.2 The community dimension is central to all ecclesial and religious experience. In every era and in every renewal movement in the Church we see a rediscovery of the community.
- 1.3 Once again in our own time, one of the obvious signs of renewal in the Church is the community experience. The phenomenon of basic communities is not exclusively South American; it is present also in Africa and in Asia. The new movements in the Church have a community dimension.
- 1.4 Renewal in religious life is moving along the same lines and it could not do otherwise. Religious life, by historic tradition and by its very nature, is communitarian. Its aim is twofold: the search for holiness and/or mission. Some institutes insist on one of these aspects while others, like our own, promote both. We live in community so as to become saints (our formation should be integral so that we become perfect in Christ and together) and we are together so as to be missionaries (cooperators in the mission of Christ, who is present and active in the Church, in the world, in each person). For us the community is the place where both these elements are brought together and aimed at achieving our twofold commitment according to the mind of the Founder.
- 1.5 It is therefore normal that in trying to make a concrete synthesis between religious life and apostolic life, between sanctity and mission, the Congregation should everywhere feel the need of the community, especially for its younger members.
- 1.6 The last General Chapter of 1986, which centered on the theme of our vocation as missionaries in today's world, also felt the need to express the centrality of community to our mission and to our personal renewal.

## 2. Community in the Constitutions

In the new Constitutions, community is one of the themes which is dealt with in greater detail. Two sections are entirely devoted to it: in part one, the third section of the second chapter (CC. 37-44) and in part three, the whole of the second chapter (CC. 87-91). The community dimension, however, is evident throughout the Constitutions.

In this presentation of community according to the Constitutions and Rules, I wish to dwell on six aspects which seem to me to be important:

- The different levels of Oblate community;
- the theological foundations;

- the different dimensions of community;
- the demands of community;
- community must be built and it builds us;
- Christ is at the heart of the community.

## **2.1 The different levels of Oblate community**

The words "Oblate community" may mean different realities or different levels. Constitutions 75-76 indicate four levels of community:

- 1) The Congregation is a community with its own structures and features, its particular charism and its superior, its missionary task and its own spirituality. By losing a sense of the Congregation as community, one is cut off from the reality approved by the Church. It is important, therefore, to maintain links not only with the authorities (superiors) but also with the whole organization through exchange and information.
- 2) There is also the level of the Region which is relatively new and in the process of evolution. The link-up at this level varies from one Region to another. In general the connections are through consultation, but also by means of providing mutual help in certain projects.
- 3) The Province, traditionally and operationally, plays a greater role. It is not merely an administrative division. The Province is a real community: "The Provinces and Vice Provinces are in their own way true apostolic communities. They have their own priorities and goals which require the participation of all to be attained" (C. 92b). The Provincial and General communities enable the missionary priorities to be seen over a larger radius and to be answered accordingly (CC. 92, 105, 112). The same can be said of a Delegation although it has not as yet full autonomy.
- 4) It is the local community, however, which is, in a special way, at the heart of things. The Constitutions and Rules place the local community in first place in relation to the other levels. The motivation for this is given in CC. 76 and 87: "The Congregation's vitality and effectiveness depend largely on the local community which lives the Gospel and proclaims and reveals it to the world" (C. 76); "Local communities are the living cells of the Congregation" (C. 87). The local community may be a canonical house, or a residence or a district. (cf. C. 77). However, what constitutes the community is not the juridical reality, but rather the community life within it, that is, the ensemble of relationships which enable the community to live at its different levels.

## **2.2 Theological foundations for community**

### *a) Models for the Oblate community*

In the Constitutions and Rules a twofold model is given for the Oblate community. Both are taken from the Bible: that of the Apostles with Jesus which is from the Gospels, and that of the first Christian community, which is taken from the Acts of the Apostles.

The more favored model, described in article 3 of the Constitutions, is that of Jesus and his Apostles: "The community of the Apostles with Jesus is the model of our life. Our Lord grouped

the twelve around him to be his companions and to be sent out as his messengers (cf. Mk 3: 14). The call and the presence of the Lord among us today bind us together in charity and obedience to create anew in our own lives the Apostles' unity with him and their common mission with his Spirit" (C. 3).

For the Founder, the Apostles were models not only because they were sent out by Jesus and because they planted the Church at the cost of their own lives, but also because

they were the companions of Jesus.

We must follow in the footsteps of the Apostles not only as missionaries of Jesus but also as his companions. The Preface combines these two aspects: "How did our Lord Jesus Christ proceed when he undertook to convert the world? ...How should those who want to follow in the footsteps of their divine Master conduct themselves..." (par. V and VI). Article 1 of the Constitutions is also clear: "The call of Jesus Christ... invites us to follow him and to share in his mission".

In article 21 of the Constitutions we find the model of the first Christian community: "The Spirit prompted the first Christians to share everything. Under the influence of that same Spirit we hold all things in common". We find constant reference to this model in the writings of the Founder by means of the time honoured phrase: "of one heart and one mind", which is the fundamental law of all living together. Article 37 of the Constitutions, as an introduction to the section on community, brings the two models together.

The aims of the community are not extrinsic either to the search for holiness or to the apostolate. The community is the melting pot, the kernel of our lives as human beings, as religious and as apostles. We become religious in order to seek holiness and the community is the place where expression is given to our common commitment to integral growth and holiness (cf. CC. 12b, 39, 48). It is in community that we accomplish our mission, in fact the quality of our community life is of itself missionary (cf. CC. 11, 37).

The foundation of the community is Christ himself. It is he who brings the community together and he is present within it. It is to Christ that we give ourselves through the vows of religion (cf. C. 19). It is Christ who makes us sharers in his mission and who sends us on his mission (cf. C. 1). Without him, community is meaningless since he is our measuring rod and we renew ourselves through him.

Therefore community is a reality of faith. Historically, community came before the vows, and it is the community which still keeps us alive as we remain faithful to its missionary dynamism. The Eucharist, therefore, is the sign and sacrament of the community, the source of its dynamism (cf. C. 33).

### **2.3 The dimensions of community**

To be a community, it is not sufficient to live in the same house, to be present for certain exercises, to share a particular work... We must live the various dimensions which constitute a community, starting with Christ who is the origin and quality-giving source of all community. I will put these requirements under four headings: human, Christian and spiritual, religious, apostolic.

- a) The human dimension of community is important since it provides the warmth of a family atmosphere and is often the incarnation of charity. It is interesting to note that it is mentioned in reference to celibacy (R. 11), and perseverance (C. 29); mention is made also of the mutual gestures which make life enjoyable and restful (cf. R. 25), and also of attention to those who are ill (cf. C. 42).
- b) The spiritual or Christian dimension of community is seen as togetherness in the following of Christ, mutual support in faith and charity. It is underlined in a number of articles which speak of our being and our mission (cf. CC. 1, 3, 11, 31-36, 37, 38, 40, 87). It is in this context that reference is made to exchange and mutual help in faith (cf. C. 87b) and also to fraternal correction and mutual pardon (cf. C. 39). It is within the community that we must live what must be our attitude towards people: "to love others as Jesus loves them" (R. 12). The special expression of community is the regular form of prayer (cf. C. 40) and the more intensive moments of celebration together (cf. C. 33). Every community must find a program of life and prayer best suited to its purpose and apostolate (cf. C. 38b). Other suggestions are given for the Office, meditation (cf. 33).
- c) The religious dimension of community is outlined in general (cf. C. 12) and for each

of the vows: for celibacy (cf. R. 11), poverty (C. 21), obedience (cf. C. 26). Perseverance is seen as the consequence of sustained and genuine community support (cf. C. 29).

- d) The missionary dimension is even more strongly emphasised, in keeping with the Constitutions of 1966 and with Oblate tradition.

It is a dimension which appears in many important articles such as CC. 1, 3, etc. There are three requirements which derive from it:

- 1) The mission is entrusted to the community, it is a community task before being a personal one. All the members support it. The community is committed to its life and ministry (cf. R. 1; C. 38a).
- 2) Community structures are at the service of the mission. Therefore the community must adopt a program of life best suited to the apostolate, while always keeping in mind that community life and mission are not opposed to one another (cf. C. 38b; R. 23).
- 3) The community is, of its nature, missionary. The quality of community life is expressed in mission in as much as the community is the expression and the bearer of the life-giving message. Our mission is accomplished not only by our words and our work, but also and above all by the quality of our lives (cf. CC. 3, 11, 37).

## **2.4 The demands of community**

The realization of the different dimensions of community, that is, the making of the community, the constant becoming a community, imposes demands which require the commitment of all the members. Community is not something which is automatic or juridical; it is a reality which we are constantly building together.

- a) Before anything else, it requires co-responsibility, that is, common commitment, solidarity, cooperation, mutual help (cf. CC. 7, 21, 26, 29, 38, 72; RR. 1, 83).
- b) Making this co-responsibility possible requires communication, exchange of ideas (cf. CC. 39, 75, 87).
- c) Real collaboration and constructive participation require spiritual discernment which helps to discover God's will (cf. CC. 26, 72b). The Constitutions and Rules remind us of the need for discernment for openness to prophetic voices (R. 10), for making important decisions (R. 18), for new forms of community (R. 24), for adopting new prayer forms (cf. R. 20). Discernment must be one of the qualities of the Superior (cf. C. 18). The Constitutions and Rules also provide some criteria for discernment although they do not get down to explaining this important exercise which was formerly reserved for personal direction and is now extended to the community. The will of God must be sought together (cf. C. 26) in faith and in response to the call of the Spirit (cf. CC. 68, 72). Meditation on the Word of God is a help in this matter (cf. CC. 31b, 33b).
- d) The Superior has a special role in the community even though all are equal in the sight of God (cf. 71) and it is together that we must seek the Lord's will (cf. C. 26). The Superior's role is that of guide and animator (cf. CC. 80, 89). Once a decision has been taken all must support him in a spirit of cooperation and with initiative (cf. C. 26). Authority is modelled on that of Christ, that is, it must be service (cf. C. 73). Persons who hold positions of responsibility must be accountable as stewards of the Lord (cf. C. 74).

## **2.5 The community is continually being built**

The community is continually being built. It can never be regarded as being completed, just as our holiness can never be regarded as accomplished. The arrival of each new member, each new work undertaken, the passage of time, the changing of situations, and especially personal needs and those of the apostolate, are all stimuli which force us to revise our methods and to bring ourselves up to date. We must set ourselves a suitable program (cf. CC. 38, 71,

72) and evaluate it constantly. In fact our whole religious life is a commitment to growth and the community is the normal place for Oblate formation (cf. CC. 12b, 48).

### **3. The community is mission through the presence of Christ**

3.1 The last General Chapter indicated the community as one of the ways for being missionary in the world of today. "Community life is not only necessary for the mission, it is itself mission and at the same time it is a qualitative sign of the mission of the whole Church" (*Missionaries in today's world*, No. 109).

It is a "sign" (cf. C. 15) in the sense that it authenticates our mission just as, for John the Evangelist, signs authenticated the mission of Christ. It is a "*gift* from God" and not merely a human accomplishment. It is the presence of Christ who thus infiltrates the mission itself.

3.2 "The community of the Apostles with Jesus is the model of our life" (C. 3). The model in this case is not merely external but a realization of the model itself and even though the realization is analogous it is nevertheless real. Christ calls us, he brings us together (cf. CC. 1, 3) and he is present in our midst. We follow him and become his cooperators in the community and through the community, because Christ makes himself present within it: "where two or three are gathered in my name, there am I in their midst" (Mt 18: 20). Holiness and mission come through the community not because it is a means for their achievement, but because Christ is present in the community and through it. Of course this presence is not realized by sacramental formula as in the Eucharist. It is realized by the way we live as Christians. Article 37 of the Constitutions provides the theological key and points out the method for realizing the community, for making Christ present, for making the community missionary: "By growing in unity of heart and mind (NB: this sums up the preceding paragraph on fraternal charity), we bear witness before the world that Jesus lives in our midst and unites us in order to send us out to proclaim God's reign".

In conclusion let us turn our thoughts to Mary. No family can exist without a mother. There can be no Oblate community without Mary, because we are "consecrated to God through Mary". The apostolic community of the Church was formed in the presence of Mary at Cana ("and his disciples believed in him") and in the Cenacle ("the Spirit descended on Mary and the Apostles"). I pray that Mary will help us discover and live community life in which Christ is present and brings us together, through which he will send us today into the world, without fear but with courage based on the knowledge that he is with us all days even to the end of time. I pray that Mary will obtain for us charity, real charity, a charity which is both divine and human, so that we may grow to be one in mind and heart and thus give witness that Christ lives in our midst and is the unity in our mission.

Marcello ZAGO, O.M.I. *Superior General*

# Marie dans la vie du Bx Eugène de Mazenod et de sa Congrégation

*L'expérience du 15 août 1822*

SUMMARY - To understand the place that Mary occupies in the life of Eugene de Mazenod and in his Congregation, one must consider the event of August 15, 1822. On that day, after the blessing of a statue of the Virgin in the church of the Mission in Aix, the Founder felt a spiritual experience - a tradition would like to call it a vision - that showed him that Mary was taking him and his Congregation under her maternal protection.

L'étude de la place qu'occupe Marie dans ta vie du Bx Eugène de Mazenod doit prêter une attention spéciale à un événement qui depuis pratiquement les débuts de la Congrégation est présent dans la conscience des Oblats. Pour mieux situer le fait, nous regarderons d'abord les circonstances qui l'entourent, puis l'événement lui-même et enfin la tradition oblate à ce sujet.

## a) Les circonstances

Tous les documents à notre disposition nous révèlent l'attitude filiale d'Eugène envers Marie, attitude pleine de confiance qui augmente d'année en année. Eugène va à Marie comme à sa mère; avec simplicité il a recours à son intercession, à sa protection, à son aide; il lui confie tout, depuis les plus simples faits de la vie quotidienne jusqu'à la fécondité de son ministère<sup>1</sup>. Il considère comme sa principale richesse la prière et l'intercession de la très sainte Vierge<sup>2</sup>.

Il est conscient qu'il est beaucoup demandé de celui qui a beaucoup reçu<sup>3</sup>, ce qui explique la tournure de sa prière:

Puissants intercesseurs [...], mes Sts Patrons, mon Bon Ange et vous Vierge Ste, continuez de me protéger, obtenez du Souverain Médiateur que, par la vertu de ses mérites, je devienne fécond en bonnes œuvres, maintenant du moins qu'admis dans le Sanctuaire, ma coupable stérilité nuirait non seulement à mon âme, mais à toute l'Église<sup>4</sup>.

Sa prière pour être féconde ne s'en tient pas aux pieux désirs, mais passe à l'action. L'engagement et les fatigues auxquels Eugène se soumet provoquent des problèmes de santé. Affaibli, il contracte le typhus le 10 mars 1814 au service des prisonniers de guerre autrichiens. Le 14 il reçoit le viatique, perd conscience et se trouve près de la mort<sup>5</sup>. Les membres de son Association de la Jeunesse Chrétienne implorent « Notre Dame de Grâces » et Eugène recouvre la santé. Il reconnaît en ce fait une grâce spéciale de Marie.

Le 25 janvier 1816, Eugène fonde la Congrégation: une société de prêtres séculiers pour l'évangélisation des pauvres. Les documents manquent pour dire la place qu'occupe Marie dans cette fondation. Six mois plus tard, il écrira dans ses résolutions de retraite: « Dire chaque jour... Dignare me laudare te Virgo Maria<sup>6</sup>. » Marie est certainement présente en son cœur à cette date, mais avec quelle intensité?

En retraite vers la fin de 1818, il s'adresse ainsi à Marie:

Vierge Marie, ma bonne Mère, si je vous invoquais plus souvent, je n'aurais pas tant à gémir sur moi-même. Aidez-moi, ô ma Mère, par votre puissante intercession à m'acquitter autrement que je ne l'ai fait jusqu'à présent de toutes les obligations que votre cher Fils m'a imposées afin que par votre secours, je trouve ma récompense en les accomplissant comme il faut et après les avoir accomplies, une récompense plus grande encore dans le ciel où je vous conjure de m'attirer quand je serai moins indigne d'y entrer<sup>7</sup>.

D'une part, il se tourne vers Marie, l'appelant sa « Bonne Mère », cherchant en elle le secours nécessaire pour remplir les obligations que, comme il dit, le Christ lui a imposées. D'autre part, il affirme qu'il devrait invoquer Marie « plus souvent ». Il importe de noter qu'Eugène ne dit pas qu'il invoque trop peu la Vierge, mais qu'il veut l'invoquer « plus souvent ». A mon sens, de telles affirmations ne signifient pas un affaiblissement de dévotion mariale en cette période. Au contraire, elles indiquent un besoin plus vif de l'aide de sa « Bonne Mère », peut-être aussi le besoin d'un contact plus personnel. Eugène

semble ne pas se contenter de parler de Marie et de la faire célébrer; mais il éprouve le besoin d'approfondir et d'intensifier sa prière personnelle<sup>8</sup>.

Le texte de 1818 cité plus haut est le dernier document disponible sur l'attitude intérieure d'Eugène envers Marie dans la période la plus rapprochée de l'expérience du 15 août 1822. Il témoigne de son désir de renforcer le lien qui l'unit à Marie et de sa confiance envers celle qu'il considère comme sa Mère.

À en juger de l'extérieur, nous pouvons présumer qu'Eugène, avec le temps, sentit toujours plus la nécessité de recourir à sa Mère du Ciel devant les difficultés qui augmentaient. «La croix la plus lourde lui venait de la part des curés d'Aix. Ceux-ci vieillissants, jansénistes, fidèles à Napoléon, habitués au traintrain quotidien, dès les débuts virent d'un mauvais œil ce groupe de jeunes prêtres; puis ce fut la guerre ouverte contre eux qui professaient la morale du Bx Alphonse de Liguori et qui exerçaient leur ministère hors des cadres de la paroisse auprès des jeunes et dans les missions populaires. L'église dite de la Mission à Aix, qui était toujours pleine de fidèles, surtout des jeunes, fut l'argument principal des curés contre les Missionnaires de Provence, accusés d'éloigner les fidèles de la vie paroissiale<sup>9</sup>.»

En de telles circonstances, Eugène recourut-il à Marie? Lui-même ne nous le dit pas immédiatement. Toutefois, la lettre qu'il écrivit de Rome au P. Tempier, le 20 mars 1826, nous éclaire sur ce point. Eugène y rappelle longuement les difficultés rencontrées par le Bx Alphonse de Liguori au cours de ses démarches pour obtenir l'approbation de son institut. Cette description laisse voir l'admiration et le rapprochement spirituel d'Eugène envers ce Bienheureux. D'ailleurs nous savons que le Bx Alphonse, béatifié justement en 1816, est un des patrons préférés d'Eugène. Non seulement il connaît et a lu sa biographie, mais, le 1<sup>er</sup> mars 1818, propose à son père de la traduire de l'italien au français<sup>10</sup>. Il connaît bien les pages qui parlent de la dévotion mariale du Bx Alphonse<sup>11</sup>, ainsi que son dialogue avec son père spirituel :

Son directeur lui ayant dit un jour que la sainte Vierge poussait quelque fois la bonté envers ses serviteurs jusqu'à leur apparaître et qu'il espérait qu'elle lui accorderait la même faveur, au moins à l'heure de la mort, S. Alphonse lui répondit: «Écoutez! Quand j'étais jeune, je m'entretenais souvent avec la Bonne Mère. Elle me donnait des conseils sur tout ce qui regardait ma congrégation». Bien! Très bien! - répliqua le directeur - mais que vous disait-elle? À quoi Alphonse répondit jamais que par ces mots: «Oh! Elle me disait de si belles choses!»

Eugène, conscient des difficultés que rencontre sa Congrégation, souhaite que Marie lui donne, comme au Bx Alphonse, les lumières nécessaires en ce qui concerne sa Congrégation. Comme lui encore, Eugène allait souvent s'entretenir avec la Bonne Mère.

Les documents ne révèlent rien sur ce point. Mais il convient de noter que, au sujet de l'expérience d'Eugène du 15 août 1822, plusieurs pères soulignent une certaine ressemblance entre l'expérience d'Eugène et celle du Bx Alphonse<sup>13</sup>. En outre, la tradition affirme que le 15 août 1822 «notre vénéré Fondateur pria[it] [...] avec une grande ferveur devant une statue de l'Immaculée Conception, sollicitant une grâce à laquelle il attachait une grande importance, qui concernait, dit-on, son avenir et celui de la Congrégation<sup>14</sup>.»

Après un tel préambule, essayons d'examiner le fait lui-même.

## **b) Le fait**

Le 15 août 1822<sup>15</sup> survint quelque chose qui a une grande influence sur la formation de la conscience d'Eugène<sup>16</sup>. On ne peut préciser la nature de cette expérience, vu le manque de documents. Le seul témoignage contemporain est la lettre qu'Eugène écrivit au P. Tempier le soir même de ce jour. Voici le début de cette lettre:

L'office vient de finir, très cher et très bon frère, le silence règne dans la maison; il n'est troublé que par le son d'une cloche lointaine qui annonce le départ de la grande procession. Content des hommages sincères que nous venons de rendre à notre bonne Mère, au pied de la belle statue que nous avons élevée à sa mémoire au milieu de notre église, je laisse à d'autres le soin de l'honorer par la pompe extérieure d'un cortège qui n'offrirait rien d'édifiant à ma piété peut-être trop exigeante. Ce temps doit être employé à m'entretenir avec vous, mon cher ami, dans les douces effusions de nos cœurs. Que ne puis-je vous communiquer tout ce que j'ai éprouvé de consolation dans ce beau jour consacré à Marie notre Reine<sup>17</sup>!

Dans cette lettre, Eugène raconte simplement ce qui s'est passé en son cœur, sans expliquer le comment ni la raison de la chose. En supposant l'existence d'un certain événement extérieur, dont parle la



tradition dans la Congrégation, nous pouvons dire qu'Eugène dans sa lettre ne décrit pas le fait extérieur, mais les conséquences intérieures.

On peut distinguer facilement quatre fruits de cette mystérieuse expérience: Eugène comprend, c'est-à-dire réussit à pénétrer et à cueillir dans les regards de la Vierge la vérité essentielle sur Marie elle-même, sur la Congrégation qu'il a fondée, sur lui-même et sur les difficultés extérieures que connaît sa Congrégation.

Pour ce qui concerne Marie, voici ce qu'on lit dans la lettre:

Je n'avais pas senti depuis longtemps tant de bonheur à parler de ses grandeurs et à exciter les chrétiens à mettre en elle toute leur confiance, comme ce matin à l'instruction de la Congrégation. J'ai l'espoir d'avoir été compris, et ce soir j'ai cru m'apercevoir que tous les fidèles qui fréquentent notre église ont partagé la ferveur que nous inspirait la vue de l'image de la sainte Vierge, et plus encore les grâces qu'elle nous obtenait de son divin Fils, tandis que nous l'invoquions avec tant d'affection, j'ose dire, puisqu'elle est notre Mère.

Eugène, qui depuis les débuts de sa formation spirituelle, considérait Marie comme sa mère, aujourd'hui «sent» pleinement ce qu'est cette maternité. Il trouve cela si grand et étonnant qu'il écrit: «J'ose dire, puisqu'elle est notre Mère», et il écrit le mot «Mère» avec M majuscule. Il se sent heureux comme il ne s'était senti depuis longtemps de «parler des grandeurs» de Marie. Il redécouvre ce que signifie vraiment «mettre en Elle toute leur confiance» et se sent si porté à le faire qu'il entraîne les chrétiens à sa suite. Eugène confie au P. Tempier que «la vue de l'image de la sainte Vierge» lui inspire la «ferveur». Ce qui vient d'être dit permet de supposer qu'Eugène n'a pas choisi nécessairement le mot «image» pour désigner d'une autre expression la statue. Ce terme pourrait aussi signifier une «vision» dans le sens d'un «regard d'ensemble» de ce qu'est Marie dans le mystère du Christ et de l'Église<sup>18</sup>. Cette vision de la réalité de Marie lui permet d'entrevoir «les grâces qu'elle nous obtenait de son divin Fils». Une telle vision le remplit de «ferveur» et le stimule à lutter pour le futur de la Congrégation.

Justement, la vision de «notre chère Société», telle qu'elle est en réalité, comme nous avons dit, est un deuxième fruit de l'expérience spirituelle du 15 août 1822. Eugène écrit:

[...] notre Mère. Je crois lui devoir aussi un sentiment particulier que j'ai éprouvé aujourd'hui. Je ne dis pas précisément plus que jamais, mais certainement plus qu'à l'ordinaire. Je ne le définirai pas bien parce qu'il renferme plusieurs choses qui se rapportent pourtant toutes à un seul objet, notre chère Société. B me semblait voir, toucher du doigt, qu'elle renfermait le germe de très grandes vertus, qu'elle pourrait opérer un bien infini; je la trouvais bonne, tout me plaisait en elle, je chérissais ses règles, ses statuts; son ministère me semblait sublime<sup>19</sup>, comme il l'est en effet. Je trouvais dans son sein des moyens de salut assurés, infaillibles même, de la manière qu'ils se présentaient à moi.

Dans les lignes qui suivent, Eugène exprime très clairement que sa «petite Société» est capable d'opérer des «prodiges». Et indiquant la source d'une telle certitude, il écrit: «J'en ai le sentiment et comme l'instinct au-dedans de moi».

En plus, ce jour-là, Eugène se sent appelé à une croissance personnelle. Sans doute un tel appel est toujours présent à sa conscience; mais en ce moment il semble s'intérioriser davantage. Ce sentiment le préserve de la tentation de chercher ailleurs qu'en lui-même les causes des situations difficiles qu'il traverse et lui fait découvrir en elles l'occasion de montrer sa vertu. Avec simplicité, il écrit:

Un seul sujet de douleur venait tempérer et presque amortir entièrement la joie à laquelle je me serais volontiers laissé transporter, c'était moi. Je me suis vu le seul et véritable obstacle au grand bien qui pourrait s'opérer, mais je n'aperçois qu'en gros ce que j'aurais à faire pour être plus utile à la Société et à l'Église. La conclusion était qu'avec plus de vertus, j'aurais plus de lumières et plus d'habileté pour surmonter les obstacles [...]. J'en reviens à mon insuffisance, à mon peu de vertu, c'est indubitablement ce défaut, cette pauvreté, cette misère qui m'empêchent d'apercevoir les moyens de surmonter cet obstacle qui me semble invincible.

La dernière conséquence de ce jour du 15 août 1822 est un regard serein et réaliste sur les difficultés que rencontrent la jeune Congrégation. Eugène prend conscience que ces difficultés ne proviennent pas de la Congrégation, mais de quelqu'un qui vient «neutraliser» le bien.

Ils (les obstacles) étaient présents à ma vue, je les voyais comme rangés en bataille, d'autant plus redoutables que ceux dont nous dépendons se trouvent placés à la première ligne, non point précisément comme les autres ennemis pour nous

combattre à découvert en voulant comme eux nous détruire, mais pour neutraliser tous les efforts que le zèle nous inspire et empêcher, au nom de Dieu qu'ils représentent, tout ce que Dieu exige de nous et que nous eussions auprès d'un saint Charles, d'un saint François de Sales et de bien d'autres. Nous en avons une nouvelle preuve dans les désagrèments... Nous ferions des miracles, qu'à leurs yeux ce serait par la vertu de Béelsébuth.

Nous venons de considérer ces quatre conséquences, selon l'ordre proposé dans la lettre du Fondateur. On pourrait dire toutefois, en parlant du dernier point, que l'expérience de l'année 1822 est étroitement liée aux difficultés que traversait la Congrégation: déjà certaines épreuves faisaient souffrir le Fondateur et d'autres s'annonçaient. En une telle circonstance, le Fondateur redécouvre l'authentique portée du fait que Marie soit la «Bonne Mère» et la «Reine» de la Congrégation, qu'il trouve belle et «utile à l'Église». Il apprend à chercher la cause des difficultés non seulement dans les autres, mais aussi en lui-même. Tout cela le remplit de «joie», de «félicité», de «confiance». Il se sent stimulé à reprendre la lutte avec sérénité et réalisme pour «surmonter les obstacles».

Après avoir parlé de cette expérience spirituelle vécue par le Fondateur le 15 août 1822, il nous faut considérer le fait concret, en analysant d'abord les éléments présents dans la lettre d'Eugène et ensuite l'interprétation qu'en donne la tradition depuis les débuts de la Congrégation.

Aucun doute, le Fondateur lie cette expérience à ce jour du 15 août, qu'il appelle «ce beau jour consacré à Marie notre Reine». Il la lie aussi à «la belle statue que nous avons élevée à sa mémoire au milieu de notre église». Il dit explicitement que «la vue de l'image de la sainte Vierge» l'a rempli de «ferveur». Il ne dit rien d'explicite au sujet d'une possible apparition de Marie. Respecter ce silence du Fondateur peut sembler la meilleure attitude; toutefois il faut rappeler qu'aucune parole écrite exclut la possibilité d'une apparition.

L'absence d'allusions directes à une apparition ainsi que certaines expressions du Fondateur, comme «j'ai éprouvé», «trouvé», «il me semblait voir, toucher du doigt», «la manière qu'il se présentait à moi», etc., cela joint à la joie profonde et la force sereine expérimentées par le Fondateur semblent plutôt indiquer la grâce d'une vision intérieure. Les fruits dont nous avons parlé seraient alors la conséquence d'un instant de grâce dans lequel des vérités connues depuis longtemps deviennent évidentes avec une force si extraordinaire qu'il devient impossible de ne pas les suivre.

Même la tradition qui veut que le sourire de Marie ait rempli le cœur du Fondateur d'une joie et d'une force indicibles, semble, à la lumière de la lettre du 15 août, devoir s'entendre elle aussi d'une grâce intérieure. La théologie spirituelle actuelle explique qu'il n'est pas indispensable à Dieu pour se communiquer aux âmes de produire une image concrète devant les yeux de l'homme. L'action divine peut exercer une influence directe sur l'intelligence de la personne lui permettant de «voir» vraiment, même s'il n'en est rien dans la réalité corporelle. Dieu peut agir encore plus en profondeur, atteignant directement le cœur et la conscience de l'homme, qui en une telle situation, bien qu'il ne voit rien, expérimente une sensation intérieure semblable à celle de la vision. La personne prend conscience d'une présence (par exemple celle de Marie) et se sent fortifiée et remplie d'une joie sereine. C'est justement ce genre de vision qui semble s'être réalisée dans l'expérience du Fondateur. Dans sa lettre, on ne trouve rien qui permette d'affirmer que la statue de Marie ait souri. Mais cette même lettre fournit bien des preuves qu'Eugène a expérimenté, a vu dans son cœur le «sourire» de Marie.

### **c) La tradition**

Comme nous avons vu, le Fondateur ne mentionne dans sa lettre aucun événement extraordinaire. Néanmoins, selon une tradition orale diffusée partout dans la Congrégation<sup>20</sup>, la statue de Marie, en ce jour, «ouvrit les yeux et inclina la tête, lui (au Fondateur) donnant l'assurance que sa prière était exaucée<sup>21</sup>». Il est nécessaire d'examiner la provenance de cette tradition et les fondements sur lesquels elle repose.

Avant tout il faut signaler qu'aucun témoignage se réclame du Fondateur lui-même. Personne raconte avoir entendu de lui «viva voce» quelque déclaration à ce sujet. L'hypothèse voulant que le Fondateur ait voulu maintenir le silence par humilité<sup>22</sup> ne semble pas satisfaisante, car même dans les notes personnelles intitulées «Jours mémorables», où il aurait

pu signaler cet événement, il ne l'a pas fait<sup>23</sup>.

De même le P. T. Rambert (1828-1889), dans sa biographie du Fondateur éditée en 1883, ne fait aucune allusion à un type quelconque d'événement extérieur. Il rapporte la lettre du 15 août et en la commentant il semble bien reconnaître une grâce intérieure expérimentée par Eugène. Il souligne l'importance de ce jour sans parler d'apparition, mais d'un événement extraordinaire reconnu par le fait que Marie, dès ce moment, entre d'une façon particulière dans la vie des Oblats:

Le vénérable supérieur se trompait: Marie Immaculée, touchée de la pureté et de l'élevation de ses désirs, satisfaite de son zèle à la servir et à la faire aimer, l'adoptait en ce jour, lui et les siens, pour les enfants privilégiés de son cœur, pour ses oblats. Bientôt (dans trois ans), par le témoignage solennel du chef de l'Église, elle donnera son nom à cette petite phalange apostolique. En attendant, elle allait montrer sa protection maternelle en renversant tous les obstacles, et en réalisant contre toute espérance les vœux de son fidèle et dévoué serviteur<sup>24</sup>.

Le P. E. Baffle (1855-1920), en son ouvrage édité en 1894, montre bien qu'il connaît la tradition; mais il ne la mentionne que sous forme de question. D'autre part, il affirme clairement la grâce intérieure:

La première que M<sup>fr</sup> de Mazenod a raconté lui-même à la date du 15 août 1823 (sic), mais en termes voilés, mystérieux, fut l'intuition vive, fortifiante des merveilles que Dieu voulait opérer en lui et par lui. La Sainte Vierge se montra-t-elle directement à son serviteur? Lui découvrit-elle distinctement l'avenir de sa Congrégation? Nous serions peut-être en droit de l'affirmer. Toujours est-il qu'à partir de ce jour le P. de Mazenod connut clairement que son ouvre venait de Dieu et était agréée de Dieu<sup>25</sup>.

Cette tradition a été mise par écrit pour la première fois par le P. E. Lamblin (1840-1919) en 1904. Parlant de la présence de l'Immaculée dans la vie de la Congrégation de la Jeunesse Chrétienne, il écrit:

En 1823 (sic), le jour de l'Assomption, le Père de Mazenod érigea une grande et belle statue de Marie Immaculée dans l'arrière-chœur du couvent de la mission, lieu de réunion des congréganistes. La cérémonie se fit en présence de toute cette brillante jeunesse à laquelle il adressa une parole toute brûlante d'amour pour la Reine du Ciel, leur glorieuse patronne. Le soir de ce jour mémorable, pendant tout le temps que dura la procession d'usage, le Fondateur resta seul, agenouillé devant la statue. Or la tradition orale, précieusement recueillie et conservée, nous dit que «la statue ouvrit les yeux et inclina la tête en signe d'adhésion pendant que son zélé serviteur lui demandait une grâce». Ce fait extraordinaire ne fut consigné dans aucun procès-verbal. Il répugnait à la modestie du Fondateur de passer pour un Thaumaturge: il se borna à recueillir avec reconnaissance le bienfait reçu. Le salut de la mère de Dieu, dit St Bonaventure, consiste toujours dans quelque grâce précieuse par laquelle Elle répond à celui qui l'honore. À partir de ce moment, cette statue à laquelle tous nos anciens Pères attribuent ce miracle fut appelée Vierge «miraculeuse» ou encore «Vierge de la mission et de M. de Mazenod<sup>26</sup>».

Dans ce récit, il s'est glissé une erreur, que plusieurs biographes du Fondateur répéteront et qui passera dans la conscience des Oblats. L'auteur raconte que, durant la procession, le Fondateur pria devant la statue de la Vierge. Ceci est évidemment en contradiction avec la lettre du Fondateur, où il est dit que la cérémonie ayant quitté l'église et durant la procession, le P. de Mazenod préféra rester sur place et écrire au P. Tempier. Est-ce que le P. Lamblin ne connaissait pas cette lettre publiée 21 ans plus tôt?

Le P. M. Bernad (1860-1928) en son album édité en 1915 rapporte des passages de la lettre du Fondateur. Sans soulever de doute, il répète la version du P. Lamblin:

Suivant une tradition orale précieusement recueillie et conservée, après la cérémonie de la bénédiction, et pendant tout le temps que dura la procession, le P. de Mazenod, resté seul, agenouillé devant la statue, l'aurait vue ouvrir les yeux et incliner la tête en signe d'adhésion à la demande qui lui était faite<sup>27</sup>.

Dans cet ouvrage, l'auteur considère le «fait» avec réserve et précaution. Avant d'en faire le récit, en se référant de toute évidence à Baffle, il écrit: «La Ste-Vierge se montra-t-elle à son serviteur? La vit-il jeter sur lui un regard de tendresse et l'adopter, lui et les siens, pour les enfants de son cœur?» Puis après avoir rapporté la «tradition», il ajoute: «nous ignorons sur quel fondement s'appuie cette tradition. La Vierge dite «au miracle» n'en est pas moins un des plus précieux souvenirs des origines de la famille religieuse des Oblats.»

En sa biographie du Fondateur éditée en 1928, mais écrite dans les environs de 1886, le P. A. Rey (1828-1911) rapporte des extraits de la lettre sans dire un mot de la «tradition». Il mentionne seulement que, devant la statue bénite le 15 août 1822, le Fondateur «s'est livré à de si longues et si

fréquentes oraisons<sup>28</sup>». De plus cite cette lettre comme «une nouvelle preuve de la confiance» du Fondateur envers le P. Tempier.

Dans la «*Positio Super Introductione Causæ*» imprimée en 1935, nous trouvons également des témoignages sur la «Vierge au miracle»: ce sont les dépositions du P. D. Stefanini (1851-1930), du P. E. Dubois (1872-1962) et de S. Marie-Charlotte-Hortense d'Abadie (1864-1942). Aucun des trois ne connut personnellement le Fondateur<sup>29</sup>. Le témoignage du P. Stefanini renvoie à l'article du P. Lamblin cité plus haut et à un écrit du P. Joseph Bonnard, écrit qui n'a pas été conservé. Le P. Dubois s'appuie sur le témoignage du P. Charles Tatin (1837-1917) et du P. E. Baffie (1855-1920). A propos de la crédibilité du premier, il confesse:

Ayant passé une bonne partie de sa vie avec nos premiers pères, il était de ce chef encore parfaitement renseigné. Le T.R.P. Augier, 3<sup>e</sup> successeur du V. Fondateur dans la charge de Supérieur général, a pu écrire en 1913: «Le cher P. Tatin me paraît devoir être un des témoins les plus précieux». Conscience délicate, esprit calme, pondéré, réfléchi, méticuleux même, précis au point de se rectifier lorsqu'un mot lui semblait pouvoir être exagéré par son interlocuteur.<sup>30</sup>

Sœur d'Abadie fonde son témoignage sur les dires du P. Édouard Gandar (1839-1928) et sur les ouvrages de Rambert, Ricard et Baffie. Ces trois témoins (Stefanini, Dubois et d'Abadie) sont favorables à un miracle extérieur, c'est-à-dire à une apparition.

Cette tradition est aussi présente en certaines images ou représentations, en particulier en quatre d'entre elles. Trois montrent le Fondateur à genoux devant la statue de l'Immaculée; le regard d'Eugène resplendit de joie et de confiance<sup>31</sup>. L'autre est celle proposée par le P. Paul-Marie Germain (1893-1976) faite en janvier 1924 pour «commémorer le centenaire du fait miraculeux du 15 août 1923 (sic)». En cette peinture, le Fondateur offre à la Madone le globe terrestre «pour symbolisé le travail de sa Congrégation<sup>32</sup>».

Nous devons rappeler que cette «tradition» a été respectée en 1975, lors de la béatification du Fondateur. C'est de cette année que date une sculpture représentant le Fondateur, comme évêque, à genoux devant la «Vierge au sourire». La même année, la Congrégation fit graver des médailles d'argent et de petits médaillons métalliques montrant d'un côté le Fondateur et de l'autre la «Vierge au sourire» présente dans les missions des Oblats. En 1922 une réplique de la statue fut produite par un artiste romain pour le scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa<sup>33</sup> et en 1984 une statue miniature fut fabriquée en série pour être répandue dans la Congrégation.

C'est ainsi que nous avons cherché à répondre à la question posée depuis les débuts de la Congrégation: «La Sainte Vierge se montra-t-elle à son serviteur? La vit-il jeter sur lui un regard de tendresse et l'adopter lui et les siens pour les enfants de son cœur?»<sup>34</sup>

Une réponse est-elle possible? Cela dépend de ce que recèle la question. D'ordinaire, dans le passé, on cherchait à savoir ce qu'aurait fait ou pas fait la statue. Cette manière d'envisager le problème était le fruit de la formation théologico-spirituelle du temps. Aujourd'hui on retient comme plus important découvrir, en autant que c'est possible, ce qui s'est passé dans le cœur du Fondateur. Pour ce qui regarde la statue, il est impossible de fournir une réponse complète et définitive, car les témoignages précis manquent sur quoi se baser. Quant à la demande plus importante, c'est-à-dire ce qui est arrivé dans l'intimité du cœur d'Eugène, on peut affirmer avec grande probabilité, presque une certitude, que la lettre du 15 août 1822 offre un témoignage clair d'une vision intérieure. Selon cette interprétation, on peut répondre affirmativement aux questions posées plus haut. Plus que cela, il semble qu'ainsi est saisi de la meilleure façon l'essence même de l'expérience vécue par le Fondateur en 1822.

Bien des événements survenus dans la Congrégation après cette date nous montrent qu'Eugène a vu le regard maternel de Marie se poser sur lui, qu'il a vu en Marie la Mère qui prenait sous sa protection lui et tous ceux qui appartiennent à sa Congrégation. Une telle expérience ne pouvait être formulée de façon plus heureuse que par l'expression «le sourire de la Mère». Un sourire expérimenté par Eugène en un moment de fatigue morale, alors qu'il sentait le poids des épreuves qui pesaient sur la Congrégation, un sourire qui infuse en son cœur une force nouvelle pour supporter des difficultés plus graves encore qui devaient se présenter dans la suite.

Le Fondateur a vécu ce moment avec un regard de foi. Une telle affirmation semble plus près de la vérité, dans laquelle les choses trop extraordinaires ne trouvent pas place. Telle vérité, simple et par tant profonde, est beaucoup plus belle.

Kazimierz LUBOWICKI, O.M.I.

---

NOTES :

1 E. de MAZENOD, *Retraite*, décembre 1814, 4<sup>e</sup> jour, Arch. Post. Rome.

2 *Ibid*, Introduction.

3 *Ibid*, 4<sup>e</sup> jour.

4 *Ibid*

5 Aimé ROCHE, *Biographie par l'image. Eugène de Mazenod*, Lyon 1960, p. 84.

6 E. de MAZENOD, *Résumé des résolutions prises pendant la semaine que j'ai passée dans la retraite à Bonnevaive pour raison de santé en juillet 1816*, Arch. Post. Rome.

7 ID., *Retraite d'un jour pendant la retraite de la communauté*, 30.10.1818.

8 Le désir d'une prière approfondie, Eugène l'exprime déjà en 1818: «11 faut à l'avenir que je me confie plus encore en la vertu de la prière, qu'à l'activité que je tâche de mettre pour faire réussir les œuvres qui me sont confiées ou que le bon Dieu m'inspire de faire. Ce serait folie que de ne se donner aucun mouvement, je pense même en considérant comment ont agi les Saints, qu'il faut s'en donner beaucoup, mais il serait moins sage encore de ne pas faire son principal capital de la prière, de l'intercession [...] surtout de la T.S. Vierge. Ce serait un désordre que de perdre la paix de l'âme, que de riposter tout humainement quand les choses ne vont pas selon mes souhaits >, *Retraite*, décembre 1814, Introduction.

9 Yvon BEAUDOIN, */tinerario spirituale di Mons. C.J.E. de Mazenod*. Esercizi spirituali ai superiori Oblati della provincia italiana, 1986, Ms., p. 8.

10 Cf. Joseph PIELORZ, *Étude sur la première biographie de S. Alphonse en langue française*, Ms. p. 2, DM 1 8.

11 Cf. V. GIATTINI, *Vita del beato Alfonso*, Roma 1816; le manuscrit de la traduction de C.-A. de Mazenod est conservé aux Archives générales, DM 18.

12 *Ibid*, p. 216-217.

13 Cf. STEFANINI, dans *Positio Super Introductione Causa'* (Beatificationis et Canonizationis Servi Dei C.J.E. de Mazenod), Summarium, Rome 1935, p. 699; J. PIELORZ, *art. cit.*, p. 12.

14 Edmond DUBOIS, dans *Positio Super Introductione Causa*, p. 716.

15 B. L. WITTENBRINK, «The Oblate Madonna», dans *Études Oblates*, 1942, p. 230-231. L'auteur rend compte de la discussion au sujet de la date de l'événement.

16 Il ne faut toutefois pas exagérer la portée d'un tel fait. Mieux vaut respecter le jugement d'Eugène exprimé avec un souci de précision: «...un sentiment particulier [...] j'ai éprouvé aujourd'hui, je ne dis pas précisément plus que jamais mais certainement plus qu'à l'ordinaire».

17 Lettre au P. Tempier, 15 août 1822, cf. *Lettres aux Oblats de France* (Écrits Oblats VI, Rome 1982, p. 98). Le texte de cette lettre, dont l'original est perdu, a été reconstruit d'après les notes du P. A. YEN VEUX, *Les Saintes Règles de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée expliquées d'après les écrits, les leçons et l'esprit de Mgr de Mazenod*, Paris 1903, IV, 113-114; IX, 209; VII, 77-78; VII, 61. Voir aussi T. RAMBERT, *Vie de Mgr de Mazenod*, Tours 1883, I, p. 352-353; M. BERNAD, *Mgr C.-J.-E. de Mazenod...*, Bruxelles 1915, p. 64; A. REY, *Histoire de Mgr C.-J.-E. de Mazenod...*, Rome 1928, I, p. 280-281. À l'avenir, pour éviter les citations superflues, toutes les expressions tirées de cette lettre seront placées entre guillemets, sans référence dans les notes.

18 Cette interprétation semble plus proche de la pensée d'Eugène qui écrit dans cette même lettre: «Je laisse à d'autres le soin de l'honorer (Marie) par la pompe extérieure d'un cortège qui n'offrirait rien d'édifiant à ma piété peut-être trop exigeante». Si on se rappelle comment Eugène aime les fêtes populaires et les organise avec un plaisir personnel en ces années, il semble nécessaire d'entendre l'expression «trop exigeante» dans le sens de trop exigeante aujourd'hui, le 15 août 1822, parce que son regard a dépassé ce que voient les yeux, pour regarder ce qui peut se voir seulement par le cœur.

19 La même expression se retrouve dans la deuxième phrase des notes prises durant la retraite de 1821: «Réflexions. Beautés de l'office psalmodié. Pensées qu'il m'a fournies, sublimité de la fin de notre Institut». cf. E. de MAZENOD, *Réflexions*. 1821.

20 Cf. B. L. WITTENBRINK, *art. cit.*, p. 222.

21 E. Dueols, dans P.S.LC, p. 716.

22 Cf. E. LAMBLIN. «L'Immaculée Conception et la Congrégation de la Jeunesse chrétienne fondée à Aix par M. l'abbé de Mazenod», dans *Missions O.M.I.*, 1904, p. 472.

23 E. de MAZENOD, *Jours Mémorables*, Arch. Post. Rome.

24 T. RAMBERT, *op. cit.*, I, p. 353-354.

25 E. BAFFIE, *Esprit et vertus du Missionnaire des Pauvres, C. J. E. de Mazenod....* Paris 1894, p. 211.

26 M. BERNAD, *op. cit.*, p. 64.

27 A. REY, *op. cit.*, I, p. 280.

28 Cf. P.S.LC., p. 42, 64, 54.

29 *Ibid*, p. 65.

30 Cf. J. PIELORZ, *Iconographie de Mgr de Mazenod*, Rome 1961, 7d, 7e, 7f.

31 Cf. *Ibid*, 9b, 9c.

32 Cf. M. BERNAD, *op. cit.*, p. 64.

33 Cf. B. L. WITTENBRINK, *art. cit.*, p. 222. Cette statue se trouve actuellement dans la chapelle dédiée au Bx Eugène de Mazenod dans l'église oblate de Saint-Pierre-Apôtre de Montréal.

34 M. BERNAD, IOC. Cit.

# L'Église et les Inuit

SUMMARY - This is an up-to-date bird's eye view of the missionary work among the Eskimos of the Canadian North. The author leads us from Fort Good Hope to the Arctic Circle. On the way, he brings up the great missionary names, as Grollier, Breynat, Turquetil, Robidoux and many others who have consecrated their lives to the Kingdom of Christ. The contribution of the Oblate Brothers and the Grey Nuns who, in many ways, have assisted the missionary priests, is mentioned. It is hoped that a greater collaboration with protestant churches will come about. Three new bishops have been named to evangelize the Inuit: Excellencies Denis Croteau, Reynald Rouleau and Henri Goudreault. After having listened to the Holy Spirit, an ear is given to the aspirations of native people.

## A. Au Mackenzie

Deux figures légendaires, les Pères Henri Grollier et Émile Petitot ont marqué les débuts de l'Évangélisation des Inuit dans l'actuel diocèse du Mackenzie. Le Père Grollier en 1860 rencontra à Fort McPherson les Esquimaux venus traiter leurs fourrures au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson et parvint à les réconcilier avec leurs traditionnels ennemis, les Loucheux. En signe d'amitié, il leur fit baiser son crucifix d'Oblat et avant leur départ, baptisa quelques-uns de leurs enfants.

Le Père Petitot partit de Fort Good Hope sur la rivière Mackenzie, à 27 kilomètres au sud du Cercle Arctique, pour atteindre en mars 1865 le Fort Anderson où il trouva deux Esquimaux. Il les accompagna jusqu'à leur campement sur l'Océan Glacial mais n'y fit qu'un bref séjour, son guide indien dévoré par la peur et lui-même ne se sentant guère en sécurité. D'autres tentatives de contact avec les Inuit s'avèrent tout aussi décevantes. En juin 1877, il se rendit au Delta du Mackenzie, y rencontra des Esquimaux mais n'osa les suivre dans leurs terres.

En 1890, le Père Camille Lefebvre vit bien les Esquimaux au Fort McPherson mais comme ses prédécesseurs, se buta à la difficulté de la langue. En 1892 et 1893, il séjourna chez eux à l'embouchure du Mackenzie sur l'île Richard, puis, plus tard, sur l'île Herschell où, hélas!, les bonnes dispositions des autochtones s'étaient effondrées devant le mauvais exemple des baleiniers américains qui y hivernaient. Le Père Lefebvre, découragé, partit pour le Klondyke.

En 1902, M<sup>sr</sup> Gabriel Breynat fut nommé premier Vicaire Apostolique du Mackenzie. En 1912, il députa le Père Jean-Baptiste Rouvière pour s'occuper des Inuit. En compagnie d'un trappeur du Grand Lac de l'Ours, M. Hornby, le Père Rouvière remonta la rivière Dease jusque chez les Esquimaux du Cuivre. Il y passa l'hiver, puis redescendit à Fort Norman pour remonter à l'automne 1913 vers les Inuvialuit en compagnie du Père Leroux. À l'instigation du sorcier Kurmiq, ils seront tous deux assassinés par Sinisiaq et Ulluksaq.

En 1919, le Père François Frapsauce fut désigné pour continuer leur œuvre mais l'année suivante, se noya accidentellement. En 1921, M<sup>sr</sup> Pierre Fallaize, alors simple missionnaire, comptait six convertis Esquimaux dans sa paroisse du Grand Lac de l'Ours. En 1923, à Aklavik, point de convergence des Indiens et Inuit, M<sup>sr</sup> Breynat établit la mission dont allait prendre charge le Père Joseph Trocellier, bientôt secondé par les Sœurs de la Charité de Montréal, dites Sœurs Grises, dirigeant école (1925) et hôpital (1933). Le Père Pierre Fallaize continua de son côté à visiter les quelque 2 000 Inuvialuit de la Côte Arctique.

L'érection de la mission catholique de Coppermine où les missionnaires Anglicans ont pris pied, décidée pour 1928, fut remise à l'année suivante. Le bateau transportant le matériel de construction fut forcé de se réfugier dans Lettie Harbour, où les Pères Fallaize et Antoine Binamé y ayant découvert providentiellement un groupe d'Esquimaux sympathiques jugèrent opportun d'élever là leur maison-chapelle. En 1930, le Père Lucien Delalande rejoignit à Coppermine le Père Fallaize qui en 1931 fut nommé évêque coadjuteur du Mackenzie spécialement mandaté pour les Inuit.

Dès lors, le développement des missions esquimaudes alla bon train : Burnside (Bathurst Inlet) en 1935, Paulatuk en 1936, Stanton en 1937 transportée à Minto Inlet en 1938 par le Père Roger Buliard, le célèbre auteur *d'Inuk*, Holman Island en 1939, Tuktoyaktuk en 1940, Cambridge Bay de desserte de Burnside devient mission vers 1954, Inuvik en 1959. D'après les

statistiques officielles, il y a, vers 1950, sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> Trocellier, 252 catholiques sur 1 257 Inuvialuit.

Dans son rapport de 1983, M<sup>gr</sup> Paul Piché, nommé en 1959 à la tête du diocèse Mackenzie-Forth Smith, note que sur 3 308 Esquimaux, il y a 655 catholiques, soit 19,88%. Sur une population totale de 3 6795 habitants, les Inuit ne sont qu'une faible minorité et ne représentent que 3,55% de la population catholique du Mackenzie. «Cela s'explique, écrit M<sup>gr</sup> Piché, par le fait que les premières tentatives de pénétration catholique chez eux ou bien furent un échec ou bien ne purent être maintenues par suite de la nécessité de s'occuper des Indiens convertis. Cela laissa libre champ aux missionnaires Anglicans – dont on doit reconnaître le zèle et le mérite – qui baptisèrent tous les Inuit sur leur passage. Ils avaient l'appui de la Compagnie de la Baie d'Hudson. On doit regretter l'esprit d'étroite rivalité, les préjugés et le dénigrement d'alors, de quelque côté qu'ils aient été. Depuis et surtout après Vatican II, on a fait d'importants progrès dans le sens d'une meilleure compréhension et un plus grand respect mutuels. On ne peut que souhaiter un rapprochement toujours plus grand avec l'Église Anglicane pour parvenir enfin à l'unité voulue par le Christ et désirée par tous. Les desseins et les voies de Dieu ne sont pas toujours les nôtres et son Esprit qui «souffle où il veut» demeure l'âme de l'évangélisation.»

Il semble qu'actuellement, sous le jeune successeur de M<sup>gr</sup> Piché, Monseigneur Denis Croteau, O.M.I., l'Église missionnaire au Mackenzie veut non seulement capter le Souffle de l'Esprit mais aussi être davantage aux écoutes des peuples autochtones pour former des églises locales où de plus en plus les laïcs, fiers de leurs traditions, animeront les communautés de foi et de prière. La visite de Jean-Paul II le 19 septembre 1987 semble être dans cette ligne un précieux encouragement.

## **B. À la Baie d'Hudson**

Le visage de M<sup>gr</sup> Arsène Turquetil, O.M.I., (1876-1955) domine les premières années de l'évangélisation des Inuit du Centre de l'Arctique. Dès 1901, peu de temps après son arrivée au Canada, il mit toute sa détermination normande à la recherche des Esquimaux. Il héritait ainsi du rêve entrevu par le Père Alphonse Gasté (1830-1919) de les rejoindre chez eux dans la Terre Stérile. Le Père Gasté en 1868 avait atteint le lac Durbawnt au sud-ouest de Baker Lake. Le Père Arsène Turquetil, partant comme lui du lac Caribou, se rendit à l'hiver 1906 jusqu'à la rivière Kazan dans les environs du lac Ennadai. Il passa sept mois chez des Inuit encore païens et très proches de la nature, vivant de chasse et de pêche, logeant dans la tente de peau, l'été, et dans la maison de neige l'hiver.

En 1911, à la demande de M<sup>gr</sup> Ovide Charlebois, O.M.I., (1862-1933) dont la juridiction s'étendait jusqu'au Pôle Nord, le Père Turquetil entreprit un voyage de reconnaissance aux environs de Churchill. Il y rencontra des Inuit venus de Fullerton et de Chesterfield et se laissa convaincre que ce dernier endroit était la place idéale pour y établir la première mission catholique dans le pays des Esquimaux appelé aujourd'hui «Nunavut» (Notre Terre). De Chesterfield, il serait facile, par terre ou par mer, d'atteindre les camps inuit dans toutes les directions. De plus, l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson avait, elle aussi, décidé d'y ouvrir un poste de traite qui ne manquerait pas d'attirer les autochtones nomades et leurs fourrures de renard ou de phoque. D'autre part, Fullerton, lieu d'hivernage pour les baleiniers de la Nouvelle-Angleterre, avait fermé ses portes, faute de gibier.

Avec la bénédiction de M<sup>gr</sup> Charlebois et les encouragements de M<sup>gr</sup> Augustin Dontenwill, supérieur général des Oblats, après avoir mené bon train les préparatifs de départ grâce à une éloquence qui savait toucher les cœurs et délier les bourses, le Père Turquetil, le 24 juillet 1912, accompagné du Père Armand Leblanc (1884-1916), s'embarqua avec tout le matériel nécessaire à la construction de la mission Notre-Dame de la Délivrante sur le bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le *M.S. Nascope*. Le 3 septembre, ils arrivaient à destination et rencontraient à Chesterfield les mystérieux Inuit, «beaux types d'hommes qui loin de repousser attirent la sympathie» écrira le Père Leblanc.

Depuis, 75 années d'apostolat missionnaire ont passé. À Chesterfield même, une plaque



commémore cet anniversaire souligné le 30 juillet 1987 par M<sup>sr</sup> Reynald Rouleau au lendemain de son ordination comme successeur de M<sup>sr</sup> Orner Robidoux (1913-1986) à la tête du diocèse Churchill-Baie d'Hudson. Il est impossible de faire revivre en quelques pages cette longue épopée blanche où «Apôtres Inconnus», Pères et Frères Oblats, et «Femmes Héroïques », Sœurs Grises et Catéchistes indigènes, ont rivalisé de zèle, tous donnant généreusement leur vie et certains leur sang pour leurs ouailles. Ne citons parmi ces derniers que le Père Joseph Buliard disparu tragiquement à Garry Lake en automne 1956.

Les premières conversions à Igluligaardjuk, nom officiel inuktitut de Chesterfield Inlet, datent du 2 juillet 1917, grâce à l'intervention providentielle de la petite Thérèse de Lisieux, compatriote du Père Turquetil, déclarée quelques années plus tard, patronne des Missions. Les missionnaires n'avaient cessé depuis leur arrivée de parler du Bon Dieu, le "Nunaliurti", le Créateur de toutes choses, malgré un vocabulaire indigène restreint et compliqué. À force d'écouter, d'analyser, de comparer, le Père Turquetil dotait ses compagnons d'une grammaire esquimaude élémentaire. Il mettait aussi ses néophytes en garde contre les pratiques ancestrales de sorcellerie tout autant que contre l'immoralité de certains Blancs peu soucieux de religion. Il publia sans délai un livre de prières, des cantiques et un catéchisme, adoptant les caractères syllabiques hérités des Indiens et acceptés par les représentants de l'Église Anglicane.

L'Église Anglicane, au lieu d'être comme à présent depuis Vatican II une église sœur, s'avérait plutôt en ce temps-là être «l'opposition» et la répartition actuelle des Catholiques et des Anglicans correspond encore en général à la dénomination du premier occupant. Chesterfield sera catholique tandis que Baker Lake, évangélisée par le ministre Smith, sera d'allégeance anglicane et cela malgré la fondation de la mission catholique qui suivit presque immédiatement, avec les pères Marcel Rio et Armand Clabaut en 1927, trois ans après la mission Sainte-Thérèse au Cap Esquimau. Cette dernière fut érigée par le Père Lionel Ducharme (1897-1979) aidé du frère Prime Girard, qui dès 1916 remplaçait à Chesterfield le Père Leblanc décédé en mer et en 1929, était ordonné prêtre par M<sup>sr</sup> Mathieu, évêque de Gravelbourg. Le Père Ducharme fut le seul prêtre ordonné dans le diocèse de la Baie d'Hudson. M<sup>sr</sup> Charlebois le revêtit du sacerdoce lors de sa visite pastorale à Chesterfield en 1923. Jusqu'à présent, aucune vocation religieuse n'est arrivée à terme malgré quelques essais tant chez les Oblats que chez les Sœurs Grises.

Les Sœurs Grises furent dès 1931, les précieuses auxiliaires des missionnaires chez les Esquimaux, prenant en charge l'Hôpital Sainte-Thérèse et plus tard jusqu'à la fermeture du Pensionnat Turquetil l'école fédérale bâtie par M<sup>sr</sup> Marc Lacroix devenu évêque en 1942, remplaçant d'un coup ses deux prédécesseurs démissionnaires, M<sup>sr</sup> Turquetil et M<sup>sr</sup> Clabaut. Actuellement, aucune œuvre hospitalière ou scolaire ne relève directement de la mission catholique sinon le foyer débordant de tendres soins où, toujours à Chesterfield, les Sœurs s'occupent d'enfants handicapés.

Lors de son accession au siège de Churchill-Baie d'Hudson en 1970, M<sup>sr</sup> Robidoux emboîta résolument le pas de ses missionnaires qui rêvaient, discutaient et avaient lancé le mouvement des catéchistes indigènes en leur offrant au moins temporairement un centre de formation spirituelle à Pelly Bay à la grande joie du Père Pierre Henry, fondateur en 1935 de cette mission polaire et surnommé Kayualuk, le Grand Rouquin, par les Inuit. Toute sa vie, M<sup>sr</sup> Robidoux soutiendra les catéchistes, les aidera et c'est en se rendant, le 12 novembre 1986, à une réunion de ces derniers qu'il fécondera cette œuvre de sa mort, tout comme d'ailleurs le Père Théophile Didier, le traducteur officiel des textes scripturaires en Inuktitut et Sœur Lise Turcotte, s.g.m., la coordonnatrice des programmes diocésains de religion.

Certes, la présence des catéchistes – couples mariés, tous deux, homme et femme, Officiellement nommés par l'Évêque, – supplée, mais pas entièrement, à la pénurie grandissante du clergé ordonné. Elle est surtout une participation importante des laïcs dans la formation d'une Église locale. Actuellement, douze couples catéchistes sont en fonction, seuls ou en collaboration avec un prêtre résidant ou itinérant.

Arrivera-t-il un jour que l'auto-détermination que revendiquent les Inuit sur le plan politique

et appuyée, semble-t-il, par le Pape Jean Paul II du haut du podium-tepee de Fort Simpson le 20 septembre 1987, dépasse le plan politique et embrasse l'Église locale inuit, ouvrant une voie d'accès vers un ministère ordonné imitant ainsi en retard l'Église Anglicane forte déjà de plusieurs prêtres inuit dévoués et mariés? Bien malin qui pourrait le prédire.

Depuis quelques années, un autre trait de l'Église Catholique à la Baie d'Hudson mérite d'être noté, l'arrivée, du sud, de jeunes volontaires des deux sexes pour une période plus ou moins longue au service de la Mission chez les Inuit et tournés spécialement vers les jeunes dont ils se sentent plus proches grâce aux mêmes influences qu'ils subissent à l'école, à la télévision, dans les sports, dans les divertissements, tout cela enveloppé d'un matérialisme qui finalement les déconcerte et les rapproche les uns des autres et de Dieu quand il n'augmente pas la liste des dévoyés ou des suicidés.

Je ne pense pas qu'en général, sinon à travers un relent antireligieux de mauvais aloi hérité de quelque journaliste trop acide, les Inuit de la Baie d'Hudson reprochent aux missionnaires leur condition actuelle de vie. Au contraire, grâce à eux, ils ont préservé leur langue, consigné leurs traditions et légendes, et surtout, même au prix d'un certain internat, ont mis le pied dans l'étrier de la civilisation blanche; se sont développés économiquement par l'apport des coopératives et les encouragements dans le domaine de l'art indigène et peuvent espérer une participation toujours plus éclairée dans la politique de demain concernant leur pays, ses ressources et surtout ses habitants.

Les Inuit ne sont pas nombreux, à peine 20 000 dans la région qui nous occupe; un bon quart sont catholiques. Il reste en service actif dans le diocèse 13 prêtres: 8 Français, 3 Canadiens et deux Belges. Deux demeurent à Churchill s'occupant de la paroisse blanche, des Inuit hospitalisés localement, de la correspondance concernant la revue «Eskimo» et côtoyant les nombreux visiteurs de toutes nationalités convergeant vers le Musée Eskimo de renommée mondiale. Le frère Jacques Volant, arrivé au Nord en 1925, pendant plus de quarante ans le curateur dévoué de ce musée, vient de s'éteindre le 14 septembre 1987, chargé d'années et de mérites, laissant la direction de ses précieuses collections arctiques à la muséologue Lorraine Brandson. De son côté, à Pond Inlet, le Père Guy Mary-Rousselière continue annuellement ses fouilles, enrichissant de trouvailles précieuses le Musée de l'Homme à Ottawa.

Churchill a été souvent appelé «La Porte du Nord»; la porte qui s'ouvre sur la toundra pour que l'on regarde bien objectivement ce qui se passe dans les territoires inuit s'étendant de la taïga au Pôle Nord; la porte aussi que l'on devrait savoir tenir fermée afin de ne pas trop déranger les Inuit qui sérieusement discutent de leur économie, de leur culture et de leur avenir. Puisse le Grand Esprit les inspirer et l'Église locale en sortir forte et belle comme au lendemain d'une nouvelle Pentecôte.

### **C. Au Nouveau-Québec**

Le Nouveau-Québec majoritairement anglicisé et protestantisé dépend au point de vue de sa minorité catholique du diocèse Labrador-Schefferville, depuis qu'en 1946 toute cette région fut détachée de la Baie d'Hudson pour former le Vicariat du Labrador confié à M<sup>gr</sup> Lionel Scheffer (1903-1966). Seul, le village de Wakeham Bay, connu actuellement sous le nom de Kangiqsujuaq, possède un groupe de catholiques inuit important. Le Père Jules Dion, missionnaire oblat, né en 1928, originaire de Belgique, vit parmi eux, parlant leur langue et partageant leurs préoccupations. Il dépend de M<sup>gr</sup> Henri Goudreault, O.M.t., récemment nommé et ordonné. Un prêtre itinérant assure le service dans les autres postes de l'Ungava, portant lui aussi, selon la devise des Oblats, la Bonne Nouvelle aux Pauvres.

Charles CHOQUE, O.M.I.,

en la fête de Thérèse de Lisieux,  
patronne des missions,  
Ottawa, le 1<sup>er</sup> octobre 1987.

# **Le fonds de partage oblat de la province Saint-Joseph après dix ans d'existence**

SUMMARY - After Vatican II, the religious communities go through a phase of adaptation. For a long time, these communities had used their assets and their persons in the fields of education, health and pastoral works of all kinds. Because their personnel was diminishing and because the Government was assuming the tasks that they performed to that date, they had to find other adapted forms of sharing. The Oblates of Mary Immaculate of St. Joseph province decided to create a fund of social and pastoral assistance. A committee has the function of analyzing the demands of the petitioners and of distributing the funds. The author of the article describes the activities of the fund during its ten years of existence.

Des demandes d'aide financière parviennent régulièrement à l'administration de la province Saint-Joseph. Une aide substantielle atteint les missions par l'entremise du Centre Missionnaire Oblat. Des fonds et des réserves ont été constitués afin de donner suite à de multiples sollicitations en d'autres domaines. Le fond de pastorale oriente son aide vers la pastorale en milieu oblat. Le budget des Bonnes œuvres répond à un ensemble de demandes qui sont très variées. Le fonds de partage oblat couvre un secteur dont les frontières et les activités sont décrites sous forme d'un bilan de dix ans de vie dans ce document.

Le fonds de partage oblat a été lancé en 1976. C'était, à Montréal, l'année des jeux olympiques et l'ouverture du stade qui a une réputation internationale. Le seul parallèle existant entre le fonds et le stade est la durée d'une décennie. Ensuite les comparaisons se présenteraient dans l'ordre de Goliath et David. Là on parle de millions de dollars, ici de milliers; d'un côté les intérêts sont extrêmement coûteux, de l'autre ils rapportent; là on hisse une immense toile servant de toit, la toile étendue par le fonds de partage est invisible et veut recouvrir les sans-abri. Ils sont nombreux ces sans-abri et ils ont de «multiples visages». Ils sont les bénéficiaires du modeste apport du fonds de partage oblat.

## **Origine**

Retracer les origines d'un organisme, c'est comme remonter une rivière jusqu'à sa source. A un certain point, quelques filets d'eau disparaissent dans l'inconnu.

Au tout début des années 1970, les communautés religieuses, particulièrement au Canada français, vivaient une phase d'adaptation, suite au concile Vatican II, à la révolution tranquille au Québec et à beaucoup d'autres phénomènes sociaux et religieux.

Depuis longtemps les communautés religieuses partageaient leurs biens et leurs personnes en investissant leurs ressources dans les domaines de l'éducation, des hôpitaux et de la pastorale sous toutes ses formes. Le personnel devenant moins nombreux et l'État assumant davantage les tâches que les communautés maintenaient jusqu'à ce moment il fallait trouver des formes adaptées de partage. Une nouvelle conscience sociale s'éveillait dans les milieux religieux et des engagements différents prenaient forme.

De nombreux projets naissaient sous l'impulsion de gens engagés dans des quartiers populaires. Les initiateurs de ces projets étaient souvent des personnes issues de ces milieux, des démunis eux-mêmes, au moins dans les ressources financières.

Les communautés devenaient plus à l'aise monétairement, à la suite de la vente d'établissements, grâce également aux salaires touchés par un bon nombre de religieux et religieuses. C'est ainsi que les rôles en se renversant les «quêteurs» sont devenus les «quêtés».

À la suite de la vente de nos terrains à Hull surgit, au moins dans sa phase concrète et réaliste, l'idée de créer un fonds d'aide sociale et pastorale<sup>1</sup>.

En sa séance du 5 septembre 1975, le Conseil provincial met sur pied un comité «ad hoc»

composé de Gilles Comeau, président, Robert Guimond, Gérard Landreville et Denis Toupin. Marcel Laurence, trésorier provincial, était responsable de ce comité auprès du Conseil provincial. Le mandat confié au comité était de déterminer les objectifs du fonds, suggérer des moyens de le constituer, désigner qui verra à la distribution des revenus et selon quels critères les choix devraient se faire. L'échéance est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 1975.

Une première réunion du comité eut lieu à la maison provinciale le 1<sup>er</sup> octobre 1975. Une deuxième rencontre, tenue à Ottawa, le 10 novembre, produisait un document qui deviendra la base de la charte définitive. Quelques options étaient proposées sur un point ou l'autre, laissant le Conseil provincial libre de fixer les directives qui deviendraient permanentes<sup>2</sup>.

Le 9 janvier 1976, le Conseil provincial approuvait la charte qui servirait «ad experimentum», pour une période de deux ans.

Une lettre provenant de Gilles Cazabon, provincial, destinée aux Oblats de la Province, présente le fonds de partage oblat'. Une référence à une lettre circulaire du 1<sup>er</sup> septembre 1975 rappelle une des priorités de l'année qui est de «susciter dans notre groupe oblat une prise de conscience, de stimuler la motivation et de provoquer à des gestes concrets dans la ligne de la pauvreté évangélique et de la justice sociale». Les communautés et les Oblats à budget personnel sont invités à contribuer à ce fonds de partage. La nomination des membres du comité se fera prochainement.

### **Mise en marche**

En sa séance du 24 septembre 1976, le Conseil provincial nommait les cinq premiers membres du comité chargé d'administrer le fonds. Léo Dénommé, Étienne Gareau, Gérard Landreville, Jacques Léger et Fernando Thibodeau formeront ce groupe initial. Normand Martel est le responsable auprès du Conseil provincial, il convoquera les membres nommés; une première réunion se tiendra à Saint-Pierre-Àpôtre de Montréal, le 3 décembre 1976.

Quatorze demandes «soigneusement résumées et codifiées» par Fernando Thibodeau sont présentées. Trois de ces demandes sont écartées. Les onze autres sont partagées entre les membres du comité. Chacun a la responsabilité de vérifier auprès des demandeurs le sérieux des projets, soit en les visitant, ou en obtenant les informations pertinentes sur les objectifs poursuivis et les budgets et bilans. Ensuite des recommandations seraient proposées au comité concernant les subventions qui seraient allouées. Une somme de huit mille dollars est disponible et sera partagée entre les diverses demandes. Une mise de fonds initiale de deux cent mille dollars a été faite par l'administration provinciale, les intérêts de ce montant forment cette première somme.

Les décisions concernant les onze demandes acceptées seront prises à la deuxième réunion du comité qui aura lieu à la maison de l'Assomption d'Ottawa le 14 janvier 1977.

### **Rythme de croisière**

Le texte présenté ici couvre une période de dix ans, soit de l'origine en décembre 1976 au 31 décembre 1986. Les données ne sont pas d'un caractère rigoureusement scientifique. Toutefois, la longueur de la période, le rythme et la provenance des demandes et le sérieux des membres du comité permettent de dégager certaines constantes fiables.

Cinq cent une demandes sont parvenues au comité. Cent dix ont été refusées. Trois cent quatre-vingt-onze demandes ont reçu un appui favorable. Un montant de subvention pour chaque demande était recommandé au Conseil provincial, qui a régulièrement appuyé le comité à quelques exceptions près.

Plus de quatre cent cinquante mille dollars ont été distribués, soit tout près d'un demi-million, dans cette période de dix ans.

Vingt-deux réunions ont été tenues, au rythme de deux annuellement, en mai et novembre. En plus, une réunion spéciale a eu lieu le 7 mars 1980. Gilles Hébert, président, Étienne Gareau, secrétaire, et Fernando Thibodeau, secrétaire-exécutif ont mis au point certains critères afin d'éliminer des demandes avant même leur envoi aux membres du comité, en s'inspirant de l'expérience acquise, des

critères de la charte et de quelques autres suggérés par le comité de priorités dans les dons de la CRC-Q<sup>4</sup>.

### Cible visée et statistiques

Les lignes de fond qui encadrent la sélection des demandes sont à la fois précises et souples. Géographiquement les limites sont les mêmes que celles de la province Saint-Joseph.

#### Nature des projets acceptables

- Les projets d'animation pastorale, d'éducation de la foi et de formation de responsables visant à favoriser une meilleure insertion du chrétien dans son milieu conformément aux exigences d'une foi authentique.
- Les projets d'animation sociale et de promotion de la justice auprès des démunis et visant à diminuer ou mieux à éliminer les causes de l'injustice et ayant une claire incidence sur la promotion collective.
- Les cas d'urgence, tels ceux de groupes souffrant de catastrophes ou de graves injustices.

#### Projets prioritaires

- Provenant de milieux où œuvrent les Oblats de la province Saint-Joseph.
- Provenant de groupes qui ont souci de se prendre en charge et d'évaluer leur action.
- Provenant de groupes, plus spécialement, dont les projets sont en phase de démarrage.

La population atteinte se situe massivement en bas de quarante ans, avec un sommet entre dix-huit et trente ans. C'est une approximation basée sur l'ensemble des organismes que nous avons aidés.

Les projets subventionnés pourraient se classer en deux catégories: ceux qui poursuivent une fin pastorale et explicitement chrétienne et ceux qui répondent plus précisément à des objectifs sociaux.

#### Pastorale et évangélisation

- Maisons genre Arche	14 demandes	23000\$
- Cafés chrétiens	11 demandes	12400
- Maisons de prière	9 demandes	9900
- Témoignage jeunesse	5 demandes	6500
- Rassemblement chrétien	6 demandes	5300
- Autres	4 demandes	8600
	<hr/>	
	49 demandes	65700\$

#### À incidences sociales

- Assistés sociaux	38 demandes	45450\$
- Maisons de quartier	26 demandes	35850
- Femmes et enfants victimes de violence	28 demandes	34000
- Organismes communautaires	31 demandes	29200
- Alcoolisme et drogue	15 demandes	27700
- Détenus et ex-détenus	31 demandes	26200
- Coopératives et ACEF	25 demandes	23700
- Délinquance et prédélinquance	19 demandes	20900

- Chômage	15 demandes	19100
- Handicapés physiques et mentaux	15 demandes	12500
- Alphabétisation	8 demandes	12000
- Familles monoparentales	9 demandes	10700
- Camps familiaux	8 demandes	10000
- Travailleurs accidentés	9 demandes	9000
- Formation de bénévoles	6 demandes	8500
- Logements	5 demandes	8300
- Accueil d'itinérants	4 demandes	7900
- Aide et accueil d'enfants	7 demandes	7400
- Centres d'écoute	5 demandes	7000
- Femmes et condition féminine	5 demandes	6000
- Immigrants	6 demandes	5000
- Garderies	7 demandes	4400
- Troisième âge	5 demandes	3900
- Jeunes travailleurs	5 demandes	3200
- Autres	10 demandes	12600

---

391 demandes 456200\$

La répartition par région se présente ainsi

- Montréal	306 demandes	327200\$
- Ottawa-Hull	57 demandes	70300
- Nord-Ouest	28 demandes	58700

Le même organisme a été subventionné à plusieurs reprises parfois.

182 organismes ont reçu 1 subvention = 182 subventions

38 organismes ont reçu 2 subventions = 76 subventions

25 organismes ont reçu 3 subventions = 75 subventions

9 organismes ont reçu 4 subventions = 36 subventions

2 organismes ont reçu 5 subventions = 10 subventions

2 organismes ont reçu 6 subventions = 12 subventions

---

258 organismes

---

391 subventions

Pour donner une idée de l'ordre d'importance des subventions, voici quelques chiffres: dix mille dollars, une fois; huit mille, une fois; six mille, deux fois; cinq mille, une fois; quatre mille, quatre fois; deux mille, quarante et une fois; mille cinq cents, quarante fois; mille, cent trente fois; cinq cents, quatre-vingt-dix fois; deux cents, deux fois et cent une fois.

Comme échantillonnage d'organismes aidés, voici pêle-mêle: La Maison du Père, Mouvements Pro-vie, Les Cafés chrétiens, Association de paralysie cérébrale, Maison Le Joins-Toi,

Les Œuvres du Toit de Bethléem, La Maison d'Aurore, Chez Doris, Association des Auxiliaires familiales, Tel-Ressources, Maison d'amitié, Centre La Bouée, Centre d'écoute Le Havre, Alternatives, Le Tour de Lire, La Maison du Compagnon, La garderie Idéfixe, Mouvement Action Chômage, Exdeltra inc., Pavillon Jean-Paul Morin, ACEF, Maison Siloé, Les Déprimés Anonymes, Le Mitan, La Caravane, Jeunesse Espérance, Assaut Sexuel Secours inc., Fata, Les Bergers de l'Espoir, Le Baluchon, Alternatives pour Elles, Approche politoxicomane anonyme, Club Le Petit Monde (nains), Resto-Pop inc., Maison Jeun'aide, Orientation Services Immigrants inc., Coop habitation Château Maribert, Front Action Populaire en Réaménagement Urbain (FRAPRU), Auberge Madeleine ... et quoi encore!

Remarquons ici que le capital du fonds qui était de deux cent mille dollars à sa création en 1976 atteint actuellement un million quatre cent mille dollars. L'administration provinciale a régulièrement ajouté des sommes, provenant des surplus des bilans financiers annuels et à l'occasion de ventes comme celle du journal *Le Droit*.

Les communautés et les Oblats à budget personnel ont aussi fait leur part. Trente-huit contributions des communautés totalisant environ quinze mille dollars. La plus élevée des contributions étant de deux mille dollars, la plus basse, cinquante. Trois sont de mille et plus, treize de cinq cents. Cinquante contributions provenant d'Oblats à budget personnel atteignent près de six mille dollars. La contribution la plus élevée est de cinq cents dollars, la plus basse de dix. Vingt et une sont entre cent et deux cents dollars. Plusieurs de ces contributions proviennent de la même communauté ou du même Oblat. Depuis 1985 les apports ont été très rares.

Pour présenter un tableau complet de l'investissement de la Province dans le fonds de partage oblat il faudrait ajouter aux subventions distribuées les dépenses des membres du comité depuis dix ans, soit en déplacements pour visiter les organismes, soit pour la participation aux réunions. Ces frais ont été supportés par les communautés d'appartenance des membres du comité. Il faudrait ajouter encore la valeur du temps investi et le soutien du secrétariat et de l'économat provinciaux.

Étant donné que le fonds prenait de la valeur d'année en année, il en était de même des argents disponibles qui étaient croissants de réunion en réunion. De huit mille dollars à la première rencontre de janvier 1976 il devenait quarante-cinq mille le 5 novembre 1986. La douzaine de projets soumis au début devenait la quarantaine à cette dernière réunion.

### **Membres du comité**

Il serait intéressant de présenter maintenant les Oblats qui, au nombre de vingt-cinq, ont fait partie du comité du fonds de partage oblat.

Les mandats ont été de deux ans jusqu'au 17 juin 1983. À cette date, sur la recommandation du comité, le Conseil provincial prolongeait à trois ans le terme des membres. Quelques-uns ont fait deux termes, soit quatre ans. Indication sera faite à la suite des noms de ceux qui ont rempli les rôles de présidence et de secrétariat, de même que les doubles mandats. Régulièrement un membre du comité appartenait à la région oblate du Nord-Ouest et un également à la région d'Ottawa-Hull, les autres étaient tous de la région de Montréal.

Toutes les réunions du comité se sont tenues à la maison provinciale, à Montréal, exceptée la première à Saint-Pierre-Apôtre et la deuxième à la maison de l'Assomption d'Ottawa.

En tête de liste il faut placer Fernando Thibodeau, qui a fait un travail considérable. Membre au tout début, il fut nommé par la suite secrétaire-exécutif, il remplit encore cette fonction avec une disponibilité et une habileté remarquables. Dix ans de service à son crédit. Jacques Léger (premier président), Étienne Gareau (quatre ans, premier secrétaire), Léo Dénommé (un an), Gérard Landreville (un an), Louis Tardif, Rémi Lépine (président), Bernard Hamel, Jean Dussault, Jean-Paul Picard, Gilles Hébert (quatre ans, président), Léo-Paul Pigeon (quatre ans, secrétaire), Onil Désilets, René Gauthier, Albert Bernard, Jacques Roux, Antonin Gagnon. Les nominations suivantes s'inscrivent dans les mandats de trois ans: Raymond Levac (président), Jean-Louis Richard (président), Jacques Croteau, Gilles Moncion, Alphonse Nadeau (secrétaire), Gilbert

Patry, Robert Godin et Normand Martel (président actuel).

Lors du lancement du fonds de partage oblat il y avait le souci d'impliquer la Province, spécialement ceux qui seraient membres du comité, dans un projet de partage et de justice sociale bien concret. Sous-jacent à cette orientation il y a comme une résonance de formation permanente. Qu'est-ce que chacun a vécu dans ce contact direct avec des responsables d'organismes très diversifiés? Qu'est-ce que chacun a ressenti devant les immenses besoins à satisfaire et les limites des ressources disponibles? Devant la responsabilité de décider du partage des sommes d'argent, quels sentiments remontaient dans le cœur de ces Oblats? Il serait intéressant, un jour, d'en recueillir les témoignages.

### **Le comité de priorités dans les dons de la CRC-Q**

Dans un essai d'unifier les efforts faits par les communautés religieuses pour soutenir financièrement les organismes qui œuvrent au plan de la justice sociale, la CRC-Q mettait sur pied, en février 1979, le comité de priorités dans les dons. C'est «un service d'analyse et d'informations que les communautés se donnent par la CRC-Q».

Le comité du fonds de partage oblat est attentif à ce service disponible et s'efforce de collaborer de plus en plus avec le comité de priorités dans les dons. C'est une entreprise longue et délicate d'unifier toutes les ressources afin qu'elles produisent avec le minimum d'énergie le maximum d'efficacité. Le comité du fonds de partage oblat utilise fréquemment maintenant les recommandations de la CRC-Q.

### **Respect des critères de sélection**

Un des critères de sélection du fonds de partage oblat est celui de soutenir des projets dans leur phase de démarrage. C'est original comme initiative et il semble que peu de communautés aient eu cette préoccupation aussi fortement que nous. Il est certain que le comité a été constamment attentif à cette dimension. Par contre nous ne trouvons pas suffisamment d'informations dans les procès-verbaux et autres écrits pour dégager des lignes significatives sous ce titre. Parfois la phase de démarrage a une certaine durée et peut appeler plus d'une subvention annuelle. En certains cas, avant d'opérer, des argentés sont nécessaires pendant une période prolongée. Il faut donc de l'espace pour interpréter ce critère.

Dans très peu de cas des Oblats étaient directement impliqués dans des projets subventionnés. Il semble que c'est tout simplement la proportion qu'on trouvait dans les demandes soumises. L'administration provinciale a d'autres fonds qui sont plus particulièrement utilisés à ces fins.

### **Conclusion**

Dix ans de vie, une aide financière appréciable à deux cent cinquante-huit organismes et un encouragement moral à des personnes généreuses et engagées pour l'amélioration du sort des défavorisés, tel est le bilan que l'on peut faire aujourd'hui. La toile invisible continue de s'étirer pour recouvrir le plus grand nombre possible de sans-abri.

À la suite du bienheureux Eugène de Mazenod et sous le regard de Marie, la Parole de Jésus continue à être levain dans la pâte et sel de la terre en se rendant présente et incisive au service des pauvres de notre temps.

Normand MARTEL, O.M.I.

---

#### **NOTES:**

- 1 Lettres de Gilles Hébert, curé de Notre-Dame de Hull, au Provincial, les 19 mai et 11 juin 1975. Voir aussi Notes de Roger Poirier en juin 1975. Archives du fonds de partage oblat.
- 2 Document daté du 4 décembre 1975. Même source.
- 3 Lettre circulaire du Provincial, n° 26-76, 27 février 1976.
- 4 CRC-Q est le sigle de la Conférence religieuse canadienne, section Québec. Un comité des priorités dans les dons a été constitué en 1979 par la CRC-Q. Voir plus loin.



## De Mazenod and Military Chaplaincy

SOMMAIRE - Le travail de chapelain militaire doit-il être considéré comme une œuvre vraiment oblate? Qu'en pense le Fondateur? Il avait été lui-même aumônier pour les prisonniers de guerre autrichiens à Aix et pour les prisonniers de la prison d'Aix. Le Fondateur n'hésite pas à considérer le chapelinat militaire comme une *mission* qui pourrait apporter bien des avantages à la Congrégation. Cependant, à cause du petit nombre et de la qualité de ses sujets, il refuse, en 1850, de fournir des prêtres aux marins partant de la base navale de Toulon.

A perennial topic among Oblates is what is *real oblate work*. In the discussion of this theme various modes of argumentation are presented to convince others of the rectitude of one's own position and often to justify one's own particular ministry. Needless to say the conclusive argument is always that the particular work in question is, in fact, evangelization of the poor according to the mind of de Mazenod.

Without any pretence of resolving the question to the satisfaction of everyone, I propose to consider whether military chaplaincy can truly be considered *real oblate work*. The urgency of the topic is evident to many Oblates who have received an obedience to serve as a military chaplains, and have been afterward accused by a confrere of not being real Oblates because of their ministry.

Rather than looking for a solution through a philosophical or theological mode of reasoning, I suggest that the answer can be found in the writings of Blessed Eugene. If anyone could give a certain answer to the question, it was de Mazenod as Founder. Since he was not a theoretician but a practical man who expressed his thoughts to meet the concrete need of the moment, there should be little surprise that he did not write a treatise or discourse on the opportuneness of Oblates being chaplains. However, from two letters we know that he did consider the question of military chaplaincy.

The first could not have been more personal. His friend Forbin-Janson had already joined M. Rauzan in founding the Missionaries of France and had received royal approval, and de Mazenod was contemplating the possibility of doing "in my diocese exactly what you have done successfully at Paris."<sup>1</sup> It was during this time that Napoleon left his exile on Elba and on March 20, 1815 triumphantly entered Paris from which Louis XVIII had fled. Although de Mazenod was not by nature disposed to act quickly, in this moment of crisis there was no hesitation. He wrote the Duke d'Angoulême, the commander of the king's army, volunteering his services as a chaplain: "Not being able to serve the king with the sword, I must serve him by all the means that my ministry gives me."<sup>2</sup> As far as is known his letter received no response. Of course, Napoleon was defeated at Waterloo two months later.

No doubt this was an extreme situation and de Mazenod was moved by his royalist sentiments to defend the monarchy, which he considered to be the only legitimate government of France. He had not yet founded the Congregation and consequently it cannot be said that he was speaking as Founder. However, we can see from this letter to his father that he saw no conflict between his being a priest dedicated to the poor and his becoming a military chaplain. He had already served as a chaplain to the Austrian prisoners of war in Aix<sup>3</sup> and to common criminals in the Aix prison.<sup>4</sup>

The other letter was written thirty-five years later. The Congregation had begun its missionary expansion in 1841, and by the end of the decade there were foundations in Canada, England, Ireland, the United States and Sri Lanka. Missionaries had been sent to Algeria in 1848 and de Mazenod was on the point of recalling them since he did not consider the priestly work they were doing to be missionary.<sup>5</sup> De Mazenod was laying the ground work for the missions of Natal. Although there were in 1843 only 68 Oblates – two bishops, 42 priests, 13 scholastics and 11 brothers, with missionary expansion there was an influx of vocations with one-hundredfifteen entering the novitiate in the years 1847 and 1848.

In 1850 the French legislative assembly increased the funds available for naval chaplains, and

the government was disposed to have religious priests serve as chaplains. It was in this context that de Mazenod was requested to furnish priests for the ships sailing from the naval base of Toulon. Concerning the proposal he wrote his confident and Assistant General Father Tempier:

Just as you, I see the advantages that such a mission could bring to the Congregation, but our family is too young. We would delude ourselves to think that we could fulfill it with honor. Our young priests do not have enough experience, and are not strengthened in virtue to be exposed to the dangers to be feared from being completely alone on a ship with depraved youth... We are not in condition to do it either from the number or the quality of men needed.<sup>6</sup>

Although de Mazenod recalled his priests from Algeria since they were not doing what he considered to be missionary work, he showed no hesitation in calling the military chaplaincy a *mission* which would bring advantages to the Congregation. He declined the request for naval chaplains, not because he considered the ministry opposed to the end of the Congregation, but because of the extreme youth and inexperience of the priests available. All the more experienced men already held positions of responsibility in France or were in the foreign missions.

Should one be surprised at his attitude toward the military chaplaincy? If those in military service lacked priests to serve them, they were the neglected souls (*les âmes abandonnées*) to be evangelized. It was for such as these that de Mazenod founded the Congregation.

September 13, 1987

William H. WESTMAN, O.M.I. *Saint Paul University Ottawa*

---

NOTES:

1 de Mazenod to Forbin-Janson, October 28, 1814, Holy Childhood Archives, Rome; *Letters* 6: 3-4.

2 «Ne pouvant pas servir mon Roi avec l'épée, je dois le servir par tous les moyens que me fournit mon ministère» (de Mazenod to his father, March 26, 1815, Postulation Archives O.M.I., Fonds Boisgelin I: 1).

3 A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod*, 1: 164-166.

4 REY, *Histoire* 1: 158.

5 See de Mazenod, *Journal*, March 28, 1850, Postulation O.M.I. Archives, JM.

6 «J'entrevois comme vous tous les avantages qui pourraient résulter pour la Congrégation d'une pareille mission, mais notre famille est trop jeune pour se flatter de s'en acquitter avec honneur. Nos jeunes prêtres n'ont pas assez d'expérience et ne sont pas assez raffermis dans la vertu pour les exposer aux dangers redoutables d'un isolement absolu sur un vaisseau d'une jeunesse dépravée... Nous ne sommes pas en mesure ni pour le nombre ni pour la qualité des sujets» (de Mazenod to Tempier, June 27, 1850, Postulation O.M.I. Archives, LM).

## **M<sup>gr</sup> Louis d'Herbomez, o.m.i.**

### **Sa nomination comme vicaire apostolique de la Colombie-Britannique (1863)**

SUMMARY - This article follows two studies published in *Vie OBLATE Life* in December 1986 and December 1987. It concerns the selection of Father Louis D'Herbomez as apostolic vicar of the new vicariate of British Columbia. The chosen person is seriously inclined to refuse this heavy responsibility but finally accepts it to conform himself to God's will. The nomination pleases his confrères but it has a contrary effect on Bishop Demers. Bishop D'Herbomez asks Bishop Norbert Blanchet to preside the ceremony of the episcopal consecration so as to attenuate the tense relations between the Oblates and the bishops of the area. The author lays stress on the motivation, reactions and sentiments of the implied persons. Although Bishop Demers admits officially that "this nomination will be to the advantage of the Church and for the greatest glory of God", he will always remain allergic to the Oblates. Bishop D'Herbomez was a man of spirit, a humble religious devoted to his Congregation, a zealous and unselfish missionary.

Dans les discussions sans fin qui, pendant plusieurs années, ont porté sur le vaste territoire soumis à la juridiction de M<sup>gr</sup> Modeste Demers, le P. Louis d'Herbomez, supérieur des Oblats de la Côte du Pacifique, était presque toujours resté au centre des préoccupations'. Les autorités oblates trouvaient en lui l'homme tout désigné pour seconder l'évêque en titre ou lui succéder, autant que pour diriger une éventuelle préfecture ou un vicariat apostolique. M<sup>gr</sup> Demers voyait cependant les choses d'un autre œil. Ses relations avec les Oblats et leur supérieur avaient toujours été tendues et il rejetait résolument la candidature de ce dernier, donnant comme raison qu'il ne parlait pas suffisamment bien l'anglais. Il fallait pourtant que l'on finisse à Rome par trancher la question.

#### **L'expectative**

L'attente parut longue à plusieurs. Le P. d'Herbomez qui avait assisté au chapitre général de 1861 et qui avait ensuite poussé jusqu'à Rome aurait dû maintenant rentrer dans ses missions mais, comme on s'attendait incessamment à l'issue des négociations, son départ fut retardé de plusieurs mois. Il était loin d'en être enchanté et il déclarait lui-même, en faisant allusion à l'audience où Pie IX l'avait appelé «caro mio americano»: «Je suis vraiment américain de cœur et d'âme; si on me retenait trop longtemps en France le mal du pays sauvage me prendrait<sup>2</sup>». Le 22 juin 1862, le P. d'Herbomez écrit aux missionnaires de son Vicariat pour les faire patienter: «Il n'est pas étonnant si au milieu de tant de préoccupations des plus sérieuses Rome perd un peu de vue des affaires de moindre importance telle que la nôtre; on espère cependant recevoir bientôt une réponse favorable. Tous ces retards m'affligent autant que vous<sup>3</sup>.» Le Père aurait pu reprendre ce passage d'une lettre que lui écrivait M<sup>gr</sup> E. de Mazenod vers la fin de 1860: «Vous savez qu'on ne se presse jamais à Rome, moins encore dans l'affreuse position où se trouve le St-Siège et tout ce qui émane de lui<sup>4</sup>».

Le P. J. Fouquet qui avait la charge du Vicariat des Missions réclame à grands cris le retour du titulaire. Il plaide sa cause auprès du P. Frs-de-P. Tempier et envisage diverses situations: «Qu'on ne craigne pas que ce père crée du trouble à son successeur, il a trop de prudence et de vraie humilité pour cela. Dans toute hypothèse son retour ici paraît nécessaire; sans cela nos missions toutes naissantes et toutes pleines d'espérances sont en danger de tomber'.» C'est assez affirmer l'estime dans lequel on tient le missionnaire et le supérieur.

Comme les affaires traînaient, on finit bien par laisser partir le P. d'Herbomez. Il s'embarquait à Liverpool le 1<sup>er</sup> septembre 1862, en compagnie de trois nouvelles recrues<sup>6</sup>, et rentrait enfin à Esquimalt le 22 octobre<sup>7</sup>. Mais il fallait continuer à attendre: «C'est toujours le *statu quo*», observe-t-il laconiquement à la fin de l'année<sup>8</sup>.

## Les propositions officielles

Ce n'est effectivement pas avant le 31 décembre 1862 que le cardinal A. Barnabb, préfet de la Propagande, invite le P. J. Fabre, le nouveau supérieur général, à se prononcer de façon officielle sur une double question: les Oblats sont-ils disposés à se charger de la Préfecture de la Colombie-Britannique? Quels seraient les trois candidats les plus dignes d'assumer la coadjutorerie aux côtés de M<sup>gr</sup> Demers<sup>9</sup>? Le P. Fabre se montre naturellement disposé à tout accepter, en protestant du bout des lèvres que ce fardeau était bien lourd<sup>10</sup>. Nous savons déjà que c'est l'abbé Ch. Morrison qui fut nommé coadjuteur et qu'il refusa. Pour la Préfecture – en fait le Vicariat apostolique – on n'avait pas cherché très longtemps.

M<sup>gr</sup> de Mazenod avait déjà songé au P. d'Herbomez, même si sa première pensée – il ne faut s'étonner de rien – avait été de faire nommer le P. Frs-X. Bermond qui, guère plus docile qu'à l'habitude, avait fait valoir «ses raisons de ne point accepter<sup>11</sup>». Celui-ci, de son côté, faisait courir le bruit que la question se débattait entre le P. d'Herbomez et le P. Fouquet. Il tenait personnellement, à tort, ce dernier pour favori<sup>12</sup>. Par la suite, on ne parlera plus sérieusement que du P. d'Herbomez.

Mais comme il fallait soumettre trois noms, on se força en quelque sorte à établir une liste de tous les évêques d'Amérique. Y figurent, avec le P. d'Herbomez, les Pères A. Gaudet, supérieur de la mission du Texas, J. Tabaret, directeur du Collège d'Ottawa, A. Tortel, chargé des séminaristes et des scolastiques à la même institution, A. Chevalier, curé de la paroisse oblate de Plattsburgh, N.Y., et enfin le P. Fouquet que nous avons déjà rencontré<sup>13</sup>. Les premiers mentionnés avaient été retenus pour la *terna*<sup>14</sup>.

Le P. Fabre fournissait les coordonnées d'usage. Le *dignissimus*, le P. d'Herbomez, était né à Brillon, diocèse de Cambrai, le 17 janvier 1822, et ordonné prêtre le 14 octobre 1849. Envoyé immédiatement dans les missions du Pacifique, il en était le supérieur depuis 1858. L'éloge est sobre, mais bien fondé: «Soit comme religieux missionnaire, soit comme supérieur il s'est fait remarquer par sa régularité, par sa piété, par son zèle, et par l'intelligence des affaires.» Le Supérieur général ajoute: «Votre Éminence a pu le voir à Rome l'année dernière: elle a pu le connaître et l'apprécier. Je désirerais vivement le voir choisi pour être mis à la tête de la préfecture apostolique<sup>15</sup>.»

Le futur évêque dépassait à peine les quarante ans. Il était entré au noviciat de Nancy en 1847 après des études commencées tardivement au séminaire diocésain. Après son oblation, il était passé au Scolasticat de Marseille pour se préparer à l'ordination sacerdotale que lui conféra M<sup>gr</sup> de Mazenod lui-même. Il était parvenu en Orégon à la suite d'un voyage de six mois qui lui avait fait contourner le Cap Horn. Nommé supérieur des missions du Pacifique, il fixa sa résidence à Esquimalt, sur l'Île Vancouver, à proximité de Victoria (1857). L'un des premiers Oblats à travailler en Colombie-Britannique, il avait fondé la mission de Sainte-Marie en 1860 (Mission City).

## La décision de la Propagande

Lors de sa Congrégation générale du 7 décembre 1863, la Propagande se résout à former en Colombie-Britannique non pas une préfecture mais un vicariat apostolique, à la tête duquel est placé le P. d'Herbomez. La décision est confirmée lors de l'audience pontificale du 13<sup>16</sup>. Le bref érigeant le Vicariat est daté du 14<sup>17</sup>. Il y est dit que le territoire du diocèse de Vancouver est apparu trop vaste pour le zèle d'un seul évêque. Aux instances de M<sup>gr</sup> Demers («instante etiam Venerabile Fratre Modesto Demers») – nous savons qu'il ne faut pas trop insister sur la véracité de ces formules –, la Colombie-Britannique est séparée du diocèse de Vancouver (.Columbiam Britannicam a Diocesi Vancouveriensi hisce Litteris auctoritate nostra apostolica avellimus separamus<sup>18</sup>»), érigée en vicariat apostolique et confiée aux Oblats de Marseille, dits de l'Immaculée-Conception (« curis Congregationis Oblatorum Massiliensium ab Immaculata Conceptione nuncupatorum commissum volumus»). Ces termes occultent une situation juridique beaucoup plus complexe, à laquelle nous reviendrons en même temps qu'aux limites précises du nouveau vicariat.

C'est par brefs du 14 et du 22 décembre que le P. d'Herbomez était successivement nommé vicaire apostolique de la Colombie-Britannique, puis évêque de Miletopolis *in partibus infidelium*<sup>19</sup>, «un nom bien doux [qui] sent le miel», écrit le P. Ch. Pandosy, plus sentimental que philologue chargeait le

P. Fabre d'aviser le nouvel élu, en attendant que soient expédiées les pièces officielles<sup>21</sup>.

### **La première réaction du P. d'Herbomez**

En France, la nouvelle est répandue sans délai. Un prêtre du diocèse de Cambrai la communique à la sœur du P. d'Herbomez «comme bouquet du nouvel an». Les condisciples de séminaire de l'évêque nommé se cotisent pour lui offrir des ornements<sup>22</sup>. Une nièce religieuse laisse libre cours à sa joie:

Les journaux indiscrets ont enfin trahi votre secret! Vous ne nous accuserez donc plus de former des châteaux en Espagne [...] Ma mère m'écrit qu'en recevant cette nouvelle [...] elle s'est jetée à genoux pour en remercier le bon Dieu, tous les journaux me dit-elle en parle [sic] [...] Si le proverbe est vrai vos oreilles doivent bien siffler car on parle souvent de vous. [...] On compte sur le bonheur de vous revoir<sup>23</sup>.

Au Canada, on est au courant dès le début de février<sup>24</sup> pendant qu'à Esquimalt le principal intéressé en est encore à des suppositions: «Si le vicariat ou préfecture apostolique a lieu...»; «je ne parle pas du cas où Rome confierait à notre Congrégation une Préfecture ou vicariat dans la British Columbia<sup>25</sup>...» Il n'allait cependant pas tarder à être fixé. Alors que le courrier d'Europe prenait encore facilement deux mois pour parvenir sur la côte du Pacifique, cette fois la lettre du P. Fabre, datée du 10 janvier, arrive dès le 17 février.

Nous allons nous attarder un peu à la réaction du P. d'Herbomez. Bien que l'élément de surprise fasse défaut, le ton se fait chez lui particulièrement dramatique:

Que vous dirai-je maintenant? hélas quel coup terrible vous m'avez donné. Il y a trois jours que j'ai reçu votre lettre du 10 janvier et je suis loin d'en être relevé. [...] Je crois qu'une sentence de mort prononcée contre moi m'aurait fait moins d'impression [...] J'ai toujours la plus grande envie de refuser et je refuserais certainement de nouveau si je me considérais personnellement; si je n'étais intimement persuadé que je puis compter sur vous et sur notre Congrégation toute entière pour obtenir des sujets et des prières, si je ne croyais pouvoir compter sur les œuvres de la Propagation de la Foi et de la s<sup>1</sup>e Enfance ainsi que sur la charité de bonnes âmes pour obtenir les secours qui nous sont nécessaires; et surtout si je ne craignais plus que toute chose d'aller contre la volonté de Dieu en refusant d'accepter.

La suite de la lettre est pleine du vocabulaire de circonstance: *Fiat, sacrifice, résignation*<sup>26</sup>. Il faut dire ici que le style de l'élu se ressent de ses études tardives et rapides. Cas plutôt rare chez les Pères français de cette époque, ses textes comportent souvent des fautes d'orthographe ou de grammaire. Surtout, il est porté à la répétition et aux interjections. Il utilise des clichés et recours volontiers au pathétique. Nous croirions cependant que ces manières mettent en question sa culture plutôt que sa sincérité.

### **Les antécédents du P. d'Herbomez**

Pour comprendre l'attitude du P. d'Herbomez à ce moment, il faut revenir en arrière et constater de quelle façon il s'était déjà comporté devant les responsabilités qui lui avaient été confiées. Au départ du P. P. Ricard, comme il était premier assesseur<sup>27</sup>, il est nommé visiteur extraordinaire, «pour qu'il examine officiellement l'état des choses et en fasse par écrit un rapport détaillé<sup>28</sup>». On explique que «ce père, d'ici à nouvel ordre, fera les fonctions de supérieur et aura les pouvoirs de Vicaire sans en avoir le titre<sup>29</sup>». De son côté, l'intéressé proteste qu'il ne veut pas être supérieur<sup>30</sup>. Il est effectivement question alors d'envoyer comme vicaire des missions un Père d'Amérique, «pris parmi les anciens<sup>31</sup>».

On sait qu'on décida plutôt de nommer à son tour le P. Bermond visiteur extraordinaire. À son départ, à la fin de 1858, le P. d'Herbomez recouvrait son statut de supérieur intérimaire et suppliait sans retard M<sup>sr</sup> de Mazenod de normaliser la situation: «Je me jette à vos pieds pour vous prier, vous conjurer... de nous envoyer au plutôt un Père vicaire, un Père selon le cœur de Dieu! un bon capitaine accompagné d'un bon nombre d'intrépides soldats<sup>32</sup>...» Lorsqu'arrive le P. Fouquet, un an plus tard, le P. d'Herbomez reprend la question:

Mon bonheur serait complet si tout en envoyant un Père avec les qualités requises que je crois reconnaître en lui, votre Grandeur l'avait nommé vicaire! temps différé n'est pas perdu, je le sais; mais toujours est-il qu'en attendant il faut me

résigner à porter le fardeau<sup>33</sup>

Le P. d'Herbomez finira par hériter du titre de vicaire des missions, même si on n'a pas retrouvé les documents officiels relatifs à cette nomination. On la situe généralement en 1858<sup>34</sup>, mais il est certain qu'elle se fit plutôt l'automne suivant<sup>35</sup>.

Le P. d'Herbomez n'avait apparemment pas l'étoffe d'un supérieur. Sa fonction de vicaire des missions lui pèse: «il me tarde, écrit-il au P. Fouquet au début de 1863, d'être déchargé d'un fardeau que je ne puis porter<sup>36</sup>». L'exercice de l'autorité ne présentait guère d'attrait pour lui et c'est à son corps défendant qu'il a dû assumer certaines fonctions. On ne saurait aucunement le soupçonner d'avoir désiré l'épiscopat et on ne s'étonne pas de le voir résister dans la conjoncture où il se trouve maintenant.

### Luttes et résignation

Le P. d'Herbomez avait peut-être un moment été rassuré lorsque, fort imprudemment, le P. Bermond lui avait annoncé au printemps de 1861 qu'on lui préférerait sans doute le P. Fouquet. Il s'était alors ouvert à ce dernier lui-même:

Je ne saurais vous exprimer toute la joie que ces quelques lignes me firent éprouver! elles m'ont rendu la santé et la vie! jamais je n'ai éprouvé un si sensible bonheur! Je n'ai plus rien à craindre Deo gratias! et je vous aime trop, Mon bien cher Père, pour ne pas souhaiter que vous en puissiez dire autant! Mais hélas...!

Je suis d'une autre opinion que la vôtre au sujet du R. P. Bermond; n'allez donc pas vous frotter les mains trop vite, car je crois que vous serez plus que rien! plus même qu'académicien! Qu'y faire? Mon cher Père, si telle est la volonté de Dieu, il vous faudra dire Amen! Ainsi soit-il<sup>37</sup>!

Plus tard, alors qu'il traitait en personne à Rome avec le cardinal Barnabò et qu'il vit repoinde la menace, le P. d'Herbomez protesta auprès du P. Fabre qu'il ne voulait pas être immolé, même s'il laisse entendre qu'il finirait par dire son *fiat*<sup>38</sup>. Une fois revenu sur la Côte du Pacifique, non seulement trace-t-il, en s'excluant, le portrait du futur coadjuteur de Vancouver, mais il ajoute sur un ton connu que, pour la Colombie-Britannique également, il faudrait un Père qui possède mieux l'anglais que lui et il se déclare trop heureux de céder la place à un autre<sup>39</sup>.

Quand le P. Fabre fit part à l'intéressé des propositions officielles faites à Rome, le P. d'Herbomez s'alarme: «votre missive est venue me donner la fièvre! Je ne sais plus à quel saint recourir...» Il n'est plus question que de larmes, de croix, de glaive de douleur... et de la volonté de Dieu"! D'ailleurs, c'est sans trop de conviction qu'il parle de son opposition :

J'espère que mon refus d'accepter aucune charge vous sera parvenu assez tôt et que mes justes réclamations auront enfin touché votre cœur paternel! Que de larmes j'ai déjà versées dans la seule crainte que vous ne voudriez pas les écouter. [...] Que n'êtes vous pas de l'opinion de M<sup>es</sup>. Demers! Je reprendrais alors ma gaité ordinaire et évidemment je ne m'en porterais que mieux<sup>41</sup>.

D'autre part, quand le P. Fl. Vandenberghe, se fondant sans doute uniquement sur le silence de Rome, confiait de son côté au P. d'Herbomez qu'il ne s'attendait pas à le voir élevé à l'épiscopat, ce sont des interjections d'allégresse qui échappent à ce dernier: « Vive la liberté, la joie et le bonheur... Cette nouvelle me fait revivre! Fasse le ciel que ce ne soit pas une illusion<sup>42</sup>! »

Pendant tous ces mois d'incertitude, les confrères et les meilleurs amis du Père d'Herbomez ne semblent pas le plaindre outre mesure. Retenons seulement le mot du P. C. Chirouse: «Quant au sacré fardeau que l'on veut vous imposer, si telle est la sainte volonté de Dieu, je ne saurai que l'en bénir et l'en remercier<sup>43</sup>.» La nouvelle reçue le 17 février 1864 ne prenait personne au dépourvu. Le P. d'Herbomez lui-même savait sans doute dès le départ qu'il allait, bien qu'à contrecœur, accepter. Il se débat, sans espérer vraiment. Le 29 mars, il parle déjà de son Fiat «bien forcé», de «ce terrible Fiat», en même temps que d'une «dignité pour laquelle il ne se sent pas la vocation ». Tout en suppliant encore pour qu'on jette les yeux sur un autre, il laisse finalement «cette affaire» entre les mains de son supérieur général: «je ne me sens pas capable de prononcer! Ce sera à vous de décider de mon sort<sup>44</sup>. »

Le sens pratique du P. d'Herbomez prenait d'ailleurs parfois le dessus. Pour le cas où il serait contraint d'accepter la mitre, il cherche à obtenir de l'administration générale, en plus du trousseau

nécessaire à ses nouvelles fonctions, des fonds en argent – il suggère 50 000 francs que l'on pourrait demander à la Propagation de la Foi – pour faire face aux dépenses requises par l'établissement de son siège épiscopal.<sup>45</sup>

Pour l'administration générale, tout était déjà résolu puisqu'on avait laissé l'affaire entre ses mains. On se réjouit de constater que le Père «triomphe» de «ses vives appréhensions au sujet de l'épiscopat en se résignant à la décision qui lui sera donnée<sup>46</sup>.» On considère donc qu'il n'y a pas à revenir sur la question et on n'hésite pas à répandre la nouvelle dans les *Missions*, sans attendre d'autre réponse: «Une grande mesure, réalisée par le chef de l'Église, par notre Saint-Père le Pape Pie IX, assure à notre Congrégation une position plus stable dans ces immenses contrées. [...] Le R.P. d'Herbomez, Vicaire des Missions de l'Orégon, a été préconisé Évêque de Melitopolis in partibus infidelium et Vicaire apostolique de ce nouveau Vicariat dans le dernier consistoire du 20 décembre 1843<sup>47</sup>.» En lisant ces lignes, le nouvel élu constate avec réalisme qu'il n'a plus qu'à s'incliner: «Je conclus, écrit-il à son supérieur général, que mes *oui* et *non* à ce sujet ne feront pas changer votre résolution et que le seul parti que j'aurai à prendre sera de me résigner bon gré mal gré<sup>48</sup>.»

### Encouragements et exhortations des confrères

Il ne semble pas que l'annonce de la nomination du P. d'Herbomez aux missionnaires de l'Orégon ait été faite sur le champ. Sans doute certains avaient-ils cependant été mis dans la confiance. La nouvelle s'ébruite dès le début de mars. Le P. Fouquet se lance dans un éloquent plaidoyer:

Vous allez ressentir autant de peine que nous ressentons de joie, je le sais; je prends part à votre peine malgré la vive satisfaction que je ressens de ce qui arrive et est pour nous un heureux événement. Vous savez combien je vous suis attaché et dévoué. J'ai évité autant que j'ai pu d'être ni pour ni contre la décision prise à votre égard; mais la décision ayant été prise je ne puis m'empêcher de vous parler franchement et ouvertement. Dans le cas où notre bien-aimé père ne vous commanderait pas d'accepter allez-vous décliner la charge qui vous est imposée? Vous allez y être fortement porté, d'après tout ce que vous m'avez dit; vous avez toujours voulu refuser. Devez-vous le faire? Tout en comprenant ce sentiment qui vous le ferait faire et sans le condamner je ne puis par amour pour la Congrégation et le bien de la religion m'empêcher de vous dire que je regretterai vivement si vous refusez. S'il plaît à Dieu de vous mettre sur le pinacle pour vous humilier en mettant au grand jour vos défauts, ceux que vous croyez avoir, acceptez l'humiliation en toute humilité de cœur. [...]

Mais la responsabilité!!! Je la comprends comme vous. Ne plaît-il pas souvent à Dieu de choisir les plus faibles instruments pour exécuter ses plus grands desseins. [...] Du moment que l'Église et la Congrégation vous appellent, vous ne pouvez douter que ce ne soit la volonté de Dieu, alors surtout que vous avez déjà précédemment fait connaître vos répugnances et vos objections. [...]

Vous me connaissez; avant cette nouvelle j'étais décidé à vous aider de mon mieux et à ne rien vous taire; je puis vous renouveler aujourd'hui plus que jamais l'assurance que mes services ne vous feront pas défaut tant que vous les croirez utiles. Si nous avons eu des misères et des difficultés ensemble, vous voyez comment je me suis remis à l'œuvre avec tout mon dévouement et toute ma bonne volonté<sup>49</sup>.

Le P. Fouquet finit par avouer au P. d'Herbomez que s'il avait été dans la même position que la sienne – son nom avait été mentionné, comme on se le rappelle – il n'aurait pas osé refuser. L'admonition continue sur des pages.

Certains autres commencent graduellement à faire allusion dans leurs lettres à la nomination du P. d'Herbomez<sup>50</sup>. Il semble bien que c'est en évêque nommé qu'on accueille celui-ci le 11 juin, à la mission Sainte-Marie. Il y chanta une messe solennelle le lendemain, au cours de laquelle il fut légèrement incommodé par la fumée de résine de sapin, mêlée à de la cassonade, qui servait d'encens. L'après-midi il présida à la distribution des prix<sup>51</sup>. Pourtant, de Fort Rupert, le 9 juillet, le P. J.-M. LeJacq écrit encore: «Le frère Blanchet me prie de vous dire de ne pas oublier l'occasion du Beaver pour nous envoyer la Grande Nouvelle et en même temps, dit-il, de quoi la fêter<sup>52</sup>.» Ce n'est apparemment pas avant la fin du mois que la nomination est publiquement annoncée<sup>53</sup>.

Les félicitations qui affluent sont évidemment sincères. De France, le P. Martignat encourage son confrère et ami à la pensée qu'il va être soustrait «à cette foule de caprices et de circonstances» qui souvent le contrariaient: «Soyez donc heureux, comme le sont de votre élévation à l'épiscopat, et le P. Général et la Congrégation, et les nombreux amis que vous y comptez». Ce correspondant rappelle un souvenir personnel: «J'ai été prophète en vous donnant à Montolivet la croix pastorale que vous

acceptez [?] à cause des reliques qu'elle renferme, tout en condamnant mes désirs de vous la voir porter<sup>54</sup>.» De plus près, le P. Frs Jayol, pratique, sermonne celui qu'il appelle désormais «Votre Grandeur et Mon Révérend Père»:

Le bon Dieu savait les qualités que vous avez ou que vous n'avez pas: et si malgré votre indignité et incapacité il a jeté les yeux sur vous pour l'œuvre qu'il avait en vue, il se saurait avoir pour agréable une trop grande résistance tant intérieure qu'extérieure. Relevez souvent votre courage par ces paroles de l'Apôtre: «je puis tout en celui qui me fortifie<sup>55</sup>

Un autre, le P. Chirouse, recourt plutôt à des accents martiaux, au souvenir des premières années de la mission oblate de l'Orégon:

Vétérans, que nos blessures ne nous arrêtent point! marchons toujours! Vaincre et mourir! au bout sera la palme! Réjouissons-nous, nous avons maintenant un Major revêtu d'une grande force et d'un grand courage! que craignons-nous? Aimons-le! soyons-lui fidèles, suivons ses ordres au premier signal et une triple victoire nous sera assurée: la mort de Satan, le salut de nos frères et la vie de notre âme dans le sein de Dieu et le tout pour sa gloire<sup>56</sup>.

### **La réaction de M<sup>gr</sup> Demers**

Quant à M<sup>gr</sup> Demers, il s'est opposé comme il a pu à la nomination comme vicaire apostolique du P. d'Herbomez qu'il avait d'abord refusé comme coadjuteur. Il notait, le 14 mai 1863, que s'il a cru le convaincre de ne jamais accepter la coadjuterie si jamais elle lui était offerte, il constate avec inquiétude que le Père «aurait moins d'objection à accepter l'évêché de la Colombie anglaise où il y a moins d'inconvénients qu'à Vancouver<sup>57</sup>.»

L'évêque revient à la charge une dernière fois le 3 janvier 1864:

...Si on devait adopter cette mesure [l'érection d'un vicariat apostolique], le Rév. Père d'Herbomez ne possède pas assez la langue anglaise pour être nommé à ce poste; et je regarde cette observation comme très-importante, vu que c'est la langue anglaise qui domine et dominera dans ce pays. La Congrégation des Oblats ne pourrait-elle pas en proposer un autre plus capable sous ce rapport<sup>58</sup>?

Ces représentations étaient faites au moment où, à Rome, tout venait d'être décidé<sup>59</sup>. Le P. d'Herbomez connaissait bien les sentiments de M<sup>gr</sup> Demers et il le soupçonne même, pour faire valoir l'inutilité d'un vicariat, de déprécier le pays et d'en présenter l'avenir comme incertain<sup>60</sup>.

Nous ne savons pas quand et comment, exactement, M<sup>gr</sup> Demers apprit la formation du Vicariat apostolique. Le P. d'Herbomez, en tout cas, ne fut guère très pressé de communiquer avec lui. Cinq semaines après avoir lui-même reçu l'annonce de sa nomination, il décrit longuement l'entrevue qu'il eut enfin avec l'évêque de Vancouver. Sa narration sent le parti-pris, mais cette constatation n'exclut pas que le nouveau vicaire apostolique ait perçu correctement, pour l'essentiel, les réactions de son interlocuteur. Écoutons-le: «Aussitôt arrivé à l'évêché elle [Sa Grandeur] m'introduisit dans sa chambre, m'embrassa, me fit asseoir – on voyait clairement que toutes ces manières étaient forcées et ne portaient pas du cœur.» M<sup>gr</sup> Demers s'avoue déçu que Rome n'ait pas attendu pour agir son dernier rapport, rédigé, précise le P. d'Herbomez, à l'instigation de deux prêtres de l'évêché et des religieuses. Ce dernier parle même de la stupéfaction dans laquelle sa nomination «a plongé Sa Grandeur et ses complices». Il ajoute, comme une constatation de peu d'importance: «on dit que Sa Grandeur en a perdu le sommeil: aussi maigrir-elle à vue d'œil...» Et plus loin: «le plus curieux et étonnant c'est que Sa Grandeur voudrait faire croire que c'est elle qui a fait tous ces arrangements! Quelles misères humaines<sup>61</sup>.» Il faut dire d'ailleurs que M<sup>gr</sup> Demers avait, à ce moment, un autre objet de préoccupation: l'arrivée attendue, mais appréhendée, d'un coadjuteur. Le document que nous avons cité ne fait sans doute pas plus honneur à la mémoire de M<sup>gr</sup> d'Herbomez qu'à celle de M<sup>gr</sup> Demers. Il illustre bien, cependant, le genre de relations qui pouvait exister entre hommes d'Église pleins de bonnes intentions, mais qui jettent sur les personnes et les événements des regards bien différents.

### **La consécration épiscopale**

Si M<sup>gr</sup> d'Herbomez a bien ses raisons de douter des sentiments de M<sup>gr</sup> Demers à son égard, celui-ci fait finalement bonne contenance et insiste pour que le sacre ait lieu à Victoria. L'évêque nommé



ne se laisse pas vaincre en bons procédés et choisit comme consécrateur l'archevêque d'Oregon City et, comme co-consécrateurs, ses deux suffragants. Ce sera, écrit-il entre deux lignes au cardinal Barnabò, «une occasion pour resserrer des liens qui auraient toujours dû nous unir». Mais il ajoutait:

Je ne puis taire cependant l'impression que ma nomination a faite sur leurs Grands. Je sais positivement que si j'ai maintenant les épaules chargées ce n'est certainement pas de leur faute! Monseigneur Demers, sans le vouloir, me l'a dit clairement dans une conversation que j'ai eue avec Sa Grandeur à ce sujet! Un vicaire général en parlant de la nomination de M<sup>gr</sup> Morrison et de la mienne me dit «qu'il y avait eu un malentendu là-dessus». [...] Je ne fais aucune attention à ces petites misères<sup>62</sup>.

Le P. Fabre, en annonçant au P. d'Herbomez sa nomination, lui avait demandé s'il envisageait, pour son sacre, de revenir en France. Sur ce point, l'élu ne semble pas avoir hésité un instant: «Je suis décidé à faire un sacrifice de plus en restant ici», répondait-il, en alléguant, entre autres raisons, le trop petit nombre de missionnaires et l'arrivée prochaine de l'évêque anglican: «je ne puis guère penser en de telles circonstances à abandonner ou quitter mon nouveau troupeau.» Il ajoute un peu malicieusement: «Il y a plusieurs évêques dans la Province d'Orégon qui tous se feront un véritable bonheur de faire descendre sur votre pauvre frère l'Esprit-Saint, cet Esprit de force dont il a si grand besoin pour soutenir le poids de la charge qui lui est imposée<sup>63</sup>.» On essaiera en vain de mettre en avant le plaisir qu'aurait causé à ses amis M<sup>gr</sup> d'Herbomez et surtout les avantages qu'il aurait retirés pour son vicariat en venant en France où il aurait «ému bien des cœurs et ouvert bien des bourses<sup>64</sup>». Sa décision était irrévocablement prise.

Pour son sacre, M<sup>gr</sup> d'Herbomez choisit la fête de la Maternité de Marie qui se célébrait dans la Congrégation, cette année-là, le dimanche 9 octobre. On trouve à ce sujet, sous sa plume, une note de dévotion qui n'est pas si commune dans les documents officiels: «Je désire, écrivait-il au cardinal Barnabà, mettre le nouveau vicariat de la Colombie britannique sous la protection spéciale de notre bonne et tendre Mère Marie Immaculée et avoir Sa Maternité pour fête patronale<sup>65</sup>.» M<sup>gr</sup> F.-N. Blanchet essaya sans succès de faire reporter la célébration au dimanche suivant, alléguant qu'en raison du calendrier des bateaux à vapeur, il pourrait ainsi épargner deux semaines et faisant valoir que le 16 octobre était aussi une fête de la Vierge<sup>66</sup>.

Ce n'était pas une petite affaire que de procéder décemment, dans ces régions, à une consécration épiscopale. Sans doute ne s'agit-il pas d'une première puisque M<sup>gr</sup> Demers avait lui-même été fait évêque à Saint-Paul de Wallamette, le 30 novembre 1847, dans la petite église qui subsiste encore. Maintenant que le rite doit se dérouler chez lui, l'évêque de l'Île Vancouver souhaite qu'il soit exécuté parfaitement. Il paraît s'inquiéter de savoir si son métropolitain sera à la hauteur des circonstances et il lui recommande d'arriver à l'avance, «si nous voulons que la cérémonie se fasse comme il faut». Il avait déjà exprimé sa volonté «que cette cérémonie se fasse avec toute la pompe et tout l'éclat possibles<sup>67</sup>». Il recommandait notamment à l'archevêque et à son frère d'apporter leurs chapes d'or avec leurs autres ornements<sup>68</sup>.

M<sup>gr</sup> Demers qui avait du goût pour la liturgie et qui prévoyait la présence de nombreux non-catholiques avait eu l'idée, peut-être assez originale pour l'époque et le pays, de publier un guide de la célébration. Il demande à l'archevêque de préparer un extrait des textes qu'il se charge de traduire: «nous voudrions en faire un recueil qui serait imprimé en anglais pour l'accommodation du publique [sic] et des protestants surtout qui seront un grand nombre à cette cérémonie importante<sup>69</sup>.»

Un exemplaire de cette brochure de dix pages grand format (15 cm x 24 cm), peut-être le seul qui ait été conservé, se trouve aux Archives provinciales de la Colombie-Britannique, à Victoria. Comme il s'agit d'une curiosité bibliographique, nous transcrivons le haut de la première page:

Ad majorem Dei-gloriam et Beatæ Mariæ [sic] semper Virginis / Consecration / of The / Right Rev. Dr. D'Herbomez, O.M.I. / which has taken place in the / Cathedral of St. Andrews. Victoria, V.I. October / 9<sup>th</sup>, 1864, (21<sup>th</sup> Sunday after Pentecost.)

Le texte décrit les rites de la consécration et en dégage la signification. Il se termine par cette acclamation: «Laudetur Jesus Christus, Laudetur in eternum [sic]. May Jesus Christ be praised, May he be praised forever.»

M<sup>gr</sup> A.-M.-A. Blanchet, évêque de Nesqually, semble avoir d'abord eu l'intention de participer au sacre<sup>70</sup>, mais ne s'y rendit finalement pas. Nous ignorons quelles excuses il présenta. Le cœur n'y eut sans doute pas été. Il expédia cependant à son nouveau voisin, qui aurait l'occasion de passer par son diocèse, des lettres de vicaire général.<sup>71</sup> C'est le P. Fouquet qui remplit l'office de second assistant. Le P. J. MacGuckin prononça le sermon qu'un journal de San Francisco qualifia de «très-éloquent et de profondément pathétique». Le prédicateur rappela «la divine mission du sacerdoce catholique», en commentant la finale de saint Matthieu: «Allez enseigner toutes les nations, et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles<sup>72</sup>.»

On dressa en latin l'acte officiel<sup>73</sup> et M<sup>gr</sup> Demers inscrivit de son côté, dans le Registre des ordinations du diocèse de l'Île Vancouver, la notice suivante: «Le neuf octobre mil huit cent soixante quatre, Sa Grâce Monseigneur François-Nobert Blanchet, Archevêque de l'Oregon, avec l'agrément et l'assistance de Monseigneur Modeste Demers, Évêque de l'Île Vancouver, et sur l'invitation de l'Évêque élu, a procédé à la consécration de Monseigneur Louis-Joseph d'Herbomez, supérieur des Oblats de Marie-Immaculée de la province de l'Oregon, sous le titre d'Évêque de Miletopolis et vicaire apostolique de la Colombie anglaise<sup>74</sup>.»

M<sup>gr</sup> Demers se déclara satisfait de la façon dont les choses s'étaient passées<sup>75</sup>. L'archevêque, qui semble avoir été très fier d'avoir présidé la cérémonie<sup>76</sup>, annonça à Rome que celle-ci qu'elle s'était déroulée «en présence d'un nombreux clergé, de M<sup>gr</sup> Demers, d'une foule de fidèles et de protestants, et avec une grande pompe<sup>77</sup>.» La cathédrale, bénite en 1858, n'ayant que la dimension d'une modeste chapelle, et le clergé local réduit comme il était, on devine ce qu'il faut entendre par *nombreux clergé, foule, grande pompe*. Le certificat de consécration n'est signé, à part de l'archevêque et de ses assistants, que des abbés Seghers et Malony et des Pères Baudre, Gendre et McGuckin<sup>78</sup>. L'abbé Rondeau, au moins, était aussi présent, ainsi que les Frères du collège et les Sœurs de Sainte-Anne, avec «leur nombreux pensionnat de demoiselles<sup>79</sup>».

L'intronisation se fit à New Westminster, le dimanche 16 octobre 1864. Le *British Columbian* en fait un substantiel compte rendu rapportant des extraits de l'allocation de M<sup>gr</sup> d'Herbomez, en anglais, où il déclarait notamment:

Mes bien-aimés Frères, je demeurerai désormais au milieu de vous, Dieu aidant, jusqu'à la fin de mes jours. Dès à présent, je serai jour et nuit à votre disposition, et chacun de vous me trouvera toujours prêt à lui rendre service, selon les forces et le pouvoir que je tiens de Dieu<sup>80</sup>.

Le nouvel évêque avait choisi une devise suffisamment éloquente: «Si Deus est pro nobis quis contra nos.»

## Conclusion

Nous nous sommes moins attaché, dans les pages qui précèdent, à la mise en place d'institutions ou de structures qu'aux motivations, aux réactions et aux sentiments que révèlent les personnages en cause, les acteurs principaux comme certains simples figurants. Nous ne pouvons qu'évoquer ici la suite des événements.

M<sup>gr</sup> Demers semble, à première vue, s'être assez bien accommodé d'une mesure qu'il n'avait pu empêcher. Sa juridiction limitée à l'Île Vancouver – et à l'Alaska qui pour l'heure ne le préoccupe guère –, il n'aurait pas besoin de démissionner et il n'aurait pas non plus à se voir imposer un coadjuteur. En son âme d'évêque, il va se réjouir de voir accomplir en Colombie-Britannique ce qu'il n'aurait pu réaliser lui-même. Il signalait déjà à la Propagation de la Foi, au début de 1864, comment «les Pères Oblats continuent à se dévouer avec un zèle et un succès qui étonnent les Protestants, aux missions indiennes de la Colombie anglaise<sup>81</sup>». Après le sacre de M<sup>gr</sup> d'Herbomez, il écrira au cardinal Barnabò:

Le Vicaire apostolique de la Colombie est allé occuper son poste quelques jours après son sacre; et vu les efforts et les mouvements de l'Évêque protestant, je rends grâce à Dieu que les choses soient arrivées contrairement à mes dernières prévisions; et V. É. peut être assurée que cette nomination tournera au plus grand bien de la Religion et à la plus grande gloire de Dieu<sup>82</sup>.

On constate à quel point la concurrence des «protestants» inquiète toujours M<sup>gr</sup> Demers. Devant leurs activités qu'il perçoit comme une menace, celui-ci est disposé à oublier momentanément certaines de ses préventions pour ne plus voir, comme il dit, que «le bien de la Religion<sup>83</sup>». Mais le naturel revient au galop. Le bon évêque est, à l'évidence, allergique aux Oblats. Il va continuer à interpréter en mauvaise part à peu près tout ce qui vient d'eux. Il ira même jusqu'à parler d'un plan arrêté de leur part de nuire à ce Diocèse [Île Vancouver] autant qu'ils le peuvent<sup>84</sup>».

Ce jugement et d'autres semblables font du mal à entendre, surtout pour ce qu'ils nous révèlent des souffrances d'un évêque sans ressources, attelé à une tâche impossible, blessé au physique comme au moral et qui semblait à la recherche d'un bouc émissaire. Il ne s'agit pas d'écarter *a priori* de la part des Oblats des torts ou des maladresses. Mais eux aussi étaient indubitablement de valeureux missionnaires et la formation du Vicariat apostolique de la Colombie-Britannique, avec la nomination de M<sup>gr</sup> d'Herbomez, va marquer, après seize ans de présence sur la Côte du Pacifique, le véritable essor de leurs effectifs et de leur apostolat. Ils joueront désormais un rôle de premier plan dans le développement de l'Église catholique dans tout le territoire du nouveau Vicariat, même après que celui-ci aura été plusieurs fois divisé. Ils vont, en contre-partie, quitter bientôt l'Île Vancouver et ils abandonneront en 1878 le poste de Tulalip, le dernier qu'ils occupaient dans l'ancien Orégon.

M<sup>gr</sup> d'Herbomez, sans être une figure particulièrement brillante, a continué comme évêque à faire preuve des qualités qui l'avaient déjà désigné à l'attention<sup>85</sup>. Ce fut un homme de cœur, un religieux modeste, très attaché à sa Congrégation, un missionnaire zélé et désintéressé. Comme supérieur et administrateur il n'échappera pas aux critiques, mais c'est peut-être pour avoir trop patiemment tenu compte des personnes et accepté leurs limites. Qui lui en ferait grief? De goût plutôt sédentaire, il voyagea relativement peu à l'intérieur comme à l'extérieur de son vicariat, mais il joua un rôle important dans la fondation des établissements de William's Lake, Stuart's Lake, Saint-Eugène chez les Kootenays, Kamloops et Vancouver, sans parler de nombreux postes secondaires. Il fit appel avec succès aux Sœurs de Sainte-Anne, aux Sœurs de la Providence et aux Dames du Bon-Pasteur pour l'éducation des enfants et le soin des malades. Le fameux «plan Durieu» pour la formation de communautés ou de «réductions» autochtones modèles lui doit beaucoup plus qu'on a l'habitude de le reconnaître.

Le vicaire apostolique de la Colombie-Britannique assista au premier Concile du Vatican (1869-1870), mais demanda en juillet 1870 l'autorisation de regagner ses missions<sup>86</sup>. Il fut cependant un moment immobilisé à Nancy, en raison de la guerre franco-allemande. Il retournera une dernière fois en Europe pour le chapitre général des Oblats en 1887. À la différence de M<sup>gr</sup> Demers, il put compter, à partir de 1875, sur l'appui d'un coadjuteur, M<sup>gr</sup> Paul Durieu, qui devenait de plus, en 1888, pro-vicaire des missions. Il mourut le 3 juin 1890 et fut inhumé à côté de ses vieux compagnons de labeur au cimetière de Mission City qui reste, pour les Oblats, un des hauts lieux du souvenir.

Émilien LAMIRANDE *Université d'Ottawa*

---

NOTES :

1 Cf. *Les Oblats et la coadjutorerie de M<sup>gr</sup> Demers. Île de Vancouver (1861-1865)*, dans *Vie Oblate*, 45 (1986), pp. 371-393; *Les Oblats et la Colombie-Britannique. Vers la formation d'un vicariat apostolique (1858-1863)*, *ibid*, 46 (1987), pp. 229-251.

2 L. du P. d'Herbomez au P. L. Fouquet, Montolivet, 29 mars 1862: Archives Deschâtelets, Ottawa (AD), Oregon.

3 L. du P. d'Herbomez aux Oblats d'Oregon, Paris, 22 juin 1862: AD, Oregon. Cf. Id. au P. Fouquet, Notre-Dame de l'Osier, 8 juillet 1862 (AD: Oregon): «On attend prochainement de Rome une réponse définitive concernant nos missions»; L. du P. J. Fabre à M<sup>gr</sup> A. Taché, Paris, 20 juillet 1862: Archives de l'Archevêché de S. Boniface (AASB): «M<sup>gr</sup> Séméria et le R. P. d'Herbomez attendent aussi la décision relative à leurs missions; je pense que cette décision ne se fera pas trop attendre et qu'ils pourront retourner dans leurs chères missions où leur présence devient de plus en plus nécessaire»; Id. au P. Fouquet, Paris, 22 juillet 1862: AD, Oregon.

4 Extrait d'une lettre de M<sup>gr</sup> de Mazenod au P. d'Herbomez, dans L. du P. d'Herbomez au P. Fouquet, Esquimalt, 10 mars 1861: AD, Oregon.

5 Projet de lettre du P. d'Herbomez au P. Tempier, 22 août 1861: AD, Oregon.

- 6 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Liverpool, <sup>1er</sup> sept. 1862: Archives de la Maison générale, Rome (AMG).
- 7 L. du M<sup>fr</sup> A.-M.-A. Blanchet au P. d'Herbomez, Vancouver, 9 nov. 1862: copie, Archives de la chancellerie de Seattle; L. du P. Fl. Gendre au P. Fabre, 16 fév. 1863, dans *Missions des MOMS* (MOMI), 4 (1865), p. 253.
- 8 L. du P. d'Herbomez au P. Fouquet, Esquimalt, 9 déc. 1862: AD, Oregon.
- 9 L. du card. Barnabb au P. Fabre, 31 déc. 1862: Archives de la Propagande, Rome (AP), Lettere, vol. 353, f. 721.
- 10 L. du P. Fabre au card. Barnabb, 28 fév. 1863: AP, SOCG, vol. 990, f. 769. Le P. Fabre en visite à Rome fut reçu avec grande bienveillance par le card. Barnabb: L. du P. d'Herbomez au P. Fouquet, Esquimalt, 6 avril 1863: AD, Oregon.
- 11 Conseil général, 25 fév. 1863: AMG.
- 12 L. du P. Bermond au P. d'Herbomez, N.-D. de l'Osier, 21 janv. 1861: AD, Oregon.
- 13 Conseil général, 25 fév. 1863: AMG.
- 14 L. du P. Fabre au card. Barnabb, Montolivet, 14 fév. 1862: AP, SCOG, vol. 990, f. 726v.
- 15 L. du P. Fabre au card. Barnabb, Paris, 28 fév. 1863: AP, SOCG, vol. 990, f. 728v-729r. Le P. Fabre demande, au cas où on n'accorderait pas ordinairement ce pouvoir aux préfets, la faculté pour le prochain élu de conférer la confirmation.
- 16 Notes: AP, SCOG, vol. 990, f. 712-713.
- 17 Original: AD, Oregon. Le texte en est publié dans *funs pont. de prop. fide*, pars Ia..., vol. VI, Rome, 1894, pp. 407-408.
- 18 Cf. L. du card. Barnabô à M<sup>fr</sup> Bourget, 23 déc. 1863: AP, Lettere, vol. 354, f. 625v: .Columbiam Britannicam a diocesi vancouveriensi divellens...; L. du même à M<sup>fr</sup> Demers, 23 déc. 1863: AP, Lettere, vol. 354, f. 625r: « simul etiam sanctitas sua Columbiam Britannicam a tuo diocesi divellens in vicariatum apostolicum erexit...»
- 19 Originaux: AD, Orégon; cf. AP, Brevi, vol. 6, ff. 88v-89.
- 20 L. du P. Pandosy à M<sup>fr</sup> d'Herbomez, Mission de l'Assomption, 22 août 1864: AD, Orégon.
- 21 L. du card. Barnabb au P. Fabre, 23 déc. 1863: AP, Lettere, vol. 354, f. 624v.
- 22 Lettre de l'abbé Mauroit à M<sup>fr</sup> d'Herbomez, Saint-Saulon [?], Pentecôte 1864: AD, Saint-Peter's.
- 23 L. de Sr Saint-Athanase au P. d'Herbomez, Darnetal, 18 janv. 1864: AD, St. Peter's.
- 24 L. de M<sup>fr</sup> Ch.-Fr. Baillargeon à M<sup>fr</sup> Taché, Québec, 8[?] février 1864: AASB.
- 25 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Esquimalt, 10 fév. 1864: AMG. Les mêmes expressions se retrouvent dans les lettres du 4 et du 6 février du même au même: AMG.
- 26 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, New Westminster, 20 février 1864: AMG. La date indiquée dans *Missions du Pacifique*, MOMI, 4 (1865), p. 331, est de deux semaines plus tardive.
- 27 L. du P. Ricard à l'abbé J.-B. Brouillet, s.d.: AD, Oregon.
- 28 Conseil général du 19 sept. 1856: AMG. Cf. L. de M<sup>fr</sup> de Mazenod au P. d'Herbomez, Marseille, 15 nov. 1856, dans Y. Beaudoin, éd., *Écrits Oblats*, t. 2, pp. 136-137.
- 29 L. du P. Ricard au P. Pandosy, Olympia, 26 janv. 1857: AD, Oregon.
- 30 L. du P. d'Herbomez à M<sup>fr</sup> de Mazenod, Olympia, 30 mars 1857: AMG.
- 31 L. du P. C. Aubert au P. d'Herbomez, Marseille, 15 juin 1857, citée dans L. du P. d'Herbomez au P. Pandosy, 28 août 1857: AD, Oregon.
- 32 L. du P. d'Herbomez à M<sup>fr</sup> de Mazenod, Olympia, 24 nov. 1858: AMG.
- 33 L. du P. d'Herbomez à M<sup>fr</sup> de Mazenod, 18 déc. 1859: AMG; cf. L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, 10 fév. 1859: AMG: «on m'a placé malgré moi, à la tête de ce vicariat, ne serait-ce que pour quelques mois»; L. du même à M<sup>fr</sup> de Mazenod, Esquimalt, 18 oct. 1859: AD, Oregon: »Je n'aime pas d'avoir moi-même l'administration du temporel du vicariat, j'en ai déjà trop du reste; veuillez donc avoir la bonté de diminuer ma responsabilité autant que possible.»
- 34 A. BOUCHER, *Provinciaux et Vicaires des Missions... 1841-1948*, Ottawa, 1949, p. 65, n° 11.
- 35 Projet de L. du P. d'Herbomez à M<sup>fr</sup> A.-M.-A. Blanchet, Esquimalt, 16 déc. 1859: AD, Oregon: »Il m'est arrivé deux nouveaux Pères, un de France et l'autre d'Angleterre. Par eux, N. R<sup>ème</sup> Père et supérieur général m'a envoyé ma nomination de vicaire des missions de notre Congrégation dans la province ecclésiastique d'Oregon...» Cf. L. de M<sup>fr</sup> A.-M.-A. Blanchet au P. d'Herbomez, Vancouver, 10 janv. 1860, cité dans L. du P. d'Herbomez à M<sup>fr</sup> de Mazenod, 22 fév. 1860: AMG.
- 36 L. du P. d'Herbomez au P. Fouquet, Esquimalt, 8 fév. 1863: AD, Oregon.
- 37 L. du P. d'Herbomez au P. Fouquet, Esquimalt, 10 mars 1861: AD, Oregon; cf. le même au même, Esquimalt, 13 avril 1861: AD, Oregon: Quant à moi, je vais m'en frotter les mains et vous souhaiter bon succès..
- 38 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Rome, 7 mars 1862: AMG.
- 39 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Esquimalt, 6 avril 1863: AMG.
- 40 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, sans date: AMG.
- 41 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Esquimalt, 11 juin 1863: AMG.
- 42 L. du P. d'Herbomez au P. Fouquet, Victoria, 3 sept. 1863: AD, Orégon.
- 43 L. du P. Chirouse au P. d'Herbomez, Tulalip, 23 mai 1863: AD, Oregon.
- 44 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Esquimalt, 29 mars 1864: AMG.
- 45 Conseil général, 20 mai 1864: AMG.
- 46 *Ibid*
- 47 MOMI, 3 (1864), pp. 89-90.
- 48 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Esquimalt, 24 juin 1864: AMG.
- 49 L. du P. Fouquet au P. d'Herbomez, 9 mars 1864: AD, Orégon.
- 50 L. du P. Ch. Grandidier au P. d'Herbomez, New Westminster, 25 mars 1864: AD, Orégon: «Je vous promets, mon bon Père, de faire ce que je pourrai pour vous rendre votre fardeau aussi léger que possible»; L. du Fr. G. Blanchet au P. d'Herbomez, Fort-Rupert, 27 mai 1864: AD, Orégon: «J'avais grande envie de vous donner un autre titre..., mais comme vous me dites dans votre lettre de ne pas croire le P. Fouquet s'il me parlait de *Grandeur* etc., etc., je ne ferai pas précéder par M... gr votre nom, jusqu'à la nouvelle officielle»; L. du P. Gendre au P. d'Herbomez, New Westminster, 13 mai 1864: AD,

Orégon: «votre Grandeur».

51 L. du P. Gendre au P. Fabre, dans MOMI, 4 (1865), pp. 303-304.

52 L. du P. LeJacq au P. d'Herbomez, Fort-Rupert, 8 juillet 1864: AD, Orégon.

53 C'est à partir du début d'août que l'adresse, au début des lettres, change: Le P. Pandosy aura reçu la nouvelle à la mission de l'Assomption, entre le 8 et le 22 août; le P. LeJacq, à Fort-Rupert, entre le 2 et le 23 août; le P. Fouquet, à New Westminster, avant le 27 août; le P. Chirouse, à la mission des Snohomish, avant le 4 août.

54 L. du P. Martignat au P. d'Herbomez, Autun, 24 juillet 1864: AD, St. Peter's.

55 L. du P. Jayol au P. d'Herbomez, Tulalip, 17 août 1864: AD, Oregon.

56 L. du P. Chirouse au P. d'Herbomez, Mission des Snohomish, 6 oct. 1864: AD, Oregon.

57 L. de M<sup>sr</sup> Demers au card. Barnabb, Victoria, 14 mai 1863: AP, SOCG, vol. 990, f. 734v.

58 L. de M<sup>sr</sup> Demers au card. Barnabb, Victoria, 3 janv. 1864: AP, SC, America Centrale, vol. 20, f. 643-644.

59 L. du card. Barnabb à M<sup>sr</sup> Demers, 1<sup>er</sup> juillet 1864: AP, Lettere, vol. 355, f. 314.

60 L. du P. d'Herbomez au P. Fouquet, Esquimalt, 9 nov. 1863: AD, Orégon.

61 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, Esquimalt, 24 mars 1864: AMG. Cf. Conseil général, 20 mai 1864: AMG; on signale que M<sup>sr</sup> Demers, loin de favoriser l'élection du P. d'Herbomez, aurait «envoyé un rapport à la Reine, destiné à empêcher sa préconisation»; nous n'avons pas trouvé ailleurs trace d'une telle démarche. D'autre part l'évêque se montre vexé de ce qu'à Rome on ait procédé sans attendre les renseignements qu'on lui avait demandés: L. de Ms<sup>r</sup> Demers à M<sup>sr</sup> F.-N. Blanchet, Victoria, 4 avril 1864: Archives de la Chancellerie de Portland (ACP).

62 L. de M<sup>sr</sup> d'Herbomez au card. Barnabb, 1864: AP, SC, America Centrale, vol. 20, f. 1084.

63 L. du P. d'Herbomez au P. Fabre, New Westminster, 20 fév. 1864: AMG.

64 L. du P. Martignat au P. d'Herbomez, Autun, 24 juillet 1864: AD, St. Peter's.

65 L. de M<sup>sr</sup> d'Herbomez au card. Barnabb, 1864: AP, SC, America Centrale, vol. 20, f. 1084.

66 L. de M<sup>sr</sup> F.-N. Blanchet au P. d'Herbomez, Portland, 12 août 1864: AD, Oregon.

67 L. de M<sup>sr</sup> Demers à M<sup>sr</sup> Blanchet, Victoria, 6 sept. 1864: ACP.

68 L. de M<sup>sr</sup> Demers à M<sup>sr</sup> F.-N. Blanchet, Victoria, 13 août 1864: ACP.

69 L. de M<sup>sr</sup> Demers à M<sup>sr</sup> F.-N. Blanchet, Victoria, 6 sept. 1864: ACP. Cf. L. du même au même, 15 sept. 1864: ACP; M<sup>sr</sup> Demers demande le texte pour l'impression, «ce qui est d'une grande importance».

70 Cf. L. de M<sup>sr</sup> F.-N. Blanchet au P. d'Herbomez, Portland, 12 août 1864: AD, Oregon. L. de M<sup>sr</sup> A.-M.-A. Blanchet à M<sup>sr</sup> Bourget, Vancouver, 19 sept. 1864: ACM. Le P. Grandidier à M<sup>sr</sup> d'Herbomez, Mission des Snohomish, 16 oct. 1864: AD, Oregon, croit encore que M<sup>sr</sup> A.-M.-A. Blanchet était présent; un «sauvage» de Snohomish, de passage à Victoria par affaires, avait assisté à la cérémonie.

71 L. de M<sup>sr</sup> A.-M.-A. Blanchet à M<sup>sr</sup> d'Herbomez, Vancouver, 27 nov. 1864: AD, Oregon: «Veuillez bien agréer mes souhaits les plus sincères pour le succès de vos travaux apostoliques et me faire une part de vos pieux Memento.»

72 *Missions du Pacifique*, dans MOMI, 4 (1865), pp. 341-342.

73 Registre des Lettres, t. I, p. 470: ACP.

74 Registre des ordinations, p. 8: Archives de l'évêché de Victoria.

75 L. de M<sup>sr</sup> Demers à J.-P. Frs Langevin, Victoria, 10 nov. 1864: Archives de l'archevêché de Rimouski.

76 L. de Mu F.-N. Blanchet à M<sup>sr</sup> Bourget, Victoria, 10 oct. 1864: AGM.

77 L. du même au card. Barnabb, 15 déc. 1864: AP, SC, America Centrale, vol. 20, f. 1394r.

78 Certificat de consécration: AP, SC, America Centrale, vol. 20, f. 1418; cf. L. de M<sup>sr</sup> F.-N. Blanchet au card. Barnabb, Portland, 28 mars 1865: AP, SC, America Centrale, vol. 20, f. 1417.

79 A.-G. Morice, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*, 4<sup>e</sup> éd., Winnipeg, 1928, t. IV, p. 242.

80 *Missions du Pacifique*, dans MOMI, 4 (1865), p. 343. M<sup>sr</sup> d'Herbomez n'avait pas tardé à communiquer avec Rome; cf. L. de Pie IX à M<sup>sr</sup> d'Herbomez, Rome, 17 nov. 1864: AD, Orégon; L. du card. Barnabb à M<sup>sr</sup> d'Herbomez, 29 nov. 1864: AP, Lettere, vol. 355, p. 557v.

81 Copie d'une L. de M<sup>sr</sup> Demers, sans indication de destinataire, 18 mars 1864: Archives de la Propagation de la Foi, 1864 Amérique du Nord. L'auteur attire cependant l'attention des responsables de l'œuvre de la Propagation de la Foi sur les conséquences financières pour son diocèse de la formation d'un vicariat «car c'est là que se trouvent les mines d'or». L'évêque ne peut s'empêcher de lorgner encore du côté des voisins: «les Oblats y gagneront beaucoup sous ce rapport».

82 L. de M<sup>sr</sup> Demers au card. Barnabb, Victoria, 28 nov. 1864: AP, SC, vol. 20, f. 1155r. M<sup>sr</sup> Demers ajoute le 4 fév. qu'il vient d'apprendre la nomination d'un évêque anglican pour la Colombie-Britannique: f. 1155v. Cf. L. du card. Barnabb à M<sup>sr</sup> Demers, 26 juin 1865: AP, Lettere, vol. 356, f. 256-257: «Libenter audio qua; dicis de bonis effectibus qui ex erectione novi Vicariatus in Columbia Britannica et jam ex parte tenentur et majores etiam futuri prævidentur.»

83 Il faudrait évidemment tenir compte du point de vue opposé. Nous avons eu accès aux archives anglicanes de Vancouver et de Victoria, notamment aux papiers de l'évêque G. Hills, qui permettraient d'amorcer une étude sur les relations entre catholiques et anglicans. Nous espérons y revenir.

84 L. de M<sup>sr</sup> Demers à M<sup>sr</sup> Bourget, Victoria, 22 mars 1866: ACM.

85 Il n'existe pas de biographie de M<sup>sr</sup> d'Herbomez. Voir G. Carrière, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada*, t. I, Ottawa, 1976, p. 286, où on trouvera des références à quelques notices; J. Gresko, art. *Herbomez, Louis-Joseph d'*, dans *Dictionnaire biographique du Canada*, t. XI, Québec, 1982, pp. 441-443.

86 L. du secrétaire du Concile à M<sup>sr</sup> d'Herbomez, Rome, 19 juillet 1870: AD, Oregon; L. de M<sup>sr</sup> d'Herbomez au secrétaire du Concile, Rome, 21 juillet 1870: AD, Orégon.

## M<sup>gr</sup> de Mazenod et les Oblats: grandeur d'une vocation missionnaire\*

SUMMARY - Very few Founders of Congregations of Missionaries have spoken so much and so well about the greatness of the missionary vocation as Eugene de Mazenod. In establishing his congregation, he wants to bring back the spirit that existed at the origin of christianity and this is the reason of his wonder when contemplating the aim of his missionary Institute which is to imitate the *example of the apostles*. He insists on humility, abnegation, submission, fraternal charity and the practice of the religious vows.

Pour M<sup>gr</sup> Eugène de Mazenod, fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée en 1815-1816, vicaire général puis évêque de Marseille de 1826 à 1861, il n'y avait rien de terne et de petit. Très méridional par tempérament, ayant de plus passé ses années d'adolescence sous le soleil ardent de la Sicile, tout chez lui prenait du relief et de la couleur, surtout ses visions apostoliques toujours dramatiques et désastreuses ou grandioses et enthousiastes.

Parmi les Fondateurs de Congrégations missionnaires, je pense que peu ont, autant que lui, aussi bien parlé de la grandeur de la vocation missionnaire.

### Fierté ou vanité?

Certes, les Fondateurs ont tendance à louer, à vanter le genre de vocation que, inspirés par Dieu, ils ont choisi pour eux-mêmes et pour leur Institut. C'est même là une difficulté que le Promoteur de la Foi, ou Avocat du diable, a soulevé assez souvent dans les causes de canonisation de fondateurs. Voici un exemple récent. Parmi les 9 branches ou congrégations de religieuses que l'abbé Pierre Bienvenu Noailles fonda à Bordeaux au siècle dernier, l'une d'elles s'appelait les *Filles de Dieu seul*. Les religieuses de cette branche ne portaient pas de costume distinctif, ne possédaient pas de maisons et n'avaient pas de ministère particulier; elles allaient aux besoins les plus urgents des autres branches spécialisées en diverses œuvres de miséricorde. Elles quittaient tout pour ne suivre que Dieu seul. Plusieurs fois le bon Père Noailles vante la grandeur de cette vocation'. «Quand au degré de perfection qui leur est propre, lit-on dans les Règles, les *Filles de Dieu seul* sont appelées à s'élever, non seulement au-dessus des autres membres de l'*Association de la Sainte-Famille* mais au-dessus de tout ce que les Ordres religieux ont pu concevoir de plus parfait<sup>e</sup>» ou encore: «La plus haute perfection à laquelle une âme puisse atteindre ici-bas est celle que Dieu propose aux *Filles de Dieu seul*<sup>3</sup>»; «aucune Société n'a jamais ouvert un champ si vaste aux âmes les plus généreuses et ne leur a offert les mêmes avantages<sup>4</sup>,» etc.

Le Postulateur a répondu aux objections du Promoteur de la Foi en disant qu'il s'agissait sans doute d'une vocation très exigeante que M. Noailles avait raison de louer, même s'il a pu exagérer dans la forme de son discours. Ayant la plume très facile, il ne tenait jamais un langage rigoureux d'historien ou de canoniste, mais plutôt celui d'un prédicateur qui exhorte et invite à la sainteté. En exaltant la vocation des *Filles de Dieu seul*, il n'entendait pas déprécier celle des autres branches ou congrégations mais plutôt faire prendre conscience aux Religieuses de la grandeur de leur appel. Les textes louangeurs du Serviteur de Dieu coulent de la même veine que le Magnificat; ils chantent les merveilles de Dieu et ses miséricordes par l'appel de pauvres créatures au don total de l'amours.

On rencontre souvent le même genre d'expressions dans les écrits de M<sup>gr</sup> de Mazenod; on peut aussi les expliquer de la même manière.

En 1818, il compose les Règles des *Missionnaires de Provence*. Il écrit un premier bref chapitre sur la double fin de l'Institut: vie régulière et prédication de la parole de Dieu dans les missions paroissiales. Il termine par cette exclamation : «Quelle fin plus sublime que celle de leur Institut!» Comment expliquer cette exclamation après avoir assigné à sa Congrégation une fin qui est celle de beaucoup d'autres?

## Le charisme des Fondateurs

Le décret *Perfectæ caritatis* du Concile Vatican II a énoncé deux principes généraux de la rénovation de la vie religieuse: le retour à l'esprit, au charisme des Fondateurs et, par delà les Fondateurs, l'engagement radical à la suite du Christ et pour continuer la mission des Apôtres.

Si, en 1815, le Père de Mazenod réunit quelques prêtres diocésains et fonde un Institut missionnaire, c'est justement parce qu'il veut faire revivre l'esprit des origines mêmes du Christianisme, et c'est à cause de cela qu'il s'émerveille en exposant la fin de son Institut. Il écrit: «Leur instituteur c'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu lui-même; leurs premiers pères, les apôtres<sup>6</sup>!»

Il avait d'abord commencé par jeter un regard sur l'Église de son temps, peu après la Révolution et immédiatement après l'abdication puis l'exil de Napoléon.

L'Église, écrit-il, ce bel héritage du Sauveur, qu'il avait acquis au prix de tout son sang, a été ravagée, de nos jours, d'une manière cruelle. Cette épouse chérie du Fils de Dieu ne lui enfante presque plus que des monstres. L'ingratitude des hommes est à son comble; l'apostasie, bientôt générale, et à part le sacré dépôt qui sera toujours conservé intact jusqu'à la fin des siècles, il ne reste plus du christianisme que les traces de ce qu'il a été, de sorte que l'on peut dire avec vérité que, grâce à la malice et à la corruption des chrétiens de nos jours, leur condition est pire que celle de la gentilité, avant que la croix eût terrassé les idoles<sup>7</sup>.

Il cherche ensuite les causes de ce qu'il appelle «la dépravation qui asservit aujourd'hui les hommes à toutes leurs passions». Il en trouve trois: l'affaiblissement pour ne pas dire la perte totale de la foi; l'ignorance religieuse des peuples; et surtout la paresse, la nonchalance, la corruption des prêtres. Il pose ensuite les questions essentielles et expose les réponses qu'il propose à ses collaborateurs:

Que fit notre Seigneur Jésus-Christ? Il choisit un certain nombre d'apôtres et de disciples, qu'il forma à la piété, qu'il remplit de son esprit; et après les avoir dressés à son école et à la pratique de toutes les vertus, il les envoya à la conquête du monde, qu'ils eurent bientôt soumis à ses saintes lois. Que devons-nous faire à notre tour pour réussir à reconquérir à Jésus-Christ tant d'âmes qui ont secoué son joug? Travailler sérieusement à devenir des saints, marcher courageusement sur les traces de tant d'apôtres qui nous ont laissés de si beaux exemples de vertus dans l'exercice d'un ministère auquel nous sommes appelés comme eux... et ensuite, pleins de confiance en Dieu, entrer dans la lice et combattre jusqu'à extinction pour la plus grande gloire de Dieu. Quel vaste champ à parcourir! quelle noble entreprise<sup>8</sup>!

Que propose-t-il concrètement à ses quelques confrères? Une double fin principale qui vise d'abord à la sainteté personnelle puis ensuite qui tend à sauver les hommes, c'est-à-dire «former une réunion de prêtres qui vivent ensemble et qui s'efforcent d'imiter les vertus et les exemples de notre Sauveur Jésus-Christ», qui s'emploient ensuite «à prêcher aux pauvres la parole de Dieu» (art. 1) «par des missions, par des catéchismes, par des retraites ou autres exercices spirituels» (art. 2).

## École de sainteté

Apparemment donc rien d'extraordinaire ou qui tranche sur les autres congrégations religieuses. Mais, au fond de lui-même, il est convaincu qu'il va ainsi imiter les vertus de Jésus-Christ, suivre les Apôtres dans leur ministère et revivre la vie communautaire et la charité de la primitive Église. Il le redit dans ses *Mémoires*, à la fin de sa vie:

Mon intention, en me vouant au ministère des missions pour travailler surtout à l'instruction et à la conversion des âmes les plus abandonnées, avait été d'imiter l'exemple des Apôtres dans leur vie de dévouement et d'abnégation. Je m'étais persuadé que, pour obtenir les mêmes résultats de nos prédications, il fallait marcher sur leurs traces et pratiquer, autant qu'il serait en nous, les mêmes vertus<sup>9</sup>.

Le père de Mazenod veut donc, en premier lieu, s'entourer de saints prêtres et missionnaires. Sur ce point il n'est pas d'accord avec son ami Charles de Forbin-Janson qui l'invite à le suivre à Paris. Il trouve les *Missionnaires de France* trop lancés exclusivement dans l'apostolat à travers la France. Il lui écrit le 9 octobre 1816:

À quoi servent les beaux discours si on est orgueilleux? L'humilité, l'esprit d'abnégation, l'obéissance, etc., la plus intime charité fraternelle sont aussi nécessaires pour le bon ordre que pour le bonheur d'une Société, et tous les vôtres ne l'ont pas bien compris...

Le père de Mazenod s'engage donc lui-même bientôt et exige de ses collaborateurs les vœux de religion et toute une série d'observances rigoureuses de vie régulière<sup>10</sup>. Pour être plus sûr de tendre toujours vers cette fin, il fixe comme fin secondaire la suppléance des Ordres religieux disparus durant la Révolution. Ces Ordres maintenaient la tradition de la vie des Apôtres et de l'Église primitive, dans l'imitation des vertus du Christ.

C'est pourquoi, écrit-il, les nôtres tâcheront de faire revivre en leurs personnes la piété et la ferveur des Ordres religieux détruits en France par la Révolution; qu'ils s'efforceront de succéder à leurs vertus comme à leur ministère et aux plus saintes pratiques de leur vie régulière, telle que l'exercice des conseils évangéliques, l'amour de la retraite, le mépris des honneurs du monde, l'éloignement de la dissipation, l'horreur des richesses, la pratique de la mortification, la récitation de l'office divin publiquement et en commun, etc.<sup>11</sup>

Un autre trait caractéristique de cette tendance à la sainteté à la suite du Christ et des Apôtres consiste à imiter la vie de la première chrétienté, c'est-à-dire, la vie de communauté, dans la prière et la charité fraternelle. Le p. de Mazenod était un homme très affectueux qui, selon son expression, «ne vivait que par le cœur<sup>12</sup>». Il a donc cherché à créer des communautés qui se distinguaient par une charité fraternelle intense. Dans la Règle, puis ensuite des dizaines de fois dans ses lettres, il rappelle le *cor unum et anima una* des Actes des Apôtres<sup>13</sup>. Dès la première mission, il écrit:

ministère des saints Apôtres, et des principaux évêques et pasteurs de l'Église...» Une lecture attentive du chef-d'œuvre spirituel que constituent les *Médiations pour le temps de la retraite*, où saint J.-B. de la Salle a sans doute laissé l'essentiel de son cœur, permet de percevoir sa conviction fondamentale: les Frères ont été appelés à exercer et à vivre le ministère apostolique, à continuer la mission des Apôtres. Cf. R. Deville, *L'École française de spiritualité*. Desclée, 1987, pp. 129-130, dans *Bibliothèque d'histoire du Christianisme*, n. 11.

Entre-nous missionnaires, nous sommes ce que nous devons être, c'est-à-dire que nous n'avons qu'un cœur, qu'une âme, qu'une pensée; c'est admirable! Nos consolations sont comme nos fatigues, sans égales<sup>14</sup>.

## L'annonce de la parole

L'autre aspect de la fin principale consiste à prêcher la parole de Dieu. Après la Révolution tout était à refaire dans l'Église de France. Plusieurs fondateurs ont créé des Instituts de prêtres, de frères, de sœurs et de laïcs qui avaient pour but de répondre à tous les besoins de l'Église, tels les frères de Lamennais et Gabriel Deshaies, le p. Chaminade et Bienvenu Noailles à Bordeaux, les pères Colin à Lyon et Moreau au Mans, etc.<sup>14b</sup> Le père de Mazenod, au contraire, ne songe d'abord à regrouper que des prêtres; il dit clairement en 1816 qu'il lui en faudrait 12<sup>15</sup>. Il ne tend ensuite qu'à une fin : prêcher la parole de Dieu aux pauvres surtout des campagnes de la Provence, par le moyen des missions paroissiales. C'est d'ailleurs ce qu'avait demandé le Pape Pie VII à Forbin-Janson: *ite maxime autem ad domesticos fidei*.<sup>16</sup>

Certes, dès 1818, ses projets apostoliques sont-ils plus vastes. Il veut travailler à la réforme du clergé et répondre aux besoins des âmes sur «l'immense étendue de la terre entière».<sup>17</sup> Mais, par réalisme, pour commencer, vu le petit nombre de ses collaborateurs, leur inexpérience et leur jeunesse, il ne s'engage d'abord que dans une œuvre: les missions paroissiales de Provence.

Voilà la Société que fonde le p. de Mazenod en 1815-1816 pour répondre aux besoins de l'Église abandonnée: une communauté de prêtres, unis étroitement par la charité fraternelle, qui vivent selon les conseils évangéliques et passent une partie de leur vie dans la vie régulière et la prière, l'autre partie en annonçant l'Évangile aux pauvres, à la suite des Apôtres: *Nos vero orationi et ministerio Verbi instantes erimus* (Act. VI, 4). Le 3 novembre 1831, il écrit aux étudiants oblats, réfugiés en Suisse:

J'ai relu nos Règles, pendant ma retraite annuelle, dans un grand recueillement d'esprit, et je suis demeuré convaincu que nous sommes, de tous les hommes, les plus indignes des faveurs du ciel, si nous ne sommes pas pénétrés d'une reconnaissance capable d'inspirer l'héroïsme pour la grâce que Dieu nous a faite. Rien sur la terre n'est au-dessus de notre vocation. Parmi les religieux, les uns sont appelés à un bien, les autres à un autre bien; quelques-uns sont destinés, même indirectement, à la même fin que nous. Mais pour nous, notre fin principale, je dirais presque unique, est la fin même que Jésus-Christ s'est proposée en venant dans le monde, la même fin qu'il a donnée aux Apôtres, à qui, sans aucun doute, il a enseigné la voie la plus parfaite. Aussi, notre humble Société ne reconnaît point d'autre instituteur que Jésus-Christ, qui a parlé par la bouche de son Vicaire, et d'autres pères que les Apôtres.



## En missions paroissiales

Le père de Mazenod et ses collaborateurs, les *Missionnaires de Provence*, qui deviendront les Oblats de Marie Immaculée lors de leur approbation romaine en 1826, resteront très fidèles à leur fin principale: les missions paroissiales. Ce sera pratiquement leur seul travail pendant les 25 premières années de leur existence. Ils ne sont que quelques prêtres et prêchent environ 50 missions de quatre à cinq semaines chacune au cours des années 1815-1825. Pendant la vie de M<sup>gr</sup> de Mazenod, 19 des 24 maisons oblates de France avaient les missions paroissiales comme principal champ d'apostolat. On a calculé que, de 1816 à 1861, les Oblats ont prêché environ 3 000 missions et retraites paroissiales<sup>18</sup>, même si, à partir de 1841, beaucoup d'entre eux furent envoyés aux missions étrangères.

Pendant toute sa vie, l'Évêque de Marseille ne cessera de s'émerveiller, de chanter les grandeurs de la vocation de ses fils missionnaires. Nous conservons plus de 2 000 de ses lettres aux Oblats dispersés de par le monde, lettres récemment publiées. Pour illustrer le thème de la conférence d'aujourd'hui, je citerai maintenant des extraits de lettres relatives aux missions paroissiales et aux missions étrangères.

### Grandeur de la vocation missionnaire; succès miraculeux des missions paroissiales

M<sup>gr</sup> de Mazenod était d'abord convaincu que par leur vie sainte et par leur prédication, les missionnaires marchaient sur les traces des Apôtres et continuaient le ministère du Christ lui-même. Il parle en effet indifféremment de «ministère évangélique» ou de «ministère apostolique». Il l'était également de l'efficacité de ce ministère. «Ne sait-on pas qu'il faut précisément une mission pour instruire un peuple égaré, écrit-il au supérieur de la maison d'Aix le 11 octobre 1837, parce qu'il n'y a qu'une mission qui puisse attirer le peuple à l'église. Monsieur le Curé aura beau prêcher, personne, si ce n'est quelques femmes, ne viendra l'écouter. Est-il permis de ne pas savoir ces choses-là?» À l'occasion du carême 1844 il publie un mandement sur les missions dans lequel on lit:

Depuis quelques mois, cette parole sainte retentit avec les plus admirables effets dans notre diocèse; on l'a entendue dans les bourgs et dans les campagnes comme dans la ville épiscopale, et on a senti que, transmise par Jésus-Christ à ses Apôtres, elle n'a rien perdu de son efficacité en traversant les siècles... Il est hors de doute que le plus puissant moyen, que peut-être aujourd'hui l'unique moyen de renouveler une population, c'est l'œuvre sainte dont nous parlons. Plus le besoin de rénovation est grand, plus le moyen que nous indiquons est nécessaire<sup>19</sup>

M<sup>gr</sup> de Mazenod s'émerveille surtout de l'excellence de ce «grand ministère propre et distinctif» de la vocation de ses fils, et des fruits de conversion qu'il porte<sup>20</sup>. Alors qu'il est à Rome en 1826, il apprend que le p. Albin, missionnaire en Corse et aujourd'hui vénérable, a guéri miraculeusement un muet et que cela est rien en comparaison des miracles de conversion opérés dans les âmes.<sup>21</sup> Il écrit à cette occasion à un frère qui hésite dans sa vocation:

Je ne doutais pas que vous fussiez épris dès le premier jour de tout ce qu'offre de ravissant l'intérieur d'une famille dévouée à Dieu et à l'Église, marchant à grands pas dans les voies de la perfection, dont une partie des membres se préparent par la pratique des plus excellentes vertus à devenir de dignes ministres des miséricordes de Dieu sur les peuples, tandis que les autres, par un travail assidu et des efforts de zèle qu'on aurait admiré dans les plus grands saints, renouvellent les merveilles opérées par la prédication des premiers disciples de l'Évangile<sup>22</sup>...

La révolution de Juillet 1830 met fin aux missions. On recommence à prêcher quelques années plus tard. Le 17 janvier 1835, l'Évêque écrit au supérieur de N.D. de l'Osier:

Tenons-nous en à nos missions, à nos retraites, à nos catéchismes, c'est par là que la grâce se communique aux âmes... Ce n'est pas une petite consolation de voir ainsi le Seigneur diriger la voie des nôtres, les assister et opérer des prodiges par leur saint ministère. Il en est de même partout où ils paraissent. Les lettres qui me parviennent de nos missions des Hautes et Basses-Alpes sont pleines de merveilles...

Le même jour, il remercie le Seigneur en apprenant le succès d'une mission, prêchée par les pères Vincens et Dassy en Ardèche:

...Ce bon Maître a voulu vous encourager par les bénédictions dont il a accompagné vos paroles. Vous aurez reconnu comme nous que c'est à sa grâce et à sa grâce seulement qu'est ad tout le succès de nos travaux. C'est elle qui pénètre dans les cœurs alors que nos paroles frappent les oreilles, et voilà en quoi consiste l'immense différence entre nos prédications et celles infiniment supérieures sous d'autres rapports des prédicateurs d'apparat. À la voix du missionnaire les miracles se multiplient et le prodige de tant de conversions est si éclatant que le pauvre instrument de ces merveilles en est confondu le premier, et tout en bénissant Dieu et se réjouissant il s'humilie de sa petitesse et de sa nullité. Quelle sanction que celle des missions, en fût-il jamais de plus grands que ceux qui s'opèrent en mission, que ceux que vous avez opérés vous-même<sup>23</sup>.

En Corse, le vénérable père Albini et le père Étienne Semeria, plus tard évêque de Jaffna à Sri Lanka, prêchent partout avec beaucoup de succès. Le Supérieur général écrit souvent à ce dernier pour se réjouir avec lui:

Avouez... que le bon Dieu vous gâte bien. Il se sert de vous pour déployer sa puissance et sa plus grande miséricorde, et votre saint ministère est partout accompagné des plus abondantes bénédictions. Je vous en félicite et n'ai pas besoin de vous rappeler que vous devez en rendre à Dieu d'incessantes actions de grâce<sup>24</sup>...

Établis en Angleterre en 1841, les Oblats donnent là aussi des missions dans les paroisses des immigrés irlandais. M<sup>gr</sup> de Mazenod l'annonce à M<sup>gr</sup> Barnabò, secrétaire de la Propagande:

Les nouvelles que m'apporte le Visiteur de la province des Oblats d'Angleterre sont des plus consolantes. Ces missionnaires ont donné à Manchester et à Liverpool deux missions qui ont produit des fruits miraculeux. Le rapport du Visiteur à ce sujet est extrêmement intéressant. À Liverpool, outre le bien immense que ces missionnaires ont fait, comme à Manchester, à tous les catholiques qui ont tellement besoin de secours spirituels et qui occupaient tout leur temps, jour et nuit, ils ont obtenu 25 abjurations<sup>25</sup>...

### **Les missions étrangères, «La mission même des Apôtres», «le véritable apostolat»**

Le vague projet du père de Mazenod, annoncé dans la Règle de 1818, d'évangéliser les âmes sur «l'immense étendue de la terre entière<sup>26</sup>» deviendra réalité après 1841. Après 25 ans d'existence, les Oblats n'étaient encore qu'une soixantaine. En 1841, ils partent quand même pour l'Angleterre et le Canada. En 1845 il s'établissent à St-Boniface dans l'Ouest du Canada et dans le Nord-Ouest, en 1847-1848 en Orégon sur les côtes du Pacifique et à Ceylan aujourd'hui Sri Lanka, en 1849-1850 en Algérie, en 1851-1852 au Sud-Afrique, au Texas et au nord du Mexique. En 10 ans ils ont donc accepté des missions auprès des fidèles en Amérique, en Afrique et en Asie. À la mort de M<sup>gr</sup> de Mazenod, en 1861, deux cents des 415 Oblats travaillent hors de France<sup>27</sup>.

Toute forme de prédication de l'Évangile sera toujours considérée par l'Évêque de Marseille comme répondant excellemment à la fonction apostolique<sup>28</sup>. Toutefois, l'acceptation des missions étrangères occasionne un changement d'accent dans ses lettres. C'est la même vocation missionnaire qui pousse les Oblats sur les traces des Apôtres dans les pays de vieilles chrétientés «pour réveiller les pécheurs» et auprès des infidèles «pour annoncer et faire connaître Jésus-Christ<sup>29</sup>», mais, M<sup>gr</sup> de Mazenod, c'est dans un sens plus plein et plus fort que les missions étrangères réalisent cette fin commune de faire connaître et aimer Jésus-Christ.<sup>30</sup> C'est alors qu'il parle le plus de la grandeur de la vocation missionnaire.

Au départ du p. Ricard pour l'Orégon, en 1847, à la demande de M<sup>gr</sup> Magloire Blanchet, évêque de Walla Walla, M<sup>gr</sup> de Mazenod écrit:

Je ne vous dis rien de ce qu'a de magnifique aux yeux de la foi le ministère que vous allez remplir. Il faut remonter jusqu'au berceau du christianisme pour trouver quelque chose de comparable. C'est un apôtre auquel vous êtes associé et les mêmes merveilles qui furent opérées par les premiers disciples de Jésus-Christ se renouvelleront de nos jours par vous, mes chers enfants, que la Providence a choisis parmi tant d'autres pour annoncer la Bonne Nouvelle à tant d'esclaves du démon qui crouissent dans les ténèbres de l'idolâtrie et qui ne connaissent pas Dieu. C'est là le véritable apostolat qui se renouvelle de notre temps. Remercions le Seigneur d'avoir été jugés dignes d'y concourir d'une manière si active<sup>31</sup>.

En 1851, il explique encore plus clairement sa pensée:

...Les missions étrangères comparées à nos missions d'Europe ont un caractère propre d'un ordre supérieur puisque c'est un véritable apostolat pour annoncer la Bonne Nouvelle aux nations qui n'avaient pas encore été appelées à la connaissance du vrai Dieu et de son Fils Notre Seigneur Jésus-Christ... C'est la mission des Apôtres: *Euntes, docete*

*omnes gentes!* Il faut que cet enseignement de la vérité arrive parmi les nations les plus reculées pour qu'elles soient régénérées dans les eaux du baptême. Vous êtes de ceux à qui Jésus-Christ a adressé ces paroles en vous donnant votre mission comme aux Apôtres qui furent envoyés pour convertir nos pères. Sous ce point de vue qui est vrai, il n'y a rien au-dessus de votre ministère<sup>32</sup>.

Au père Semeria et à ses confrères à Ceylan, il craint que la chaleur les rende moins généreux. Il leur écrit plusieurs lettres surtout au cours des premières années 1847-1850, pour les stimuler et leur proposer en modèle le courage des missionnaires du Grand-Nord Canadien:

... Vous êtes appelés de Dieu à une si belle mission. Honorez votre grand ministère... Si je pouvais croire que vous dégénériez sur cette terre que vous devez arroser de vos sueurs pour ramener les uns à leurs devoirs, pour éclairer les autres qui ne connaissent pas le vrai Dieu, je vous déclarerais indignes de votre grande vocation, et regretterais de vous avoir choisis de préférence à tant d'autres pour l'admirable mission de faire connaître Jésus-Christ et étendre son royaume en marchant sur les traces des Apôtres. Mais non, jamais vous ne me donnerez ce chagrin... Que dirai-je de ceux des nôtres qui sont dans l'Oregon et sur les bords de la Rivière-Rouge? Leur nourriture est un peu de lard, et ils n'ont pour couche que la terre et avec cela ils sont contents et heureux comme des hommes qui font la volonté de Dieu. Le p. Ricard, qui était mourant quand il partit, a recouvré la santé et il m'écrivait dernièrement qu'il n'avait pas seulement été enrhumé 24 heures en passant les nuits à la belle étoile et souvent couchant dans la boue. Ceux qui s'avancent vers la Baie d'Hudson, avec des froids de 30 degrés, traînés sur la glace par des chiens, obligés de faire un trou dans la neige pour passer la nuit dans cette couche, vous égaient par le récit de leurs aventures. Qu'il en soit ainsi de vous dont la mission, malgré la chaleur qui vous fatigue, est moins dure que celle de vos frères. Vivez parfaitement unis et que les liens de la charité et de l'obéissance adoucissent toutes les peines inséparables de votre pénible ministère<sup>33</sup>.

Les missions les plus pénibles furent celles du Nord-Ouest Canadien. On souffrait de la solitude, de la faim et du froid. Au cours de ses dernières années de vie, M<sup>gr</sup> de Mazenod s'efforce surtout d'encourager ces missionnaires, même s'il fallait deux ans pour recevoir une réponse aux lettres envoyées. Il écrit au p. Maisonneuve, le 13 mars 1857:

Cette difficulté de correspondance avec mes enfants est une des choses qui me chagrinent le plus, car une des plus grandes joies est de recevoir de vos lettres; le moindre détail de ce qui vous concerne m'intéresse et me touche. Comment serais-je insensible aux souffrances que vous endurez pour étendre le royaume de Jésus-Christ et pour répondre à cette belle vocation qui vous a appelé à la mission la plus méritoire que je connaisse. C'est bien vous qui achetez les âmes au prix de votre sang, vous les premiers apôtres de ces âmes que Dieu veut sauver par votre ministère. Si vous n'aviez pas été les chercher jusqu'aux extrémités de la terre, que seraient-elles devenues? Je comprends que la consolation de voir entrer par vos soins tant de créatures faites à l'image de Dieu dans le bercail de Jésus-Christ, est un grand dédommagement de toutes vos peines, une indicible consolation; c'est ce qui soutient votre courage, et vous le dirais-je, adoucit ma peine d'être séparé de vous...

Le 27 mai 1857, il félicite le p. Faraud à la mission de la Nativité, sur le lac Athabaska:

...Quelle récompense dès ce monde en considérant les prodiges opérés par la vertu de votre ministère. Il faut remonter jusqu'à la première prédication de saint Pierre pour retrouver quelque chose de semblable. Apôtre comme lui, envoyé pour annoncer la Bonne Nouvelle à ces nations sauvages, le premier à leur parler de Dieu, à leur faire connaître le Sauveur Jésus, à leur montrer la voie qui conduit au salut, à les régénérer dans les saintes eaux du baptême. Il faut se prosterner devant vous tant vous êtes privilégiés parmi vos frères dans l'Église de Dieu dans le choix qu'il a fait de vous pour opérer ces miracles.....Je sais que vous offrez à Dieu toutes vos souffrances pour le salut de ces pauvres âmes si fort abandonnées que vous amenez par sa grâce à la connaissance de la vérité, à l'amour de Jésus-Christ, au salut éternel. C'est ce qui me console, surtout lorsque je considère que vous avez été choisis comme les premiers Apôtres pour annoncer la Bonne Nouvelle à des nations qui sans vous n'auraient jamais connu Dieu... C'est superbe, c'est magnifique de pouvoir s'appliquer très réellement les belles paroles du maître: *Elegi vos ut eatis*. Quelle vocation! Si, comme je n'en doute pas, vous savez y correspondre, quelle récompense sera la vôtre<sup>34</sup>!

Le 17 avril 1860, il écrit au p. Végreville à l'Île-à-la-Crosse:

Je vous considère, mes chers enfants, comme de véritables apôtres. C'est vous qui avez été choisis par notre divin Sauveur pour aller les premiers annoncer la Bonne Nouvelle du salut à ces pauvres peuples sauvages qui jusqu'à votre arrivée parmi eux croupissaient sous l'emprise du démon dans les plus épaisses ténèbres. Vous faites parmi eux ce que les premiers Apôtres de l'Évangile ont fait parmi les nations plus anciennement connues. C'est un privilège qui vous était réservé et qui assimile votre mérite, si vous comprenez bien la sublimité de votre mission, au mérite des premiers Apôtres propagateurs de la doctrine de Jésus-Christ<sup>35</sup>.

M<sup>gr</sup> de Mazenod entretenait le feu sacré auprès des nombreux étudiants qui, au scolasticat de Montolivet à Marseille, se préparaient à la vie missionnaire. Il allait souvent les visiter et, dès qu'il s'éloignait de Marseille, il écrivait à leur modérateur pour rappeler la grandeur de leur vocation. Je cite encore deux extraits de lettres écrites en 1854 et en 1859:

...Que les Jeunes oblats se pénètrent bien de ce que l'Église attend d'eux; il ne faut pas des vertus médiocres pour répondre à tout ce qu'exige leur sainte vocation... Ils doivent savoir que leur ministère est la continuation du ministère

apostolique, et qu'il ne s'agit de rien moins que de faire des miracles. Les relations qui nous viennent des missions étrangères nous prouvent qu'il en est ainsi... Il me semble voir dans chacun d'eux un apôtre appelé par une insigne faveur de la miséricorde de Dieu comme ceux que se choisit Notre Seigneur à son passage sur la terre, pour annoncer en tous lieux la Bonne Nouvelle du salut, en Europe pour réveiller les pécheurs qui ont oublié ou qui n'ont jamais compris qu'ils étaient chrétiens, dans les régions lointaines pour annoncer et faire connaître Jésus-Christ et ouvrir la porte du ciel à tant de peuples infidèles qui sans les nôtres n'auraient jamais connu ou aimé Dieu<sup>36</sup>...

## Conclusion

En 20 ans, de 1841 à 1861, les Oblats sont devenus une importante Congrégation missionnaire, travaillant sur quatre continents. Sans aucun doute, M<sup>gr</sup> de Mazenod, leur fondateur et père, fut l'agent principal de cette orientation, de cette expansion et du zèle enthousiaste et audacieux de ses fils qui leur a mérité plus tard le titre conféré par Pie XI de «spécialistes des missions difficiles». En 1864, trois ans après le décès du Fondateur, le jeune Père Henri Grollier fondait la mission de Good-Hope, aux bords du fleuve Mackenzie, non loin de la mer glaciale. C'est là qu'il mourût d'épuisement en disant : Je meurs content « maintenant que j'ai vu l'étendard de Notre Seigneur élevé jusqu'aux extrémités de la terre<sup>37</sup> ...»

La charité apostolique qui brûlait dans le cœur de saint Paul et le lançait sur les routes de l'Empire Romain, habitait également l'Évêque de Marseille. Animé de cet esprit, il rappelait à ses missionnaires la grandeur de leur vocation et ses exigences, il relevait au besoin leur courage chancelant et leur rappelait la primauté du spirituel sans lequel l'action missionnaire reste stérile, il les invitait surtout à la charité fraternelle qui unit et cimente les cœurs et les générosités dans un même élan pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, selon la devise des Oblats: *Evangelizare pauperibus misit me, pauperes evangelizantur.*

Yvon BEAUDOIN, o.m.i.

\* Conférence donnée au Centre d'études Saint-Louis-de-France à Rome, dans le cadre d'un cours public ayant pour thème: *La France, foyer de spiritualité missionnaire.* Ce texte a été publié dans les publications du centre.

### NOTES :

1 Y. Beaudoin et Montserrat de Palau, *Pierre Bienvenu Noailles, Nouveau dossier sur la vie et les vertus*, Rome, 1985, pp. 71-72. Cf. aussi M. Perriquet, *Instruction pour le séminaire des Filles de la Charité*, Paris, 1756. Dans la préface, on lit: «Dans l'Église de Dieu il n'est guère d'état plus sanctifiant que le vôtre... et il n'en est point de plus utile au prochain... Le Serviteur de Dieu Giovanni Maria Boccardo, fondateur des «Pauvres Filles de Saint Gaétan» se demandait en 1871 s'il allait rester dans le clergé diocésain ou entrer chez les Jésuites. Il écrit dans son *Journal*, le 29 mai, s'inspirant sans doute d'un ouvrage sur la Compagnie: «...Non v'ha dubbio che la Compagnia di Gesù è la prima gemma della Chiesa cattolica, la più grande e la più cara a Dio.... cf. A. Vaudagnotti, *Il canonico G.M. Boccardo...*, Torino, 1929, p. 45.

2 Articles 135-137 des Règles de 1851.

3 Art. 210 des Règles de 1844.

4 Règlement de la Société de Dieu seul, 1845.

5 Y. B. et Montserrat de Paulau, *op. cit.*, p. 72.

6 *Nota Bene* du premier chapitre de la Règle de 1818 et II<sup>e</sup> partie, chap. 1, parag. 4, lignes 356-360.

7 Règle de 1818, *Nota bene* du chap. leT.

8 *Ibid*

9 *Mémoires*, citées par Rambert, *M<sup>gr</sup> de Mazenod, I*, p. 187. Le Fondateur puisa sans doute à St-Sulpice cette idée de continuation de la mission des Apôtres. On lit dans la vie de M. Olier par Faillons «Considérant le séminaire comme un cénacle où l'Esprit de Dieu devait descendre de nouveau, pour y former des hommes apostoliques qui renouvelassent la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, M. Olier voulut que tous ses clercs s'efforçassent d'entrer dans les sentiments et les dispositions des saints Apôtres, et qu'ils en étudiassent sans cesse les vertus. Il les fit représenter... sur le tableau principal de la chapelle, afin que le séminaire eût recours à eux, comme à des canaux très abondants de la grâce apostolique, dont ils avaient reçu les prémices pour les siècles futurs, et qu'il les honorât d'un culte particulier, comme étant, après Jésus-Christ, les fondements de l'Eglise...» Cf. t. III, 1873, pp. 81-82.

Une des idées majeures, une des grâces de saint Jean-Baptiste de la Salle, un des principaux représentants de l'école française de spiritualité avec M. Olier, a été de considérer et de redire sans cesse à ses frères que leur ministère d'éducateurs chrétiens continuait le ministère même des Apôtres. «Ceux qui instruisent la jeunesse sont les coopérateurs de Jésus-Christ au salut des âmes...; ce que Jésus-Christ dit à ses saints Apôtres, il vous le dit aussi à vous-mêmes...; Vous avez succédé aux Apôtres dans leur emploi de catéchiser et d'instruire les pauvres...; Remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite dans votre emploi, de participer au 10<sup>e</sup> Règles de 1818: *Nota bene* du chap. 1<sup>er</sup> et 11<sup>e</sup> partie, chap. 4, *des autres principales observances.*

11 *Ibid*, chap. I, parag. 2, art. 1 et 2.

12 Mazenod au p. Vincens, 9 novembre 1853.

13 Act. IV, 32.

14 Mazenod au p. Tempier, 24 février 1816.

14bCf. E. et T. Catta, *Le T.R.P. B. A. Moreau (1799-1873)*... Fides, I (1950), pp. 385-386. t5 Mazenod au p.

Tempier, 24 février 1816.

Il est intéressant de voir que M. Olier s'était proposé lui aussi de n'avoir que 12 collaborateurs. Dans un écrit de sa main, intitulé *Projet de constitutions*, resté inédit jusqu'à ce jour, M. Olier expose ainsi la nature et l'organisation de sa compagnie, dans le premier état qu'exigeaient alors les circonstances: la petite société du séminaire de Saint-Sulpice s'est assemblée en l'honneur du sacré collège des Apôtres, pour invoquer leur esprit tous les jours sur l'Église de Jésus-Christ, et demander à Dieu qu'il lui plaise de le répandre en plénitude sur son clergé. Et parce que chaque famille particulière, pour subsister en paix, a besoin de règlements conformes et proportionnés à la fin de son établissement, celle de Saint-Sulpice s'est soumise et assujettie, en la grâce de Notre-Seigneur, et sous l'invocation de son Esprit, à ceux qui s'ensuivent: Elle aura un chef ou supérieur, qui sera comme un autre Jésus-Christ au milieu d'elle; et ensuite douze sujets à l'honneur des douze Apôtres que Jésus-Christ Notre-Seigneur se choisit pour composer le corps sacré de son Église. Ce sera sur eux que subsistera, et en quoi consistera le corps essentiel de la maison. Il ne s'en pourra admettre pas un, que par la mort de l'un des douze...» Cf. Faillon, *Vie de M Olier*, t. III, 1873, pp. 244-245. Au séminaire de Paris il y avait douze personnes appliquées à honorer chacune l'un des douze Apôtres... *Ibid* p. 83. Cf. aussi Olier, copie de divers écrits spirituels, t. 1, pp. 47-48.

16 Mazenod au p. Soullier, 14 avril 1856; cf. aussi J. Leflon, *Mgr de Mazenod*..., t. 2 (1960), p. 21.

17 Règle de 1818, chap. 1<sup>er</sup>, parag. 3 et *Nota bene*.

18 Jos. Pielorz, *Les chapitres généraux au temps du Fondateur*, Ottawa, *Archives d'Histoire oblate*, n. 23 (1968), p. 116.

22 Mazenod au f. Nicolas Riccardi, 17 février 1826.

23 Mazenod au p. Guigues, 17 janv. 1835; au p. Vincens, même jour.

24 Mazenod au p. Semeria, 4 août 1842, cf. aussi, 16 octobre 1841 et 20 novembre 1845.

19 Mazenod au p. Coudés, 11 octobre 1837; Mandement du 14 février 1844.

20 Mazenod au p. Dassy, 29 mars 1842.

21 Mazenod au p. Tempier, 16 février 1826.

25 Mazenod à M<sup>er</sup> Barnabb, 24 mai 1850; cf. aussi Mazenod au p. Arnoux à Inchicore, 30 juillet 1858.

26 Règle de 1818, *Nota bene* du chap. le'.

27 J. Pielorz, *Les chapitres généraux au temps du Fondateur*, Ottawa, *Archiv. d'Hist. Oblate*, n. 23 (1968), p. 141; Un nombre bien inférieur est proposé par le p. Martin Quéré, *Me<sup>r</sup> de Mazenod... et les Missions étrangères*, Rome, Univ. Grégorienne, 1960, p. 81, note 1.

28 Mazenod au p. Dorey, 15 octobre 1848.

29 Mazenod au p. Mouchette, 17 février 1859.

30 Ém. Lamirande, *L'annonce de la parole de Dieu...*, dans *Études Oblates*, 1959, pp. 108-109.

31 Mazenod au p. Ricard, 8 janvier 1847.

32 Mazenod au p. Ricard, 6 décembre 1851.

33 Mazenod au p. Semeria, 25 janvier et 17 août 1848, 15 novembre 1851.

34 Mazenod au p. Faraud, 28 mai 1857, 9 décembre 1859.

35 Mazenod au p. Végreville, 17 avril 1860; cf. aussi à M<sup>er</sup> A. Taché, 16 juillet 1860.

36 Mazenod au p. Mouchette, 2 décembre 1854, 17 février 1859, 11 mars 1860.

37 *Missions O.M!*, t. 30 (1892), p. 88, t. 66 (1932), p. 675.

## L'Autel des vœux

SUMMARY - The altar before which the Founder and Father Tempier pronounced their vows on Holy Thursday, April 11, 1816, is known in the Congregation as the "Altar of the Vows." It was moved more than once in consequence of the expulsion of the religious from France. It is presently kept in the General House at Rome. The oblation of the Founder and his companion before this altar did not comprise, contrary to a persistent belief, all the vows of religion but only the vow of reciprocal obedience.

L'appellation «Autel des vœux»<sup>1</sup> s'est surtout répandue dans la Congrégation après l'érection de cet autel en la chapelle, à l'entrée côté droit, de la nouvelle Maison générale en 1950. Venu d'Aix, où il était le maître-autel de l'église de la Mission, il avait été placé en 1908, en l'ancienne Maison générale, via Vittorino da Feltré. Il faisait partie de ce que les *Missions* de septembre de cette même année appelaient «Sanctuaire familial» et portait autour de la table sacrée, en lettres d'or, l'inscription suivante:

«Ante hoc altare Deo se sacraverunt C.J.E. de Mazenod et H.F. Tempier Protoparentes nostri, III Idus April. A. MDCCCXVI<sup>2</sup>

Aujourd'hui, cette inscription a fait place à une autre gravée sur cuivre, au côté droit du rétable et se lit en français:

«Autel des premiers vœux

Aix, Jeudi Saint, 11 avril 1816».

Ce texte différent postule une explication. Elle nous a été demandée par un Oblat qui porte son enseignement, alternativement, dans les deux hémisphères; il désire faire connaître parfaitement la Congrégation à ses élèves oblats orientaux. J'ai déjà répondu à ce cher confrère, lui donnant mon opinion, qui n'a jamais changé et que je crois traditionnelle. Mais voulant m'assurer du bien-fondé de cette tradition et en avoir le cœur net, j'ai entrepris cette étude qui, je crois, n'a encore fait l'objet d'aucune recherche<sup>3</sup>.

\* \* \*

La tradition s'appuie sur deux textes majeurs. Le premier, qui date du 2 avril 1860, est reproduit du *Sanctuaire*, bulletin hebdomadaire manuscrit publié par les scolastiques de Montolivet. Ce numéro a été composé pour la fête du Père Supérieur, François de Paule Tempier. Ce texte qui est comme une biographie du premier compagnon du Fondateur a été reproduit dans les *Missions* de 1938, pp. 84-98. À la page 93 on lit: «Une année se passe dans ces initiations à la vie religieuse. Les cœurs étaient unis, mais cela ne suffisait pas, il fallait qu'un lien divin attachât pour jamais leur bonne volonté au service de l'adorable Maître qu'ils avaient choisi. M. de Mazenod et M. Tempier se résolurent à faire un vœu d'obéissance qui les rendrait tour à tour supérieur et inférieur à l'autre; ils se vouèrent une obéissance réciproque. Le 11 avril 1816, la chapelle de la maison présentait un touchant spectacle [...J on respirait un air de piété [ ... ]. Dans la matinée, après l'office solennel on avait pu voir deux prêtres se glisser avec précaution sous les gradins du reposoir, s'agenouiller, si je puis m'exprimer ainsi, à l'ombre de l'adorable victime qui fut obéissante jusqu'à la mort, et prononcer tour à tour une formule qui contenait un vœu d'obéissance qu'ils se faisaient l'un à l'autre.»

L'autre texte - qui sous certains aspects semble avoir été rédigé par la même plume<sup>4</sup> - est tiré de la Notice nécrologique du R.P. Tempier par le T.R.P. Fabre. Elle porte la date du 2 mai 1870<sup>5</sup>. On y retrouve le seul vœu d'obéissance mutuelle qu'ils se faisaient le 11 avril 1816.

Que ce ne fût pas une vaine formule, le texte du *Sanctuaire* le montre par l'intervention du P. Tempier quand il apprit que le P. de Mazenod, par l'excès de son zèle à la mission de Barjols porta gravement atteinte à sa santé. Il lui écrivit aussitôt lui interdisant la prédication et la confession. Le P. de Mazenod obéit avec la docilité d'un enfant.»

À ces deux textes on pourrait ajouter le témoignage de M<sup>gr</sup> Jeancard en ses *Mélanges historiques*<sup>6</sup>

où, rapportant les faits du 11 avril 1816, il déclare ne pas pouvoir préciser l'époque du premier vœu. Ce qui permit à l'éditeur ou réviseur de ces *Mélanges* de dire en note, à la page 104: «D'après les affirmations réitérées du P. Tempier, ce vœu aurait eu lieu en 1816, l'année même de la fondation de la Congrégation.»

Notons aussi un article nécrologique sur le P. Ch. Baret, paru dans la *Gazette du Midi*, en 1875, sous la plume de l'ex-oblat P. Gondrand<sup>7</sup>. Il relate le même événement en termes littéraires.

Citons enfin un texte très clair publié dans les *Missions* de 1919, p. 184: «11 avril 1816 - dans la nuit du Jeudi Saint, les PP. Eugène de Mazenod et François Tempier, l'un fondateur des O.M.I., et l'autre son premier disciple - se font mutuellement vœu d'obéissance<sup>8</sup>.»

On ne peut que s'étonner que ces textes si nets aient pu être négligés au point que les biographes, Rambert, dont l'ouvrage en deux volumes a paru à Tours en 1888, et Rey qui a composé son *Histoire de M<sup>gr</sup> E. de Mazenod* entre 1890 et 1895, mais n'a été imprimée qu'en 1928<sup>9</sup>, les aient si mal respectés. Mais avant de mettre en évidence ces divergences dont les effets se sont répercutés à travers toute la littérature oblate, il ne sera pas hors de propos de se demander ce qu'est devenu l'autel des vœux. On a dit plus haut qu'il servait de maître-autel en l'église de la Mission. Or en 1880, le gouvernement français chassa les religieux et ferma leurs églises. C'est ainsi que le scolasticat d'Autun s'exila en Irlande. La maison d'Aix ne fut pas épargnée. Les Pères mis à la rue et l'église fermée et mise sous scellés.

Le P. Séty qui par de patientes recherches a reconstitué le *Codex* de la maison d'Aix a noté à la date du 29 octobre 1880: «Expulsions... Notre belle église... Pour nous dédommager de la fermeture de notre église, M<sup>gr</sup> Forcade, archevêque, nous confie le sanctuaire de N. D. de la Seds<sup>10</sup>. Avec l'aumônerie des Sacramentines, nous recevons le service de ce sanctuaire; un des plus anciens de la ville. Trois Oblats chargés de ce service résident à l'Enclos, où nous gardons précieusement l'autel au pied duquel furent émis les premiers vœux faits dans la Congrégation.» On ne dit pas quand cet autel y fut transporté. Sans doute qu'en quittant la maison, les trois Pères l'avaient installé au sanctuaire qu'ils avaient reçu mission de desservir.

Quoi qu'il en soit nous le retrouvons à la maison. En effet dans le rapport qu'en 1889 le P. Monnet, supérieur, envoyait au R.P. Martinet, on lit: «... Honneur à vous, révérend et bien-aimé Père Boëffard, et merci, au nom de la Congrégation, de services rendus pendant votre trop court passage au milieu de nous [...] la chapelle intérieure, avec ses peintures symboliques, avec son autel des vœux, témoin de l'oblation, de nos premiers Pères, avec sa Vierge antique, souriant jadis à notre vénéré Fondateur [...]. Encore une fois, Révérend Père Boëffard, honneur à vous et merci! Que Dieu vous récompense ici-bas [...]. Qu'il vous récompense au ciel en embellissant votre couronne en proportion des embellissements que vous avez faits à la maison d'Aix<sup>11</sup>»

Le même rapport fait ensuite état des inscriptions dues au R.P. Bonnet. Nous nous contentons de citer celles qui regardent notre sujet:

Ante hoc altare votis se Deo sacraverunt

C.J.E. de Mazenod et H.F. Tempier, protoparentes N.

III idus April A. MDCCCXVI.

Le dit rapport ajoute encore la mention de deux médaillons qui se trouvent à l'intérieur de la chapelle et portant des inscriptions que nous traduisons du latin:

Je fais vœu de pauvreté

Je fais vœu de chasteté

Je fais vœu d'obéissance  
Immaculée

Je fais vœu de persévérance Loué soit Jésus-Christ... et Marie

E.M.

J.F.

1816

1861

Paix éternelle

pour de nombreuses années.

On remarquera la confusion qui commence à se manifester ici, puisqu'on semble attribuer

l'oblation avec ses quatre vœux et au Fondateur, au début de la Congrégation (1816) et au TRP. Fabre, quand il succède au Fondateur. Nous y reviendrons plus loin.

Deux ans plus tard, le P. Garnier, devenu supérieur d'Aix, note dans un rapport que les missionnaires, avant de se séparer de nouveau pour la prédication, aimaient à renouveler leurs vœux à l'autel où notre vénéré Fondateur et le R.P. Tempier prononcèrent les leurs pour la première fois<sup>12</sup>.

Par ce qui précède on peut conclure que les fameux décrets de 1880 avaient peu à peu relâché de leur rigueur et qu'insensiblement la vie normale avait repris dans la maison d'Aix. Les scellés furent même officiellement enlevés de l'église. Mais l'anticléricalisme couvait sous la cendre et l'on s'en aperçut quand sous le ministère Combes la persécution chassa hors de France tous les religieux, et s'empara de leurs biens.

Qu'allaient devenir les précieux trésors de la maison d'Aix? Dieu y avait prévu: Le P. Arthur Clavé résidait à la Maison générale à Paris quand il reçut son obédience pour N.-D. de la Garde et ensuite pour Aix, où il se trouvait au moment des expulsions. C'est pourquoi il put être l'instrument de la Providence. De nationalité espagnole, il ne fut pas mentionné dans le personnel de la maison et ne fut pas inquiété. Profitant du délai accordé entre l'ordre et l'exécution de l'expulsion on enleva ce qui restait du déménagement opéré par le P. Clavé, depuis quelques mois. Comprendre ce qui est dit à demi-mot: «quant au P. Clavé, son titre d'étranger l'exposait tout simplement à être remisé en Espagne. *On y aurait trop perdu sous tous rapports.*» C'est réaliser ce qui est dit à la page 277 des *Missions* de 1906: «Condamné à l'exil avec nos Pères d'Aix, l'autel du grand souvenir fut dirigé sur Rome par la Vierge miraculeuse qui l'a abrité dans la maison de ses enfants, en s'y abritant elle-même.» «Nous ne pouvons taire que, avec la maison de Rome, toute la Congrégation est bien reconnaissante au R.P. Clavé qui a été, dans cette circonstance, l'instrument providentiel et dévoué de notre Bonne Mère.»

Résumons en clair ces pages obscures: Le P. Clavé prévoyant l'orage, a sorti de la maison et mis en sûreté l'autel des vœux, la statue de la Vierge miraculeuse, le cœur du Fondateur et son prie-Dieu et attendant les événements, a cherché les moyens de tout expédier à Rome. Nous ignorons quels furent ces moyens<sup>13</sup>.

C'est cet autel que le P. M. Bernad a reproduit en son *Album-souvenir*, publié à Liège en 1913, page 43. Le texte qui accompagne cette reproduction et tiré des *Mémoires* utilisés par Rambert témoigne à sa façon de la déformation que ce dernier a fait subir à la tradition du vœu d'obéissance mutuelle du 11 avril 1816.

Déjà nous avons signalé ces entorses à la vérité en décrivant les heureuses transformations réalisées en la maison d'Aix. Signalons celle que publient les *Missions*<sup>14</sup> de 1919, citant un article de la *Bannière*, relatant les fêtes du centenaire au scolasticat d'Ottawa. «Deux mois à peine après leur entrée dans la vie commune, lui (le P. de Mazenod) et son premier compagnon, le P. Tempier, prononcèrent, dans la nuit du Jeudi Saint, derrière l'autel du reposoir et comme ensevelis sous le tombeau eucharistique, les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance parfaites.» Détail piquant, la même année 1919 des *Missions* à la page 184, on lit le texte suivant: «11 avril 1816. - «Dans la nuit du Jeudi Saint, les PP. Eugène de Mazenod et François Tempier - l'un fondateur des O.M.I., et l'autre son premier disciple - se font mutuellement vœu d'obéissance.»

D'où est née cette confusion? Elle semble se produire avec l'apparition de la biographie du Fondateur par le P. T. Rambert, publiée chez Mame et Fils, à Tours en 1883. M<sup>gr</sup> Jeancard avait d'abord accepté d'écrire la vie de M<sup>gr</sup> de Mazenod, mais son état de santé et surtout la difficulté de trouver les documents l'obligèrent à y renoncer. En compensation il écrivit ce qui constitue les *Mélanges historiques* dans lesquels il a consigné ses souvenirs sur les débuts de la Congrégation.

La Congrégation attendait avec impatience qu'on lui donne davantage. Aussi le TRP. Fabre demanda au P. T. Rambert d'écrire la vie de notre Fondateur<sup>15</sup>. Il n'est pas douteux que l'auteur a fourni un énorme travail de recherches, mais pris par ses autres occupations, il n'a pu éviter certaines erreurs ou au moins fausses interprétations.<sup>16</sup>



Pour ce qui nous regarde il nous suffira de citer une page de Rambert, en son tome I, pp. 187-188:

Ma pensée fixe fut toujours que notre petite famille devait se consacrer à Dieu et au service de l'Église par les vœux de religion. La difficulté était de faire goûter à mes premiers compagnons cette doctrine un peu sévère pour des commençants [...]. Je m'en ouvris pourtant au premier d'entre eux, le P. Tempier, que j'avais choisi pour mon directeur et qui m'avait pris pour le sien. Il fut charmé de cette proposition, qui répondait à ses propres pensées, et nous convînmes, M. Tempier et moi, de donner suite à ce projet. Je ne trouvai pas M. Dubliue si docile à cette bonne inspiration [...]. Bref, le P. Tempier et moi nous jugeâmes qu'il ne fallait pas différer davantage, et le jeudi saint (11 avril 1816), nous étant placés tous les deux sous l'échafaudage du beau reposoir que nous avions élevé sur le maître-autel de l'église de la mission, dans la nuit de ce saint jour, nous fîmes nos vœux avec une indicible joie. Nous savourâmes notre bonheur pendant toute cette belle nuit en la présence de Notre-Seigneur, au pied du trône magnifique où nous l'avions déposé pour la messe des présanctifiés du lendemain, et nous priâmes ce divin Maître, si sa sainte volonté était de bénir notre œuvre, d'amener nos compagnons présents, et ceux qui, dans l'avenir, s'associeraient à nous, de comprendre tout ce que valait cette oblation de tout soi-même, faite à Dieu, quand on voulait le servir sans partage et consacrer sa vie à la propagation de son saint Évangile et à la conversion des âmes. Nos vœux furent exaucés.

Ce long passage des *Mémoires*, qu'on vient de lire et que Rambert cite sans date, ni référence, fait partie de l'étude que fait celui-ci de la vie spirituelle du Fondateur, et semble-t-il d'une révision de vie qu'aurait faite M<sup>gr</sup> de Mazenod assez longtemps après les événements.

Cela expliquerait la contradiction, au moins apparente, en ce qui concerne les vœux de religion, que le Fondateur, quelle que fût sa pensée personnelle n'entendait pas imposer à ses premiers compagnons. Le P. Rambert lui-même écrit, page 280: le «projet (de M<sup>gr</sup> de Mazenod) n'avait été jusque-là que de former une seule communauté de missionnaires, consacrés exclusivement aux missions de Provence». On sait aussi que dans sa lettre du 9 octobre 1815 au P. Tempier<sup>17</sup> M<sup>gr</sup> de Mazenod écrivait: «au reste, on ne sera point lié par vœu».

Notons aussi ce que Rambert écrit à la suite de la longue citation des *Mémoires*:

C'est ainsi que vingt-quatre ans après sa première communion, le P. de Mazenod répondait à l'invitation du Dieu eucharistique, qu'il avait reçu pour la première fois le même jour du jeudi saint, à Turin, à l'âge de dix ans. Ce jour-là, Dieu s'étant donné à lui, lui mit au cœur le désir brillant de se donner tout à Dieu à son tour. Ce désir fut enfin réalisé dans la nuit du 11 avril 1816, et désormais il put dire, dans les transports de sa reconnaissance et de son amour: *Dilectus meus mihi et ego illi*.

Après avoir prononcé les trois vœux de religion, le P. de Mazenod s'empressa d'y ajouter un quatrième vœu, celui d'obéissance particulière au P. Tempier...

Cette assertion toute gratuite fut, hélas! suivie par tous les biographes successifs<sup>18</sup> et c'est ainsi que «le secret (de ce vœu privé et mutuel d'obéissance) restera caché dans le cœur des deux amis<sup>19</sup>»

Avant de conclure il pourra être utile de produire des textes peu connus qui ne pourront que confirmer notre conclusion.

Il s'agit de l'inscription des prises d'habit que le Fondateur a voulu qu'elles figurent sur le registre comme si elles avaient été écrites au moment même. Ce registre n'a pas été en usage dès les débuts, le Fondateur qui tenait beaucoup à ce que soient conservés les documents devant servir à l'histoire de la Congrégation, a, en une espèce de fiction juridique, fait écrire par les premiers missionnaires, à commencer par lui-même, leur demande d'admission. Nous trouvons celle du P. de Mazenod reproduite dans les *Missions* de 1930 à la page 95. En voici le texte:

1	Je, Charles Joseph Eugène de Mazenod, voulant me
Mazenod	consacrer d'une manière spéciale au service de l'Église et à la
Octobre 1815	sanctification du prochain dans l'exercice des Missions,
	et reconnaissant que pour réussir dans cette sainte entreprise il
J'ai fait mon Oblation	fallait marcher sur les traces des saints et suivre partout les
à Aix	exemples de ceux qui ont exercé le même ministère, je rédigeai
le 1 <sup>er</sup> novembre 1818	quelques Règles qui furent approuvées par les Supérieurs
	ecclésiastiques et adoptées par les Prêtres que j'avais associés à
Eug <sup>ne</sup> de Mazenod,	mes desseins. Animés du même esprit que moi, ils s'engagèrent

ptre mre  
Tempier, pr. missr<sup>e</sup>  
sup<sup>re</sup> de N.D. du Laus,  
fais. fonct.  
de S<sup>re</sup> Général  
Fait à N. D. du Laus  
le 12 août 1820.

ainsi que moi à les observer toujours en persévérant jusqu'à la mort  
dans le Saint Institut qui devait nous aider à acquérir les  
vertus propres à l'état de perfection auquel nous nous vouions  
de bon cœur. C'est ainsi que nous jetâmes *les* fondements de la  
Société des Missionnaires de Provence à Aix, le 2 Octobre de  
l'année 1815.

Eug<sup>ne</sup> de Mazenod  
p<sup>re</sup> miss<sup>re</sup>  
né à Aix le 1<sup>er</sup> août 1782.

Il est donc clair que le 11 avril 1816 ce ne sont que les vœux d'obéissance réciproques que se sont  
faits les Pères de Mazenod et Tempier.

Ce qui ne veut pas dire qu'à la suite d'autres vœux, ceux entre autres du premier novembre 1818  
n'ont pas été prononcés à cet autel.

Henri VERKIN, O.M.I.

*17 février 1987, 65<sup>e</sup> anniversaire de mon oblation.*

# Vocations oblates aux Philippines

SUMMARY - The Philippines, the only Catholic nation of the Orient - Catholicism has existed there for the last 400 years - has had for a long time a diocesan clergy. The Oblates arrived in the Philippines in 1939 and were the first to offer to the youth of the country the vocation of a life in a religious Congregation. A Juniorate, a Novitiate and a Scholasticate are well established and resulted in the first ordinations to the priesthood in 1959. A Seminary for diocesan priests was also created.

## Un peu d'histoire

Les Philippines, appelées «La Perle de l'Orient», sont un pays formé de 7 000 îles dont 2 000 portent un nom. Population majoritairement catholique, seule nation catholique de l'Orient, elles comptent près de 50 000 000 d'habitants.

En 1969, on célébrait le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement du catholicisme dans les îles par des missionnaires espagnols. L'œuvre d'évangélisation fut rapide et presque complète. Les exceptions sont les Musulmans de Sulu et certaines tribus païennes qui encore aujourd'hui sont considérées comme primitives, vivant dispersées dans les montagnes.

Au cours des siècles, l'Église s'est constituée. Un clergé séculier et diocésain s'est développé pour desservir les nombreuses paroisses. C'est ce clergé indigène qui prit la tête du mouvement révolutionnaire contre l'Espagne et poursuivit la lutte pour l'indépendance. Ainsi fut fondée «l'Église catholique indépendante» des Philippines. Cette église schismatique continue encore aujourd'hui son prosélytisme dans quelques régions.

Quoique le clergé indigène séculier qui restait toujours fidèle à Rome s'était établi partout, son effectif demeurait trop limité. Et les ordres religieux qui étaient alors les missionnaires, tardaient indéfiniment à ouvrir leurs portes aux éventuelles vocations. Les Dominicains, par exemple, qui avaient fondé et dirigé l'Université de Santo Toma de Manille bien avant les Universités de Harvard et de Yale, n'acceptaient des Philippines qu'en 1947. Les Franciscains, les Récollets et les Augustiniens suivaient la même méthode.

Les Jésuites américains entraient au pays en même temps que l'armée américaine en 1900, lors de la révolution. Ils n'ont pas tardé à accepter des candidats pour leur Ordre. Les Philippines ont obtenu leur indépendance seulement après la guerre de 1946.

## Vocations oblates

On le voit, la question des vocations à la prêtrise, surtout dans les congrégations religieuses, était une question brûlante et chaudement discutée à l'arrivée des Oblats en 1939.

À l'exemple des Oblats de plusieurs autres parties du monde, nous étions bien convaincus qu'il nous fallait rendre accessible aux jeunes du pays la vocation au sacerdoce et à la vie religieuse. Accepter les demandes qu'on recevrait et le plus rapidement possible. Mais le processus et les étapes à franchir n'avaient pas été étudiés en détail. Des circonstances providentielles nous ont aidés à hâter nos décisions.

Quelle surprise de recevoir ce télégramme du Père Joseph F. Boyd, o.m.i. qui était à Manille: «Un séminariste du Séminaire de San Jose veut devenir Oblat, quelle réponse dois-je lui donner?» Sans hésiter je lui réponds: «Dites-lui qu'il est accepté. Je ferai les arrangements pour l'envoyer au Texas continuer ses études!»

À peine arrivés au pays nous n'étions pas prêts à ouvrir une maison de formation ; mais nous ne voulions pas attendre 400 ans avant d'accueillir les candidats philippins. Quelle joie pour moi d'accepter le premier jeune homme qui s'offrait aux Oblats!

Mais la guerre éclata trop vite. Le jeune ne put partir pour le Texas. Un retard de quatre ans qui

nous parut providentiel. Durant la guerre le jeune aspirant oblat fit connaître son projet à d'autres séminaristes. À l'arrêt des combats, cinq ou six se présentaient chez nous pour devenir Oblats. Ils étaient de différentes classes au Séminaire San Jose, dirigé par les Jésuites. Quelques-uns partirent pour le Texas dès 1946! C'est à San Antonio, Texas, qu'est situé le scolasticat où j'avais été supérieur pendant sept ans. Les Oblats ont accueilli nos candidats avec charité et générosité.

Comme résultat, dix Oblats philippins étaient ordonnés prêtres au Texas dans les années 1951, 1954, 1957 et 1958. Commencement formidable et merveilleux !

Pendant ces années une organisation locale pour les futurs Oblats se préparait à Cotabato. Pour le Noviciat, on utilisa d'abord l'école

Notre-Dame de Kalamansig. En 1961, le 21 mai, bénédiction du nouvel édifice à Tamontaka appelé Noviciat de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Date mémorable, car l'institution continue aujourd'hui encore à la préparation des futurs missionnaires.

Déjà en 1955 on avait inauguré le Scolasticat Notre-Dame-del'Assomption à Manille, pensionnat et maison de formation oblate, d'où les étudiants partaient pour assister aux cours de philosophie et de théologie donnés au Séminaire de San Jose.

Le Juniorat reçoit les jeunes qui songent à devenir Oblats. L'admission exige que le cours secondaire (High School) soit complété. L'étudiant travaille pour l'obtention du baccalauréat ès Arts. Après cette étape il peut franchir la porte du Noviciat, puis du Scolasticat.

Les premières ordinations sacerdotales, fruits de nos maisons des Philippines, ont été célébrées en 1959. Voici la liste des ordinations depuis notre arrivée: 10 au Texas de 1951 à 1958

8 de 1959 à 1965  
10 de 1966 à 1967  
10 de 1968 à 1973  
17 de 1974 à 1979  
12 de 1980 à 1985  
TOTAL: 67 prêtres

### **Prêtres séculiers diocésains**

Nous avons cru de notre devoir de promouvoir les vocations au clergé séculier. La règle normale dans l'Église consiste à confier la direction et la pastorale paroissiale aux prêtres séculiers. Les prêtres qui appartiennent à une communauté religieuse travaillent à d'autres œuvres.

Au tout début de notre mission, les Oblats devaient fonder des paroisses nouvelles et même ils doivent souvent suppléer au manque de prêtres diocésains pour prendre la responsabilité de paroisses nouvelles. Quand un diocèse a suffisamment de prêtres séculiers, il peut prendre charge des paroisses de son territoire et il permet ainsi aux religieux de répondre à d'autres appels urgents.

Je devais donc, en tant qu'évêque, fonder un Séminaire pour la Prélature de Cotabato. Le nouvel édifice était béni par son Éminence le Cardinal Rufino Santos le 8 décembre 1964. Ce fut un jour mémorable!

Les Oblats prirent la direction du Séminaire et l'ont gardée tant que leur présence fut nécessaire. Les séminaristes suivaient les cours à l'Université Notre-Dame avec les Junioristes.

Mais en 1976 trois prêtres séculiers ont remplacé les Oblats: Romulo de la Cruz, Antonio Pueyo, Daniel Ybañez. Les diocèses de Cotabato et de Kidapawan y envoient les aspirants au sacerdoce. Depuis sa fondation en 1963, jusqu'à l'année 1985, quarante (40) jeunes philippins ont été ordonnés prêtres séculiers; 27 pour Cotabato et 13 pour Kidapawan!

En cette œuvre gigantesque les Oblats remplissaient une de leur première mission aux

Philippines: assurer l'établissement d'un clergé indigène.

Gérard MONGEAU, O.M.I. *Archevêque à la retraite*

**S O M M A I R E**  
**TABLE OF CONTENTS**

Marcello Zago

*Community*

Kasimierz Lubowicki

*Marie dans la vie du Bx Eugène de Mazenod et de sa Congrégation*

Charles Choque

*L'Église et les Inuit*

Normand Martel

*Le fonds de partage oblat de la province Saint-Joseph après  
dix ans d'existence*

William H. Wœstman

*De Mazenod and Military Chaplaincy*

Émilien Lamirande

*M<sup>sr</sup> Louis d'Herbomez, o.m.i.: sa nomination comme vicaire apostolique de la Colombie-  
Britannique (1863)*

Yvon Beaudoin

*M<sup>sr</sup> de Mazenod et les Oblats: grandeur d'une vocation missionnaire*

Henri Verkin

*L'Autel des vœux*

Gérard Mongeau

*Vocations oblates aux Philippines*